

Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire

Données régionales et spécificités départementales

Chiffres 2017

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



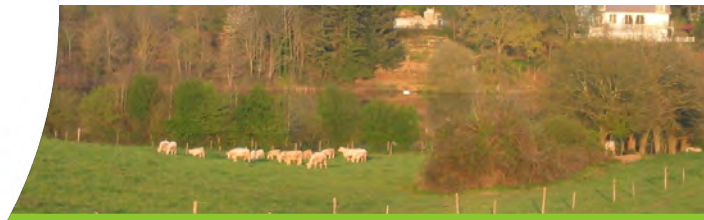
N°2019-5 - Avril 2019

Ce panorama socio-économique de l'agriculture ligérienne a été réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Différentes sources statistiques ont été mobilisées : la MSA, Agreste (statistique agricole annuelle, comptes de l'agriculture, recensement de l'agriculture 2010...), l'ORAB, le GNIS, l'INAO, les données collectées par les pôles « installation-transmission », et « circuits courts - accueil à la ferme » de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire. Le rang des Pays de la Loire précisé pour chacune des productions est établi selon le nouveau périmètre des régions françaises en vigueur depuis début 2016.

Les chiffres concernant les salariés des industries agroalimentaires n'ont pas été actualisés en raison de leur non disponibilité pour l'année 2017.

Les auteurs tiennent à préciser que compte tenu de cette diversité de sources, une variable peut être quantifiée différemment d'une source à l'autre (périmètre, échantillonnage différents).



7 Emploi et structures

- 7** Chefs d'exploitation
- 11** Exploitations agricoles
- 15** Installations
- 18** Cessations
- 20** Salariés des exploitations agricoles
- 22** Salariés des industries agroalimentaires

24 Résultats économiques

26 Utilisation du territoire

29 Les productions animales

- 29** Viande bovine
- 32** Lait de vache
- 35** Viande porcine
- 38** Volailles
- 41** Viande ovine
- 43** Lait de chèvre

45 Les productions végétales

- 45** Céréales
- 48** Oléagineux et protéagineux
- 51** Viticulture
- 53** Légumes
- 55** Fruits
- 57** Semences
- 59** Horticulture et pépinière

61 Agriculture biologique

64 Signes de qualité

65 Circuits courts

67 Agritourisme et oenotourisme

69 Annexe



Orientations économiques et statuts

La région des Pays de la Loire compte près de 35 300 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles¹ en 2017 dans les 23 600 exploitations agricoles, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitation, travaillent également 2 100 conjoints collaborateurs, une centaine d'aides familiaux et 25 000 ETP salariés dans les exploitations agricoles.

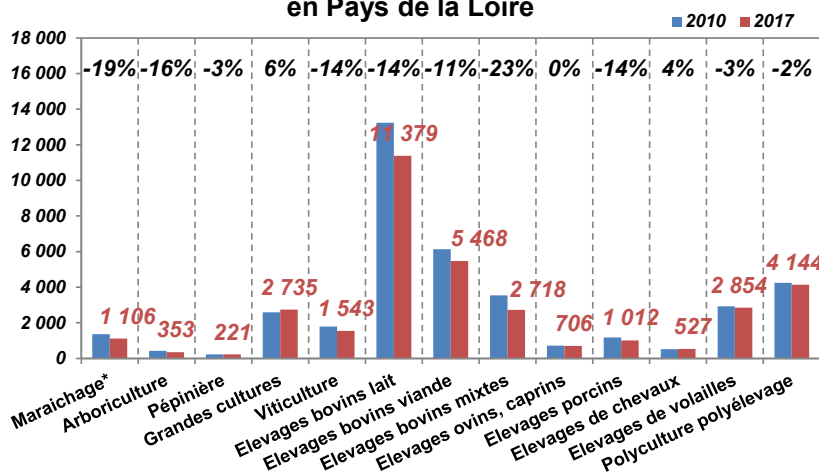
Actifs agricoles non salariés par département en 2017

	44	49	53	72	85	PdL
Chefs d'exploitations agricoles	6 816	8 506	7 458	5 007	7 511	35 298
Conjoints collaborateurs	333	404	518	473	371	2 099
Aides familiaux	26	18	13	20	31	108

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

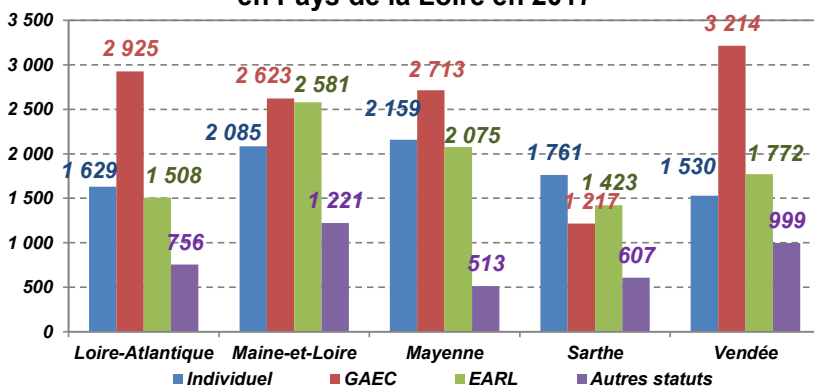
Evolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants par orientation principale en Pays de la Loire



* et horticulture

PEP CA Pays de la Loire d'après données MSA

Répartition du nombre de chefs d'exploitation par type juridique et par département en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Chiffres clés 2017

- 35 300 chefs d'exploitation ou coexploitants
- Age moyen : 49 ans
- 25 % de femmes
- 26 % de chefs d'exploitation individuelle et 36 % de coexploitants de GAEC

La majeure partie des chefs d'exploitation et coexploitants (83 %) exerce dans des exploitations dont l'orientation principale est l'élevage ou dans des exploitations polyculture-polyélevage. Une part non négligeable dirige aussi des entreprises dans les secteurs du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces orientations sont moins répandues dans les autres départements ligériens.

En moyenne régionale, 26 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (9 200), 36 % dans les GAEC (12 700) et 29 % dans les EARL (9 400). Seuls 12 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans les autres statuts d'entreprise (SCEA, SARL, etc...).

Le nombre moyen de dirigeants varie selon le statut de l'entreprise (1 chef d'exploitation en exploitation individuelle, 2,5 coexploitants

¹Un non salarié agricole est affilié en qualité de chef d'exploitation agricole s'il met en valeur une exploitation au moins égale à une SMA (superficie minimum d'assujettissement) ou a une activité agricole de 1 200 h minimum de travail par an. Les cotisants de solidarité (activité agricole, entre un quart et une SMA, ou entre 150 heures/an et 1 200 heures/an) non retraités dont les revenus professionnels agricoles annuels sont supérieurs ou égaux à 800 SMIC horaire (soit > à 7 808 € au 01/01/2017) sont dorénavant affiliés en qualité de chef d'exploitation agricole.

en GAEC et 1,4 en EARL) et selon son orientation de production principale (2 chefs d'exploitation ou coexploitants en bovins lait, 1,4 en bovins viande, 1,3 en volaille de chair).

La population des chefs d'exploitation et des coexploitants suit une tendance baissière, en moyenne de -1,7 % par an depuis 2005. Ce repli tendanciel s'est un peu ralenti depuis quelques années. Il s'élève à -1,5 % par an depuis 2010. La composition de la main

d'œuvre agricole évolue aussi conjointement à cette baisse. La part du travail familial traditionnel poursuit son recul dans la main d'œuvre des exploitations agricoles alors que celle des chefs d'exploitation, des coexploitants et salariés agricoles se conforte. Le nombre de conjoints collaborateurs a en effet fortement diminué depuis quelques années suite à une évolution de leur statut : évolution vers le statut d'associé d'EARL ou de GAEC, ou vers le

salariat d'exploitation, mais aussi par le développement du travail salarié en dehors des exploitations agricoles. Il en est de même pour les aides familiaux (une centaine à l'échelle régionale en 2017). Cette diminution de l'emploi familial est compensée par des gains de productivité, l'embauche de salariés permanents ou saisonniers ou la délégation de certains travaux.



Spécificités départementales

La distribution des chefs d'exploitation et des coexploitants selon les départements est à peu près analogue à celle des exploitations. Compte-tenu de leurs spécificités relatives au développement des sociétés (des GAEC notamment), le nombre de chefs d'exploitation est plus que proportionnel aux exploitations en Vendée (21,3 % contre 20,3 %) et en moindre mesure en Loire-Atlantique. Il est moins que proportionnel en Sarthe (14,2 % contre 15,2 %) et en moindre mesure en Maine-et-Loire.

Observée dans tous les départements, la baisse du nombre de chefs d'exploitation a été un peu plus forte en Vendée depuis 2010.

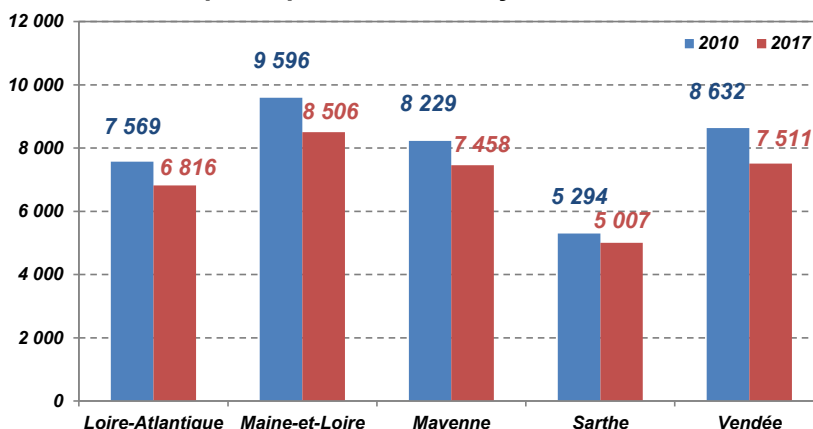
S'agissant de la répartition des chefs d'exploitation et des coexploitants par statut

Alors que l'élevage et la polyculture constituent globalement le socle de l'activité agricole ligérienne, les cultures spécialisées et surtout la

viticulture sont très présentes en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. La Sarthe et la Vendée sont plus orientées vers les cultures céréalières et la

volaille, la Vendée vers les bovins viande, la production laitière prédomine en Mayenne.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

d'exploitation, le Maine-et-Loire et la Mayenne se situent à peu près dans la moyenne régionale. La Sarthe se différencie par contre par une part de chefs d'exploitation individuelle plus importante (35 %) et seulement 24 % de coexploitants dans les GAEC. Inversement, la Loire-Atlantique et la Vendée affichent une part de chefs d'exploitation individuelle plus faible que la moyenne régionale, mais une part de coexploitants dans les GAEC plus importante (43 % contre 36 %).

Répartition des chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire en 2017						
	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	480	765	120	198	285	1 848
Viticulture	521	960	0	24	38	1 543
Grandes cultures	226	764	362	632	751	2 735
Polyculture-polyélevage	383	753	779	1 338	891	4 144
Élevage bovins viande	879	1 325	939	558	1 767	5 468
Élevage bovins lait	2 919	2 178	3 593	1 070	1 619	11 379
Élevage bovins mixte	566	576	905	170	501	2 718
Élevage ovins-caprins	108	212	60	53	273	706
Élevage porcins	160	237	246	214	155	1 012
Élevage de volailles	375	519	277	598	1 085	2 854
Élevage de chevaux	115	118	133	87	74	527
Autres élevages	84	99	44	65	72	364
Total	6 816	8 506	7 458	5 007	7 511	35 298

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

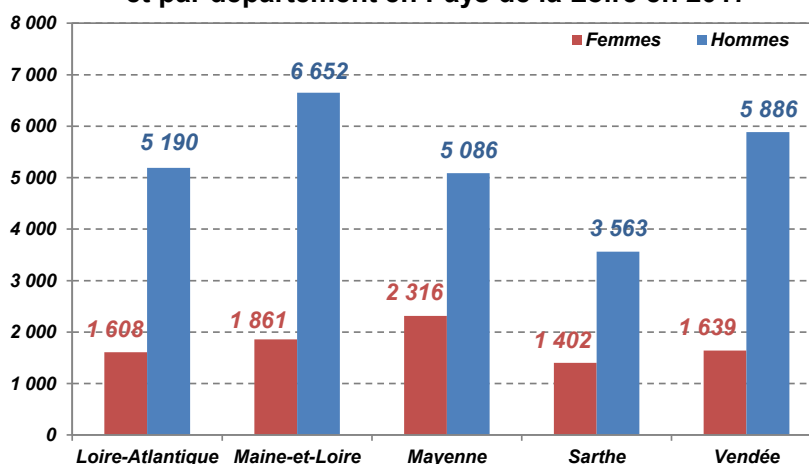
Source : MSA

Profil des chefs d'exploitation : sexe et âge

Les femmes représentent 25 % des chefs d'exploitation et des coexploitants en 2017. Cette part se stabilise depuis 2010. Les femmes chefs d'exploitation sont plus nombreuses dans les activités d'élevage (productions laitières et de volailles). Elles sont en moyenne plus âgées que les hommes, l'entrée dans la profession d'une partie d'entre elles étant plus tardive : certaines poursuivent l'activité de leur époux quand celui-ci part en retraite.

Conjointement au recul de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit. L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48,5 ans en 2017. La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 49,4 % et celle des plus de 55 ans à 28,5 % en 2017. La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans varie selon l'orientation de production. Les éleveurs laitiers, de volailles et d'ovins, caprins sont plutôt jeunes alors que les éleveurs de bovins viande, de porcins, les céréaliers et les exploitants en polyculture-polyélevage sont en moyenne un peu plus âgés. Exception faite des arboriculteurs, la part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans dans les orientations végétal spécialisé est inférieure à la moyenne régionale.

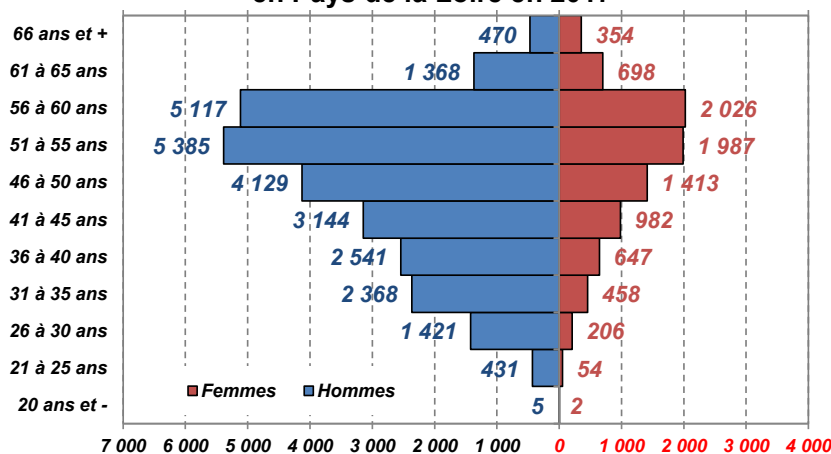
Nombre de chefs d'exploitation par sexe et par département en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



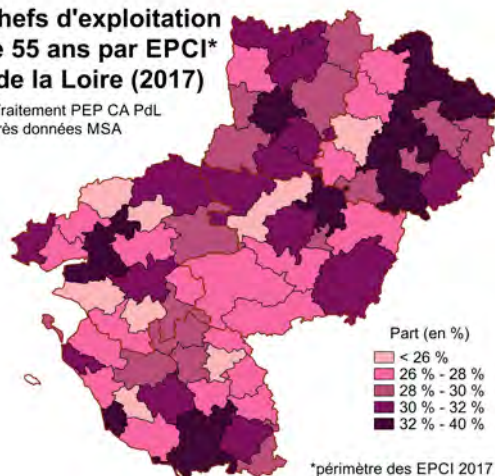
La Mayenne est le département où la proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation est la plus élevée avec 31 % de femmes contre 28 % en Sarthe et 22 à 24 % dans les autres départements.

La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des chefs d'exploitation agricole est prégnant.

En moyenne départementale, la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, se situant aux alentours de 28 %-30 %, est assez homogène. La Loire-Atlantique est le département présentant le taux le plus faible et la Sarthe, le département

Part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



présentant le taux le plus élevé. Les cartes révèlent qu'à l'échelle infra départementale, certains territoires sont plus concernés que d'autres par le vieillissement de la population agricole. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 1,5 % entre 2016 et 2017 en moyenne régionale et dans chacun des départements ligériens.



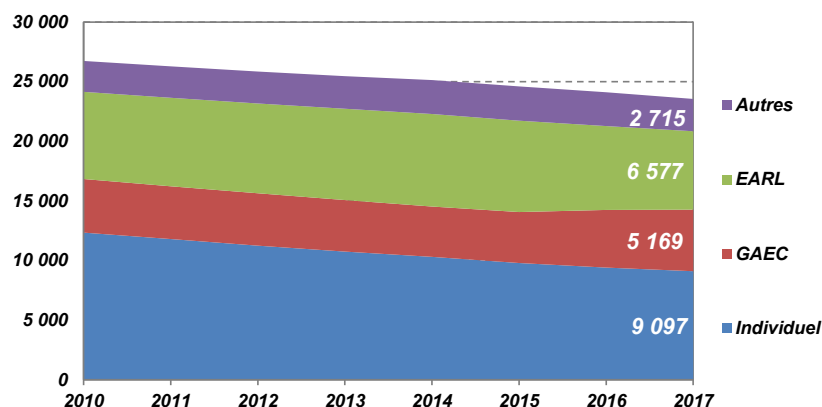
Orientations économiques et statuts

Les Pays de la Loire comptent près de 23 600 exploitations agricoles¹ en 2017. L'élevage est l'orientation principale de plus de 80 % des entreprises agricoles : élevages bovins qu'ils soient laitiers, allaitants ou mixtes (près de la moitié des exploitations ligériennes), élevages avicoles (10 %), élevages porcins (3 %), élevages ovins et caprins (2 %). Un peu moins de 20 % des exploitations sont principalement orientées vers le végétal : les grandes cultures (9 %), mais également la viticulture (5 %) et le végétal spécialisé (6 %).

Les exploitations individuelles représentent moins de la moitié des exploitations ligériennes (39 %), alors qu'elles sont encore majoritaires à l'échelle nationale (54 %). La part d'EARL (28 %) et celle des GAEC (22 %) illustrent le développement de l'agriculture de groupe en Pays de la Loire. Ces statuts sont majoritairement présents dans les exploitations d'élevage et plus particulièrement en production laitière. Les autres statuts sociétaires notamment à vocation commerciale (SARL) sont plutôt rencontrés dans les entreprises orientées vers le végétal spécialisé.

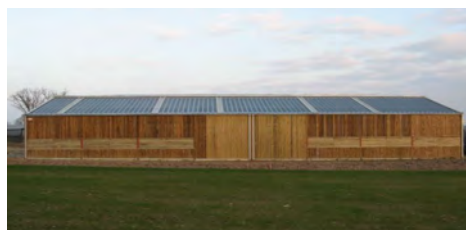
Le nombre d'exploitations agricoles poursuit en 2017 son recul entamé il y a plusieurs décennies. La baisse du nombre d'entreprises agricoles s'élevait en moyenne à 2,3 % par an depuis 2005, mais a tendance à s'atténuer ces dernières années (-1,8 % par an depuis 2010). Les orientations principales maraîchage-floriculture, viticulture, bovins, et porcins connaissent les taux de baisse annuels les plus importants (-2 % et plus en moyenne annuelle depuis 2010). Les orientations arboriculture, pépinière, ovins-caprins et volailles connaissent un recul moindre depuis 2010.

Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



Du point de vue des statuts juridiques, les exploitations individuelles sont celles qui connaissent le taux de baisse annuel le plus important (-5,3 % par an depuis 2005 ; -4,3 % par an depuis 2010). Alors qu'il reculait en valeur absolue jusqu'en 2014, le nombre de GAEC continue de progresser en 2017 (+22,4 % par rapport à 2014) du fait de la conversion d'EARL en GAEC pour bénéficier de la transparence GAEC dans le cadre de l'évolution de la PAC. Mécaniquement, le nombre d'EARL recule (-15,3 % par rapport à 2014). Les autres statuts sociétaires sont en léger recul.

¹Entreprise dont l'importance est au moins égale au seuil d'assujettissement (cf. définition des chefs d'exploitation et co-exploitants).



Spécificités départementales

Le quart des 23 600 exploitations agricoles ligériennes est localisé en Maine-et-Loire en 2017, environ un cinquième respectivement en Mayenne, en Vendée et en Loire-Atlantique et 15 % en Sarthe. Les exploitations orientées vers les productions bovines et polyculture-polyélevage sont majoritaires dans tous les départements, mais dans des proportions variables : entre 53 % en Maine-et-Loire et 80 % des exploitations en Mayenne. La part des exploitations orientées vers le végétal spécialisé et la viticulture est plus marquée en Loire-Atlantique (16 % des exploitations) et en Maine-et-Loire (20 %) et celle des grandes cultures en Sarthe (14 %) et en Vendée (11 %). Ces deux départements se démarquent également par une part plus importante d'exploitations orientées vers les productions avicoles, respectivement 12 % et 18 %.

La répartition des statuts diffère également d'un département à l'autre en lien avec les orientations de production et les dynamiques locales. La part des exploitations individuelles demeure élevée en Sarthe et en Mayenne (respectivement 49 % et 43 %). Elle n'atteint que 32 % des exploitations en Vendée. A contrario, la Sarthe présente le plus faible taux de GAEC en Pays de la Loire (14 %) alors qu'ils atteignent 26 et 27 % des entreprises agricoles en Vendée et en Loire-Atlantique.

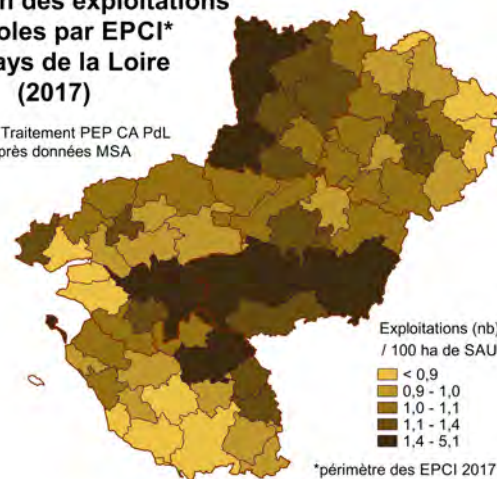
Nombre d'exploitations par département en Pays de la Loire en 2017					
44	49	53	72	85	PdL
4 394	5 827	4 962	3 588	4 785	23 556

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition des exploitations agricoles par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



La densité des exploitations agricoles est plus importante autour d'un axe nord-sud allant de l'ouest mayennais au nord-est de la Vendée en passant par le sud du Maine-et-Loire et d'un axe ouest-est le long de la Loire. La principale raison de cette distribution est la présence plus importante de petites et moyennes exploitations orientées vers l'élevage ou encore les cultures spécialisées (Maine-et-Loire et Loire-Atlantique).

Répartition des exploitations par structure juridique par département en Pays de la Loire en 2017						
	44	49	53	72	85	PdL
Individuel	37%	36%	43%	49%	32%	39%
GAEC	27%	19%	23%	14%	26%	22%
EARL	25%	32%	27%	26%	28%	28%
Autres¹	11%	14%	7%	11%	13%	12%

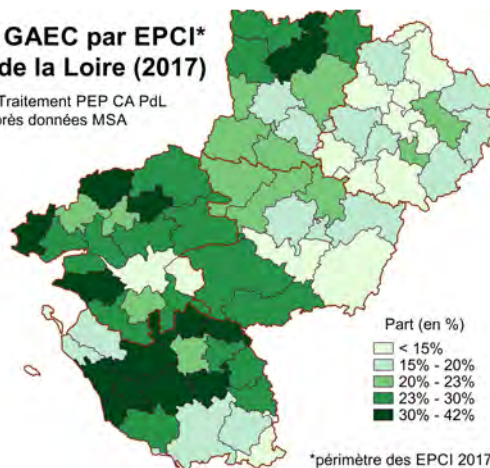
¹dont GFA et SCEA

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Part des GAEC par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

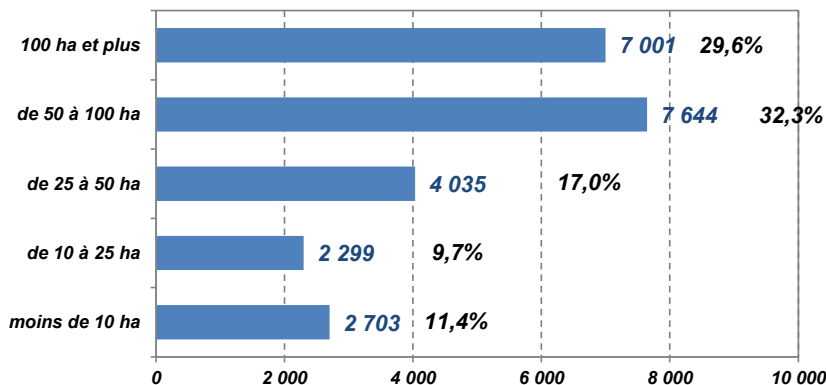
Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



Dimension économique des exploitations ligériennes

La SAU moyenne des exploitations ligériennes est de 79 ha en 2017. Compte tenu du processus continu de restructuration des exploitations, la SAU moyenne régionale continue de progresser à un rythme moyen annuel oscillant entre 1,4 et 1,6 % sur les cinq dernières années. En 2017, les exploitations de plus de 100 ha confortent leur part qui atteint près de 30 % des exploitations ligériennes. Les exploitations de 10 à 50 ha poursuivent leur recul tandis que celles de moins de 10 ha voient leur effectif progresser par rapport à 2016. Les SAU les plus importantes sont en moyenne exploitées dans les orientations de productions principales suivantes : polyculture-polyélevage (109 ha), bovins mixtes (106 ha), bovins lait (95 ha), porcins (83 ha) ainsi que bovins viande (80 ha) puis grandes cultures (76 ha). Les exploitations de moins de 10 ha sont généralement des entreprises de cultures spécialisées (maraîchage, horticulture-pépinière) ou d'élevages spécialisés (volailles, lapins, veaux de boucherie). Ce sont les GAEC qui en moyenne exploitent la SAU la plus importante (141 ha toutes

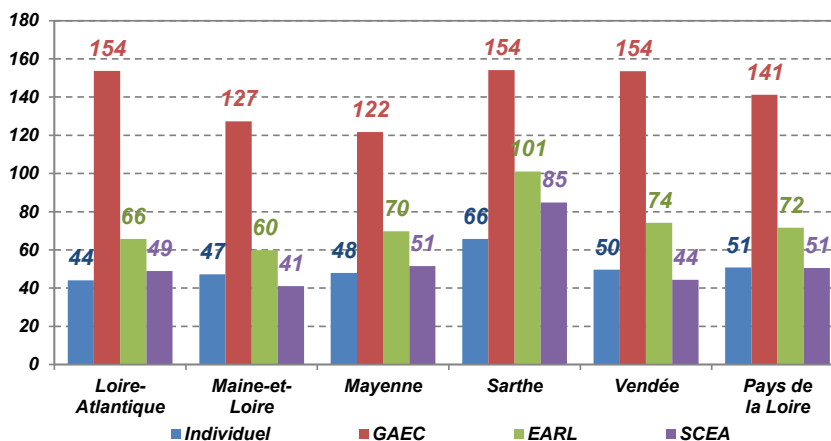
Nombre d'exploitations agricoles par taille en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

SAU moyenne des exploitations agricoles par type juridique et par département en 2017 (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

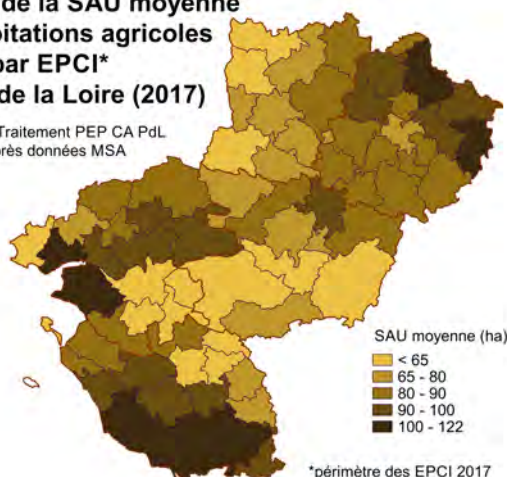
Source : MSA

orientations confondues), suivis des EARL (72 ha) puis SCEA (53 ha) et des individuels (51 ha).

Spécificités départementales

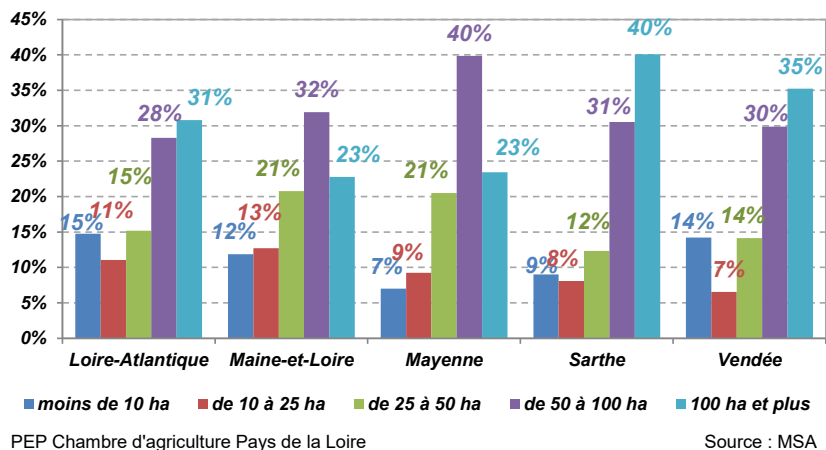
Répartition de la SAU moyenne des exploitations agricoles par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



La SAU moyenne des exploitations varie fortement d'un département à l'autre : de 68 ha en Maine-et-Loire à 90 ha en Sarthe (72 ha en Mayenne, 82 ha en Loire-Atlantique et 88 ha en Vendée). La part des exploitations de plus de 100 ha se distribue de la même façon : de 23 % des exploitations en Maine-et-Loire et en Mayenne à 40 % en Sarthe. Les petites structures sont plus fréquentes en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire en raison de leur orientation plus marquée vers les productions végétales spécialisées. A l'opposé, on retrouve une part plus

Répartition des exploitations agricoles par taille et par département en Pays de la Loire en 2017



importante de structures de plus grande taille en Vendée en raison du nombre plus important de GAEC ainsi qu'en Sarthe où les grandes cultures et polyculture-polyélevage sont plus présents. La Mayenne, quant à elle, présente une plus forte proportion de structures agricoles de taille moyenne (50 à 100 ha).

Ces spécificités départementales se retrouvent dans la lecture des SAU moyennes selon le statut juridique. La Sarthe se démarque nettement des autres départements par une SAU moyenne plus importante quel que soit le statut juridique.



Les installations

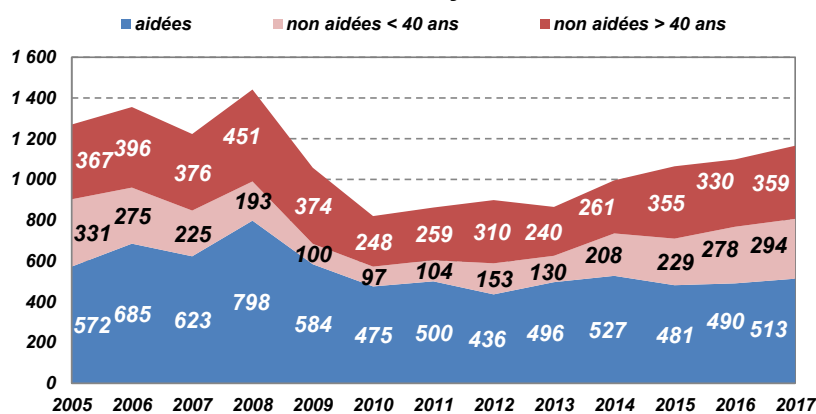
En 2017, 1 166¹ installations ont été dénombrées en Pays de la Loire dont 513² avec des aides à l'installation. Le nombre d'installations poursuit sa hausse entamée en 2014, parallèlement aux cessations d'activité agricole. La forme GAEC a été de nouveau très sollicitée par les nouveaux installés en 2017 (38 % des installations). La possibilité depuis 2014 de faire des GAEC entre époux et d'accéder ainsi à la transparence dans le cadre du versement des aides PAC est le principal élément d'explication.

Sur les années 2005-08, les installations avoisinaient les 1 300 par an. Cette période correspond à l'arrivée en retraite des papy boomers et la mise en place de mesures de préretraite qui ont permis à un nombre conséquent d'agriculteurs âgés de 55 à 59 ans de bénéficier de préretraite sociale. Ainsi, sur cette période, les possibilités d'installations ont été accentuées. Avec l'arrêt de ces mesures en novembre 2008, les départs de la tranche 55-59 ans ont chuté, réduisant alors le nombre d'installations.

Chiffres clés 2017

- 1 166 installations
- 65 % des installations en élevage
- 31 % des installés ont plus de 40 ans
- 64 % d'installations aidées parmi les moins de 40 ans

Evolution des installations aidées et non aidées en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

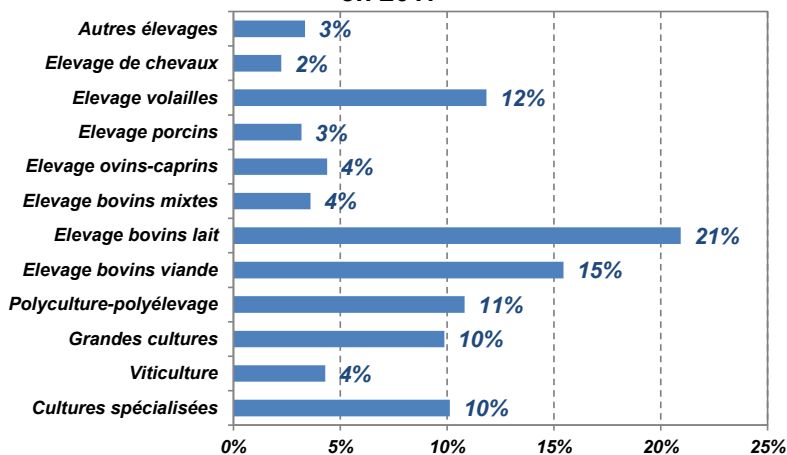
Sources : MSA et PIT CA PdL

Les installations par type d'activité

Les deux tiers des installations se réalisent en élevage. Les systèmes bovins sont prédominants : 40 % des installations en 2017. Bien qu'en forte diminution, les bovins lait restent la première orientation de production des installations ligériennes (21 % en 2017).

Les cultures spécialisées, la viticulture et les cultures céréalières regroupent 24 % des installations.

Répartition des installations (aidées ou non) par orientation agricole en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

¹ Toutes installations hors transferts entre époux.

² Sur le périmètre des champs analysés (voir annexe à la fin du document). 528 installations aidées au total.

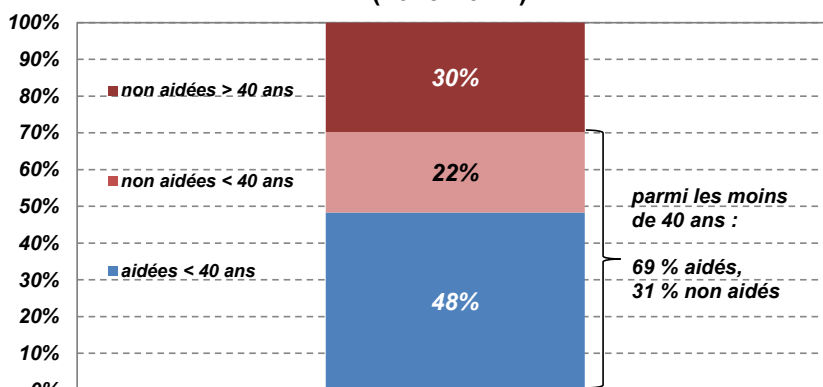
Les installations selon l'âge

Sur les cinq dernières années, 30 % des installés avaient plus de 40 ans. Et parmi les moins de 40 ans, population cible de la DJA, 69 % ont mobilisé des aides à l'installation.

D'après une étude réalisée par le Pôle Transmission Installation de la Chambre d'agriculture (PIT CA PdL), la majorité des moins de 40 ans qui se sont installés sans aides ne pouvaient réglementairement pas accéder aux aides nationales à l'installation de par l'absence de diplôme conférant la capacité professionnelle agricole.

D'autres n'y ont pas eu recours pour différentes raisons : l'appréhension de la complexité des procédures, la dimension économique des exploitations (trop petites pour être éligibles), les réfractaires au dispositif d'accompagnement à l'installation, le manque de

Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans en Pays de la Loire (2013-2017)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : MSA et PIT CA PdL

disponibilité en temps ou le délai trop court compte tenu d'une opportunité de reprise.

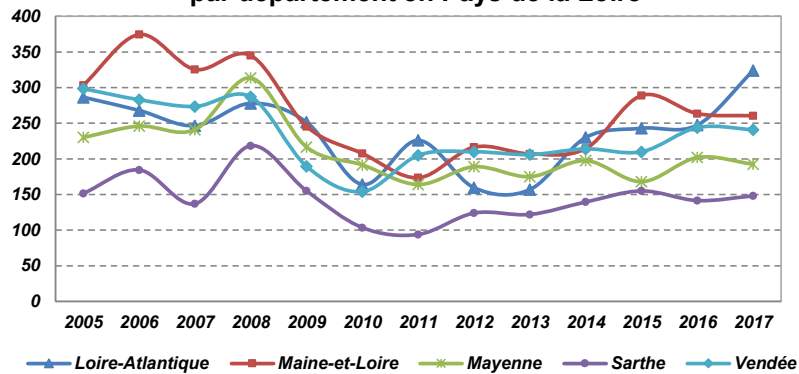
Depuis 2015, la proportion de non aidés parmi les moins de 40 ans a nettement progressé. Quelques éléments d'explication peuvent être avancés : les taux d'intérêt très bas proposés par les banques rendant obsolètes les prêts bonifiés, le flou administratif engendré par la mise en place de la nouvelle programmation des aides à l'installation, les installations sur de petites surfaces, la fin des quotas laitiers.



Spécificités départementales

Avec 324 installations en 2017, la Loire-Atlantique compte le plus de nouveaux installés en agriculture loin devant le Maine-et-Loire (261 installations) et la Vendée (241) où le nombre d'installations est resté stable. La Mayenne est plus en retrait avec 193 installations en 2017 (150 à 200 installations par an ces dernières années). La Sarthe est le département comptant le moins d'installations : entre 100 et 150 par an.

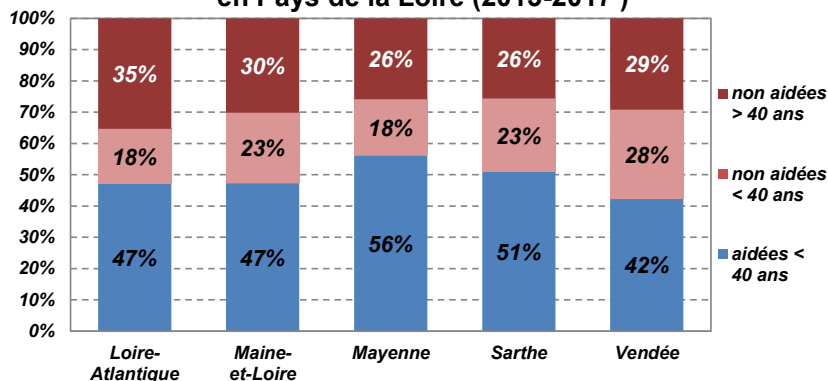
Evolution des installations aidées et non aidées par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans par département en Pays de la Loire (2013-2017)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : MSA et PIT CA PdL

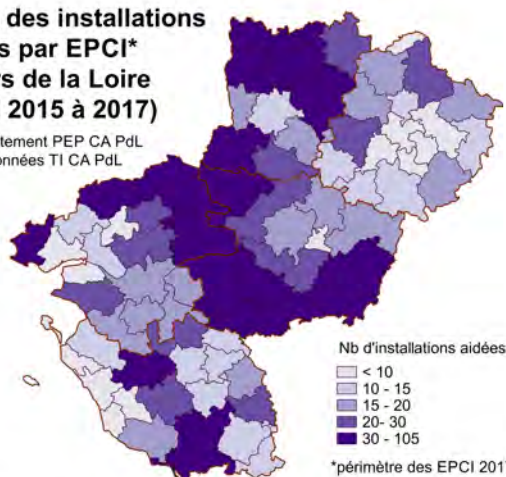
Une forte proportion d'installés de plus de 40 ans est à relever en Loire-Atlantique (35 % sur la période 2013-17). Par contre, ce département affiche la part la plus faible, avec la Mayenne, en non aidés de moins de 40 ans (18 % des installés).

Contrairement à la Vendée, où le nombre d'installés sans aides, alors qu'ils le pourraient de par leur âge, est très élevé (28 %). Des installations en Vendée en volailles fermières (sur moins d'une SMA), en intégration avec des opérateurs économiques ou

de conjoints d'exploitant intégrant des sociétés sans solliciter les aides expliquent en partie ces écarts.

Répartition des installations aidées par EPCI* en Pays de la Loire (Cumul 2015 à 2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données TI CA PdL



Nb d'installations aidées
 < 10
 10 - 15
 15 - 20
 20 - 30
 30 - 105

*périmètre des EPCI 2017

Remarque : prendre en compte l'hétérogénéité de la dimension des EPCI pour la lecture des données.



Nombre d'installations par sexe et par département en Pays de la Loire en 2017

	44	49	53	72	85	PdL
Hommes	212	183	129	102	151	776
Femmes	112	78	64	46	91	391
% Femmes installées	35%	30%	33%	31%	38%	33%
% Femmes chefs d'exploit.	24%	22%	31%	28%	22%	25%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

En 2017, un tiers des installés étaient des femmes en Pays de la Loire. Dans le temps, cette proportion a légèrement tendance à diminuer. Notons que, sur les cinq dernières années, 19 % des installations aidées en Pays de la Loire étaient féminines. Les femmes s'installent plus tardivement que

les hommes, elles ont pour moitié plus de 40 ans. La Sarthe et la Mayenne sont les départements qui comptent la plus forte proportion de femmes à s'installer comme chef d'exploitation (autour de 35 % en moyenne sur les cinq dernières années).

Parmi les installés, la part des femmes s'avère plus prononcée en élevage de chevaux (55 % des installés) et dans les élevages de petits animaux (volaille, porcs, caprins, ovins...) : 41 % des installés ces cinq dernières années.



Les cessations

2 320 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2017 en Pays de la Loire. Cela représente 6,6 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les cessations d'activité agricole ont connu une période creuse entre 2009 et 2013 (un peu moins de 1 500 par an en moyenne, soit 3,8 % des chefs d'exploitation). Malgré un léger recul, l'année 2017 confirme le signe de reprise des cessations d'activité agricole observée depuis 2013. Les cessations d'activité des chefs d'exploitation âgés entre 55 et 59 ans ont été beaucoup plus importantes entre 2005 et 2008 sous l'impulsion de dispositifs réglementaires : la préretraite agricole et le départ en retraite avant 60 ans pour carrière longue.

Chiffres clés 2017

- **2 320 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité**
- **Part des moins de 55 ans dans les cessations d'activité : 22 %**

Les cessations par type d'activité

Les cessations d'activité dans les orientations bovines et polyculture-polyélevage représentent les deux tiers des cessations d'activité agricole en 2016.

Les élevages bovins viande, bovins mixtes et porcins connaissent un taux de cessation d'activité des chefs d'exploitation supérieur à la moyenne régionale. Les orientations bovins lait et ovins-caprins et volailles se situent en dessous. Les productions végétales spécialisées, le maraichage, l'horticulture et la pépinière connaissent par contre un taux de départs précoces égal ou supérieur à la moyenne régionale.

Taux de cessation* d'activité agricole selon l'orientation en Pays de la Loire en 2017				
Orientation principale de l'exploitation	< 50 ans	< 55 ans	< 60 ans	Total
Maraichage**	2,7%	3,4%	4,3%	8,0%
Arboriculture	1,5%	1,5%	2,4%	5,2%
Pépinière	2,0%	4,6%	5,3%	7,7%
Grandes cultures	0,8%	1,1%	2,2%	6,5%
Viticulture	1,2%	1,7%	2,7%	6,4%
Elevages bovins lait	0,9%	1,4%	2,4%	6,3%
Elevages bovins viande	0,7%	1,1%	2,0%	6,9%
Elevages bovins mixtes	0,8%	1,3%	2,2%	7,4%
Elevages ovins, caprins	2,2%	2,6%	3,1%	5,3%
Elevages porcins	0,4%	0,7%	2,1%	6,8%
Elevages de volailles	1,2%	2,0%	3,1%	6,3%
Polyculture polyélevage	0,7%	1,0%	2,0%	6,7%
Total orientations agricoles	1,0%	1,5%	2,5%	6,6%

* nombre de cessation d'activité rapporté à la population de chefs d'exploitation

** et horticulture

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

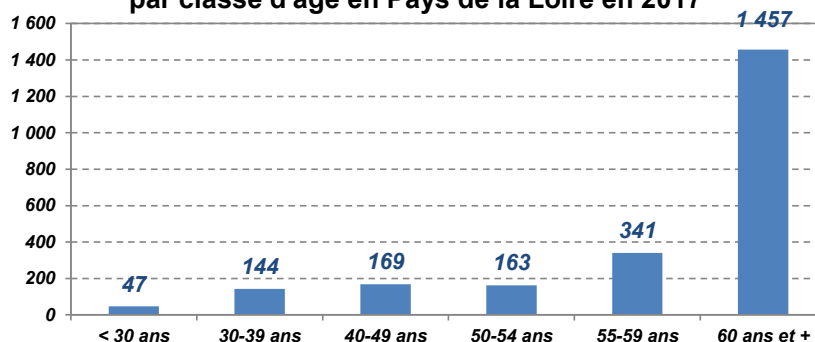
Source : MSA

Les cessations selon l'âge

Sur la période 2013-17, 60 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 17 % entre 55 et 59 ans et 23 % à moins de 55 ans (16 % à moins de 50 ans).

En 2017, 63 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus, 15 % entre 55 et 59 ans et 22 % à moins de 55 ans (15 % à moins de 50 ans).

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

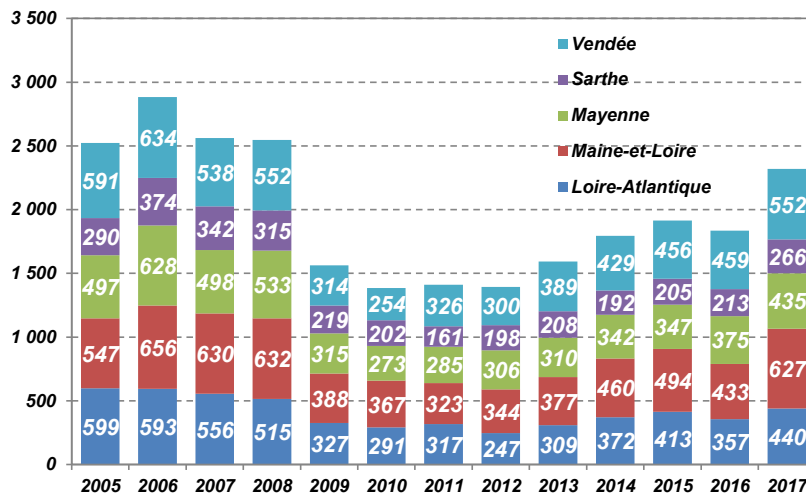
Source : MSA



L'analyse départementale indique une certaine homogénéité des taux de cessation agricole au cours des cinq dernières années. La part des cessations s'échelonne en moyenne quinquennale entre 4,3 et 5,9 % de la population de chefs d'exploitation, la moyenne régionale étant de 5,3 %.

Ce taux est plus élevé en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée (entre 5,4 % et 5,9 %). Il est moindre en Sarthe et en Mayenne (respectivement 4,3 % et 4,8 %).

Evolution des cessations d'activité agricole par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

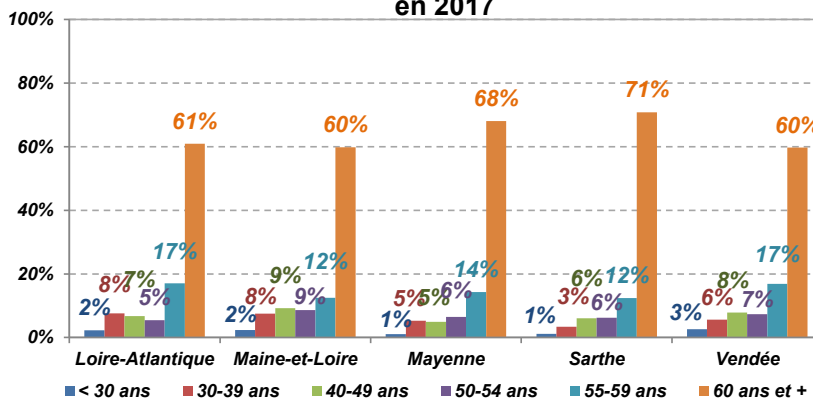
Source : MSA

L'analyse départementale des cessations d'activité par classe d'âge précise la diversité des dynamiques de départs à l'œuvre.

En moyenne 2013-17, deux grandes dynamiques départementales se distinguent. Les départements dont la part des cessations d'activité à 60 ans et plus est supérieure à la moyenne régionale (et à contrario dont les départs précoces sont moindres). Il s'agit de la Mayenne, la Sarthe, et du Maine-et-Loire. La Loire-Atlantique et la Vendée présentent le profil inverse.

En 2017, cette analyse reste vraie à l'exception du Maine-et-Loire dont le taux de cessation d'activité à 60 ans et plus devient inférieur à la moyenne régionale.

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge et par département en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



Les emplois salariés dans les exploitations

Le secteur agricole ligérien emploie près de 26 400 ETP salariés. Cet effectif comprend les salariés familiaux. L'emploi salarié progresse de 7 % par rapport à 2010 (+1 700 ETP). La hausse est notable par rapport à 2017 et renforce sa part dans l'emploi agricole. La poursuite de l'agrandissement des exploitations favorise le développement de l'emploi salarié. Le recul de la part des autres actifs familiaux dans la main d'œuvre des exploitations agricoles explique aussi cette évolution. Cette tendance a déjà été constatée entre les deux recensements de l'agriculture de 2000 et 2010. Les secteurs des cultures spécialisées (arboriculture, maraîchage, horticulture et pépinière) et de la viticulture génèrent à eux seuls 63 % des emplois salariés régionaux (exprimés en ETP).

Les exploitations polyculture-polyélevage emploient 20 % des ETP salariés et les élevages spécialisés 16 %. 52 % des ETP salariés sont des CDI. Ce taux est plus important dans les élevages spécialisés : 73 % pour les petits animaux (volailles, lapins) et 65 % pour les gros animaux (bovins...). Il est plus faible dans les autres orientations de production hormis celle des champignonnières : entre 46 % et 53 %. Sans que les ETP CDD puissent être tous interprétés comme des emplois saisonniers, le taux de CDD illustre néanmoins le caractère saisonnier de l'activité agricole et notamment celles du végétal spécialisé et de la viticulture. Les femmes représentent 40 % de l'emploi salarié régional exprimé en ETP. Cette moyenne masque des écarts importants d'une branche agricole à l'autre. L'emploi salarié féminin est bien représenté dans les exploitations « cultures spécialisées » (51 %) mais nettement moins présent dans les exploitations polyculture-polyélevage (26 %).

Chiffres clés 2017

- 26 400 ETP salariés
- 63 % des ETP en cultures spécialisées et viticulture
- 52 % des ETP en CDI
- 43 % de femmes

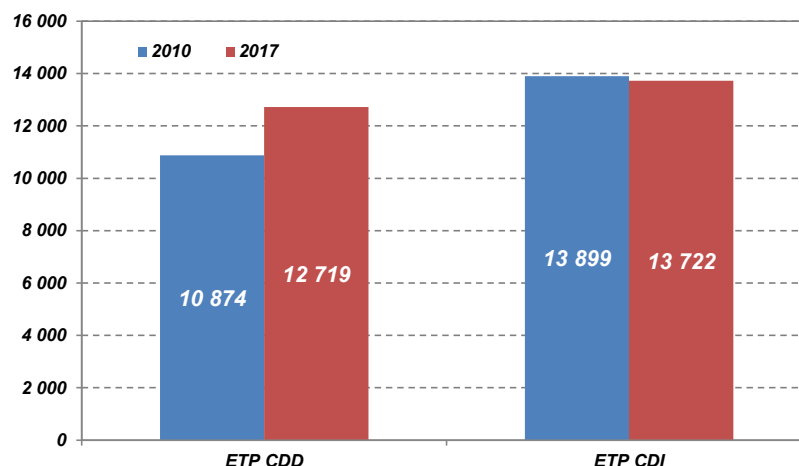
Répartition du salariat dans les exploitations agricoles par type d'activité et par type de contrats en Pays de la Loire en 2017

Type d'activité	ETP CDI	ETP CDD	Total ETP	Part CDI	Part Femmes	Nb. Contrats par ETP
Cultures spécialisées	6 123	7 263	13 386	46%	57%	3,72
Champignonnières	271	26	298	91%	49%	1,18
Élevage spécialisé de gros animaux	664	405	1 069	62%	43%	2,20
Élevage spécialisé de petits animaux	2 238	809	3 047	73%	33%	3,67
Polyculture-polyélevage	2 870	2 548	5 419	53%	26%	5,25
Viticulture	1 556	1 667	3 223	48%	28%	6,59
Total	13 722	12 719	26 442	52%	43%	4,29

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

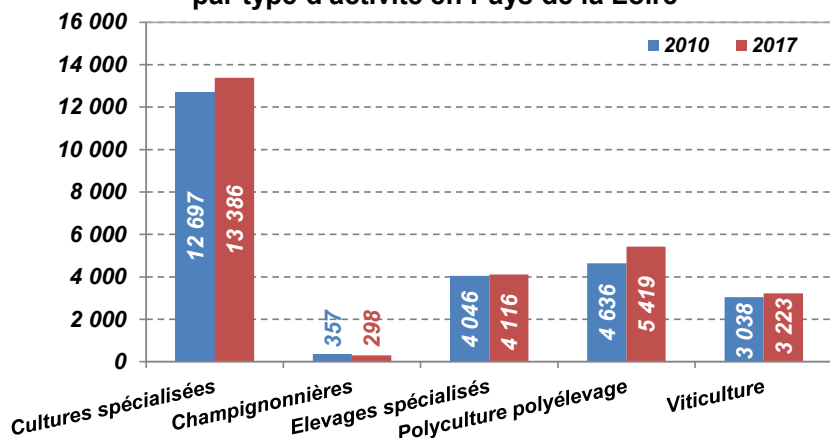
Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type de contrats signés en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

A peu près stables dans les élevages spécialisés, les effectifs salariés exprimés en ETP progressent dans le secteur du végétal spécialisé et dans les exploitations polyculture-polyélevage (en moindre mesure en viticulture). La proportion de CDI s'était accentuée de quelques pourcents à la fin des années 2000. Elle s'érode légèrement entre 2010 et 2017.



Compte tenu de l'importance du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 70 % de l'emploi salarié régional (exprimé en ETP) est localisé dans ces deux départements.

L'emploi salarié agricole est en effet plus important dans les principaux bassins de productions viticoles, arboricoles, légumières, horticoles et pépinières qui se distribuent d'est en ouest du sud de la Sarthe au bassin nantais en passant par la vallée de la Loire. Ces orientations de production représentent environ les trois quarts de l'emploi salarié en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 45 % en Sarthe, 40 % en Vendée et seulement 18 % en Mayenne.

L'emploi salarié agricole se retrouve aussi dans l'ensemble des exploitations d'élevage et de cultures avec ou sans diversification. Ces entreprises emploient la majeure partie des ETP salariés en Mayenne et en Vendée et en moindre mesure en Sarthe. L'évolution du nombre d'ETP salariés est assez

Nombre d'équivalents temps plein par type d'activité et par département en Pays de la Loire en 2017

Type d'activité	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	4 474	6 118	281	1 131	1 382	13 386
Champignonnières	4	243	0	51	0	298
Elevage spécialisé de gros animaux	270	183	140	250	226	1 069
Elevage spécialisé de petits animaux	394	1 363	358	207	725	3 047
Polyculture-polyélevage	1 260	1 137	794	911	1 317	5 419
Viticulture	760	2 319	0	32	113	3 223
Total	7 160	11 363	1 573	2 582	3 764	26 442
Total en 2010	6 103	11 255	1 366	2 779	3 270	24 773

PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Nombre d'équivalents temps plein salariés par type de contrat et par département en Pays de la Loire en 2017

Type de contrat	44	49	53	72	85	PdL
CDI	3 823	5 835	981	1 121	1 963	13 722
CDD	3 337	5 528	592	1 462	1 801	12 719
Total	7 160	11 363	1 573	2 582	3 764	26 442
% CDI	53%	51%	62%	43%	52%	52%
% CDI en 2010	58%	55%	70%	50%	57%	56%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

différenciée d'un département à l'autre depuis 2010. Alors qu'il connaît de fortes progressions en Loire-Atlantique (17 %), en Mayenne et en Vendée (15 %), l'emploi salarié se maintient tout juste en Maine-et-Loire, et diminue en Sarthe (-7 %). La légère érosion de la part des CDI, observée en moyenne régionale par rapport à 2010, est une réalité dans tous les départements ligériens.



Les emplois salariés dans les industries agroalimentaires

Les Pays de la Loire sont, à l'instar du secteur agricole, la troisième région de l'agroalimentaire français. L'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial), premier secteur industriel régional, rassemble 1 076 établissements et emploie 47 940 salariés en 2015. Elle a généré un chiffre d'affaires de 13,2 Md€. L'industrie agroalimentaire ligérienne est principalement orientée vers la viande et les produits laitiers (respectivement 38 et 24 % du chiffre d'affaires). Les principaux leaders français privés de ces branches d'activité présents sur le territoire ligérien sont : Bigard (Charal, Socopa), LDC, Lactalis, Fleury Michon... Les coopératives polyvalentes Terrena et Agrial exercent également dans ces deux secteurs, la Cavac dans la branche viande uniquement. Sodiaal et Eurial, également leaders au plan national sont des coopératives spécialisées dans la branche des produits laitiers. C'est par ailleurs un secteur qui réalise 10 % de son chiffre d'affaires à l'export (1,3 Md €) et qui a investi 372 M€ en 2015.

L'emploi salarié agroalimentaire représente près du quart de l'emploi salarié industriel régional (24 %). Il s'est développé jusqu'au début des années 2000 avant de s'ajuster à la baisse. Il s'est maintenu depuis une dizaine d'années et démontre même une certaine robustesse comparativement à l'emploi salarié dans les autres secteurs industriels qui a fortement reculé depuis 2000. A l'échelle nationale, l'emploi salarié agroalimentaire a connu une progression moins soutenue jusqu'au début des années 2000. Il connaît une légère décroissance depuis dix ans.

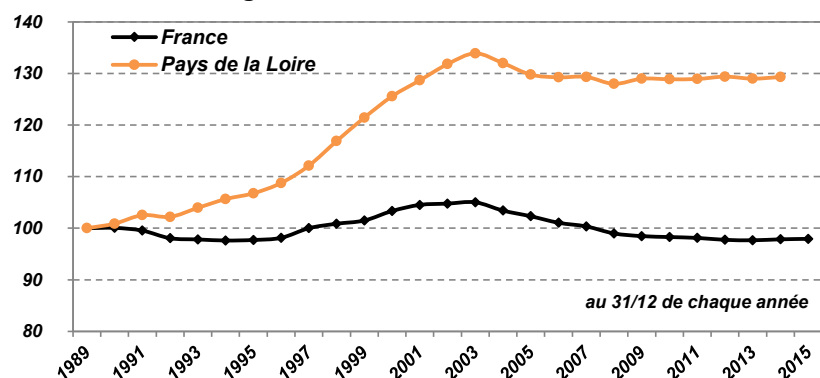
En 2015, les 1 076 établissements agroalimentaires ligériens emploient 47 940 salariés dont 41 % de femmes.

Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est très majoritairement généré par quatre secteurs : les viandes (38 %), les produits laitiers (24 %), la boulangerie et la pâtisserie (12 %) et les aliments pour animaux (8 %). Ce sont aussi les secteurs qui emploient la majeure partie de la main d'œuvre salariée (plus des trois

Chiffres clés 2015

- 1 076 établissements (hors artisanat commercial)
- 47 940 salariés
- 3^e au rang national en termes de chiffre d'affaires
- 13,2 Md€ de chiffre d'affaires

Evolution des emplois salariés dans les industries agroalimentaires (base 100 : 1989)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : INSEE

L'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2015

Secteurs d'activité	Nb établissements	Effectif salarié
Industrie des viandes	248	21 856
Industrie du poisson	35	881
Industrie des fruits et légumes	51	851
Industrie des corps gras	14	376
Industrie laitière	70	6 668
Travail des grains	45	724
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	109	7 944
Fabrication d'aliments pour animaux	77	1 753
Fabrication de boissons	136	1 055
Autres industries alimentaires	291	5 832
Ensemble IAA	1 076	47 940

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste - CLAP

quarts) : 46 % dans l'industrie de la viande, 17 % dans la boulangerie-pâtisserie et 14 %

dans l'industrie laitière. Le taux de féminisation de l'emploi

salarié agroalimentaire varie selon les branches d'activités.



Les salariés des établissements de l'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2015						
Secteurs d'activité	44	49	53	72	85	PdL
Industrie des viandes	2 259	4 047	2 862	6 115	6 573	21 856
<i>dont transf.viande boucherie</i>	537	2 671	1 411	2 140	858	7 617
<i>dont transf.viande volaille</i>	697	684	1 045	2 676	3 440	8 542
<i>dont prépa. industr. à base de viande</i>	1 025	692	406	1 299	2 275	5 697
Industrie du poisson	350	65	s*	0	464	s**
Industrie des fruits et légumes	33	689	70	37	22	851
Industrie des corps gras	340	33	0	3	0	376
Industrie laitière	1 918	653	2 592	1 156	349	6 668
Travail des grains	388	111	92	68	65	724
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	1 844	1 668	56	175	4 201	7 944
Fabrication d'aliments pour animaux	252	589	302	231	379	1 753
Fabrication de boissons	226	639	s*	161	27	s**
Autres industries alimentaires	854	1 199	539	721	2 519	5 832
Ensemble IAA	8 464	9 693	6 517	8 667	14 599	47 940

*secret statistique compris entre 0 et 3 non inclus **secret statistique induit

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

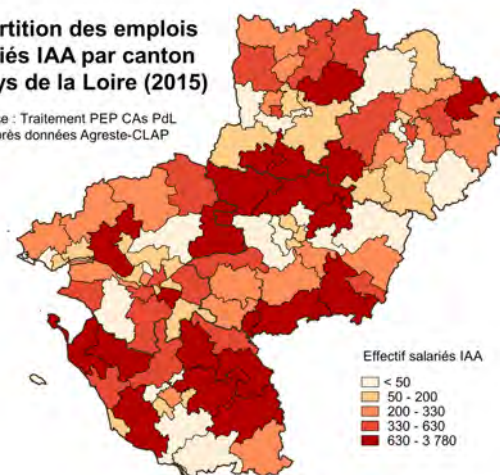
Source : Agreste - CLAP

Près du tiers de l'emploi agroalimentaire régional se situe en Vendée (30 %). Les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire en emploient un cinquième chacun, la Loire-Atlantique 18 % et la Mayenne 14 %.

La croissance de l'emploi salarié a été particulièrement importante en Vendée et en Maine-et-Loire au cours des années 1990 (de l'ordre de 50 %). Il s'est maintenu en Vendée depuis le début des années 2000 mais a un peu reculé en Maine-et-Loire. La progression a été moins spectaculaire en Sarthe (environ 30 %), le même réajustement s'observe à partir de 2004. L'emploi agroalimentaire a connu une croissance plus faible

Répartition des emplois salariés IAA par canton en Pays de la Loire (2015)

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données Agreste-CLAP



en Loire-Atlantique et en Mayenne (respectivement 20 % et 10 %) mais plus régulière.

Les départements ligériens présentent une dominante d'activité qui leur est propre mais chacun d'entre eux reste très marqué par l'industrie de la viande, à l'exception de la Loire-Atlantique.



Valeur économique des productions régionales

En 2017, les Pays de la Loire ont généré un chiffre d'affaires agricole de 5,845 milliards d'euros (hors production fourragère, activités de services et subventions d'exploitations). A ce chiffre d'affaires s'ajoutent 665 millions d'euros de subventions d'exploitations.

Les productions animales prédominent fortement. Elles représentent 69 % du chiffre d'affaires agricole régional dont 41 % pour les seuls produits bovins (lait et viande bovine). La production de volailles pèse également beaucoup (14 %). Quant à la production porcine, son poids tend à diminuer depuis 2007, elle ne représente plus aujourd'hui que 6 % du chiffre d'affaires agricole régional.

Les Pays de la Loire se caractérisent par une grande diversité de productions végétales. Un peu plus de 45 % du chiffre d'affaires des productions végétales provient des cultures COP (céréales, oléagineux et protéagineux) en 2017.

Les 55 % restants se répartissent entre les légumes, l'horticulture pépinière, et les vins, très présents en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, ainsi que les fruits (pommes principalement) également produits en Sarthe.

En termes d'évolution, le chiffre d'affaires agricole régional a augmenté entre 2010 et 2012, essentiellement grâce à la progression du prix des cultures de vente, du lait et de la viande bovine.

Après une phase de relative stabilité jusqu'en 2014, il est retombé au dessous des 6 milliards d'euros sur les trois dernières années par suite des baisses de prix qui ont affecté tour à tour les différentes productions régionales.

Chiffres clés 2017

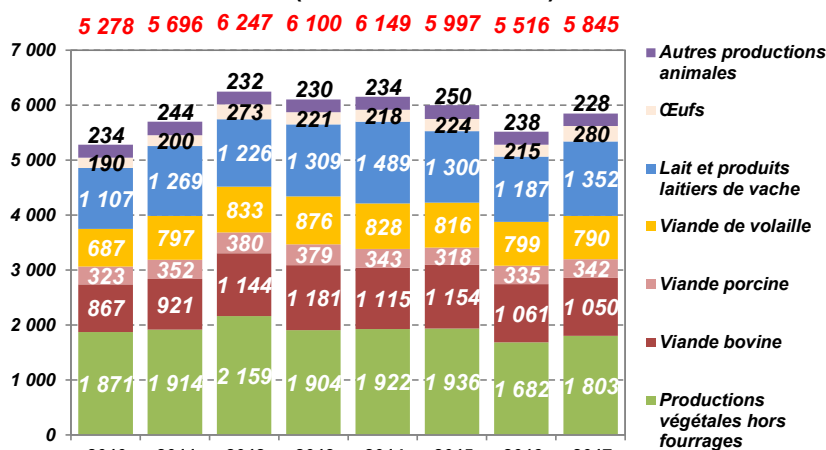
- **5,845 Md€ de chiffre d'affaires**
- **665 M€ de subventions**
- **Résultat net d'exploitation (après amortissements) de 635 M€**

Valeur de la production agricole en Pays de la Loire en 2017 (hors services, fourrages et subventions)		
(en millions d'euros)	Valeur	Part
Productions végétales	1 803	31%
COP	809	14%
Fruits	175	3%
Légumes	251	4%
Horticulture pépinière	288	5%
Vins	265	5%
Cultures industrielles	16	0%
Productions animales	4 042	69%
Viande bovine	1 050	18%
Viande porcine	342	6%
Viande de volaille	790	14%
Lait et produits laitiers de vache	1 352	23%
Œufs	280	5%
Autres productions animales	228	4%
Production totale	5 845	100%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

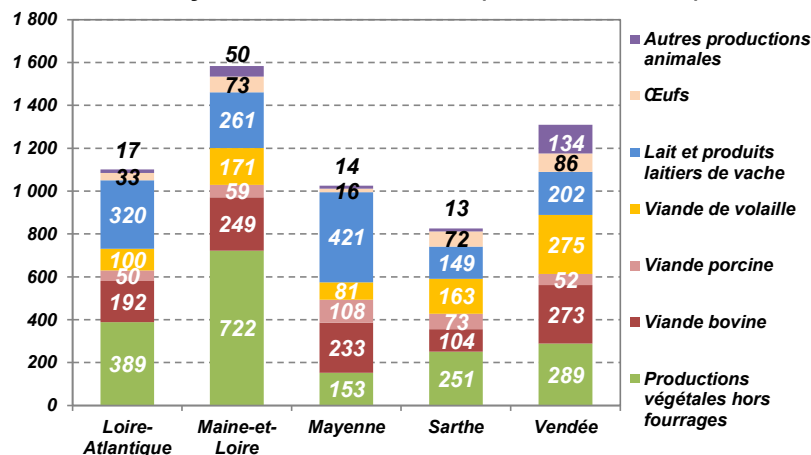
Evolution du chiffre d'affaires* en Pays de la Loire (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

*hors services, fourrages et subventions
Source : Agreste

Répartition du chiffre d'affaires* par département en Pays de la Loire en 2017 (millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

*hors services, fourrages et subventions

Source : Agreste

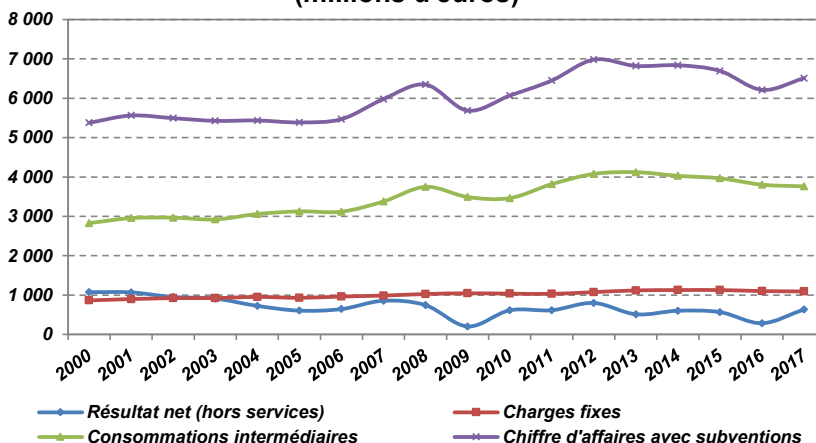
Au sein de l'agriculture régionale, les départements du Maine-et-Loire et de la Vendée dégagent les plus forts chiffres d'affaires (respectivement 1,58 et 1,31 milliards d'euros en 2017), avec un poids important du végétal spécialisé en Maine-et-Loire, des cultures de vente, de la viande bovine, et de la volaille en Vendée. En Loire-Atlantique et en Mayenne, le chiffre d'affaires avoisine le milliard d'euros, tandis qu'en Sarthe, où le poids de l'élevage est moins important, il se situe autour de 800 millions d'euros.

Résultats économiques de l'agriculture régionale

En 2017, l'agriculture régionale a dégagé (selon les comptes provisoires de l'agriculture d'Agreste) un résultat net d'exploitation (après amortissement) de 635 millions d'euros (hors activités de services). Il retrouve ainsi son niveau de 2015, après la conjoncture difficile de 2016 (prix du lait en baisse, faibles rendements culturaux).

L'analyse sur longue période montre une tendance lourde à la baisse du résultat économique régional, qui résulte notamment du poids croissant des charges.

Evolution du résultat agricole net en Pays de la Loire en valeur courante (millions d'euros)

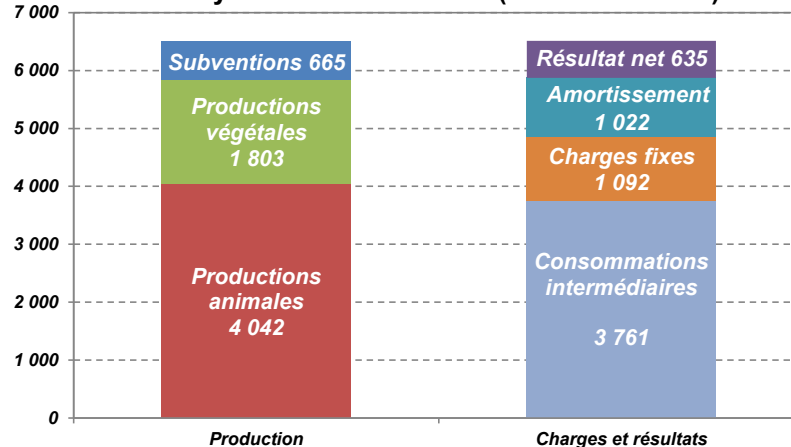


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

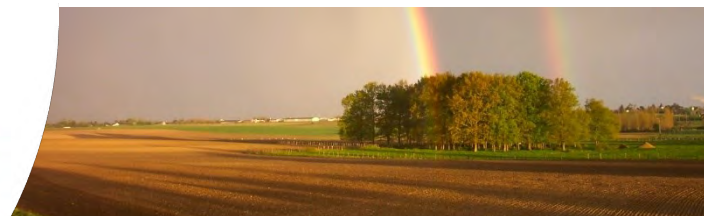
Depuis 1990, le poids des consommations intermédiaires comparé à la valeur de la production agricole (incluant les subventions) a très fortement augmenté, passant de 48 % à 58 %, en raison de l'augmentation du prix des intrants. Les postes les plus concernés par les hausses de prix sont l'énergie, les engrais et l'aliment du bétail acheté, en particulier depuis 2006. Ce ciseau des prix défavorable explique le plafonnement des revenus sur la période récente.

Production, charges et résultats en Pays de la Loire en 2017 (millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Utilisation de l'espace agricole

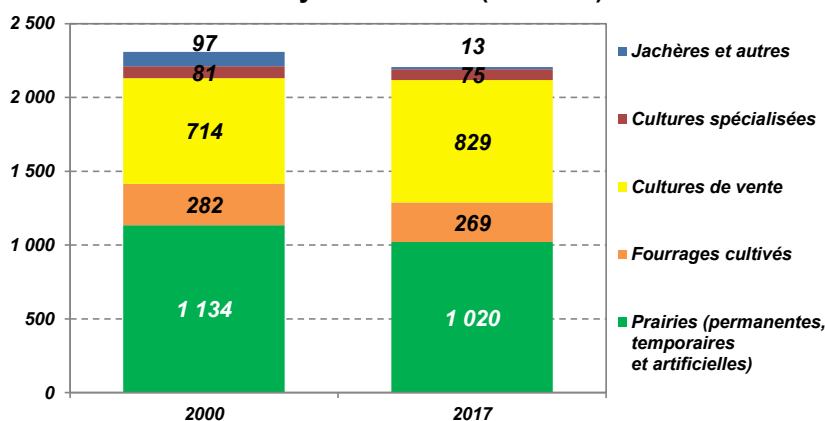
En 2017, l'agriculture occupe 2,2 millions d'hectares en Pays de la Loire, ce qui représente plus des deux tiers de la surface régionale (69 % contre 54 % au plan national).

Le reste du territoire se répartit entre les sols artificialisés : 393 000 ha, les surfaces boisées : 493 000 ha, ainsi que les landes, rochers et eaux intérieures : 132 000 ha.

Chiffres clés 2017

- 2,2 millions d'ha
- Part de la SAU par rapport à la surface totale : 69 %
- Part de la surface fourragère : 58 %

Evolution de la répartition de la SAU en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Areste

Depuis 2000, les surfaces en terres agricoles ont reculé de 99 000 ha (soit une baisse de 4,3 %) essentiellement au profit de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

Parallèlement à cette diminution, la répartition de la SAU a évolué. Les surfaces en cultures de vente ont progressé de 117 000 ha depuis 2000, avec une augmentation des céréales (+121 000 ha) alors que les oléo protéagineux enregistrent un recul de 7 000 ha. Ce développement des cultures de vente a été permis par l'arrêt de l'obligation européenne de gel des terres en 2006 (remise en cultures de 79 000 ha) ainsi que par la réduction du cheptel bovin qui a libéré des surfaces fourragères.

Répartition de la surface agricole utilisée en Pays de la Loire en 2017

	hectares	% SAU
Cultures de vente et spécialisées	904 004	40,7%
dont COP	824 320	37,1%
Cultures industrielles	5 132	0,2%
Cultures spéciales	74 552	3,4%
Surfaces fourragères	1 288 552	58,0%
dont Fourrages cultivés	268 554	12,1%
Prairies (permanentes, temporaires et artificielles)	1 019 998	45,9%
Jachères et autres	12 999	0,6%
Jardins et vergers familiaux	11 740	0,5%
SAU de la région	2 222 748	100,0%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

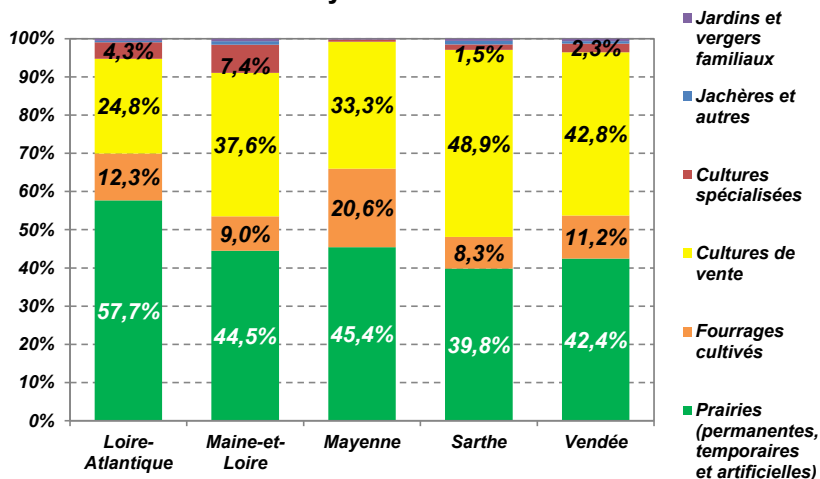
En trente ans, selon une étude nationale Agreste Primeur de juin 2014, les pertes de surfaces agricoles ont été plus marquées dans les régions les plus urbanisées, dont les Pays de la Loire (-8,6 % entre 1981 et

2012) qu'en moyenne nationale (-6,9 %). Les pertes de terres agricoles ont connu un pic entre 2006 et 2008 pour se ralentir par la suite. En synthèse, trois départements ligériens ont perdu près de 50 000 ha en

30 ans : la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée. La perte de foncier est plus faible en Sarthe et en Mayenne : respectivement 40 000 ha et 25 000 ha.

La Vendée, et surtout la Mayenne, se distinguent par une part de surface agricole dans la surface totale très élevée (supérieure à 70 %). Ce taux est plus faible en Sarthe du fait de l'importance des surfaces boisées (22 % de la superficie du département) et en Loire-Atlantique à cause de l'urbanisation et des zones de marais. En Maine-et-Loire, tout comme en moyenne régionale, près de 69 % du territoire est consacré à l'agriculture.

Répartition de la SAU par département en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Surfaces agricoles utilisées par département en Pays de la Loire en 2017

(ha)	44	49	53	72	85	PdL
Cultures de vente et spécialisées	128 725	222 818	136 388	200 198	215 875	904 004
<i>dont COP</i>	109 435	184 425	133 707	193 525	203 228	824 320
<i>dont cultures industrielles</i>	196	1 856	476	911	1 693	5 132
<i>dont cultures spéciales</i>	19 094	36 537	2 205	5 762	10 954	74 552
Surfaces fourragères	308 816	265 197	266 047	191 242	257 250	1 288 552
<i>dont fourrages cultivés</i>	54 171	44 652	82 883	33 002	53 846	268 554
<i>dont prairies (permanentes, temporaires et artificielles)</i>	254 645	220 545	183 164	158 240	203 404	1 019 998
Jachères et autres	1 469	4 435	389	3 719	2 987	12 999
Jardins et vergers familiaux	2 620	3 370	465	2 185	3 100	11 740
SAU du département	443 276	497 227	403 511	399 400	479 334	2 222 748
% SAU / surface totale en 2017	63,7%	68,7%	77,4%	64,0%	70,9%	68,6%

Surfaces non agricoles par département en Pays de la Loire en 2017

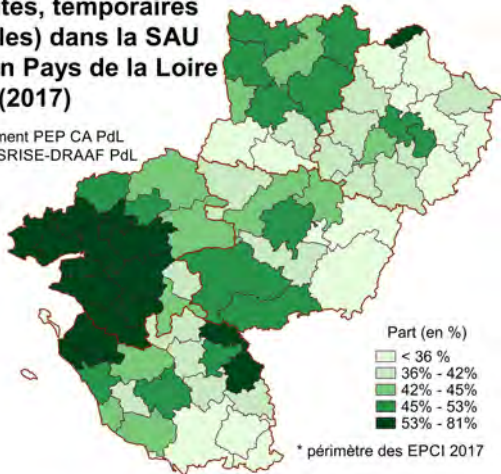
Sols artificialisés	102 900	83 000	44 672	65 945	95 780	392 297
Surfaces boisées	101 464	115 526	65 045	139 916	70 974	492 925
Landes	14 961	10 216	4 753	12 533	11 214	53 677
Rochers, eaux intérieures	33 039	17 298	3 371	6 689	18 332	78 729

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

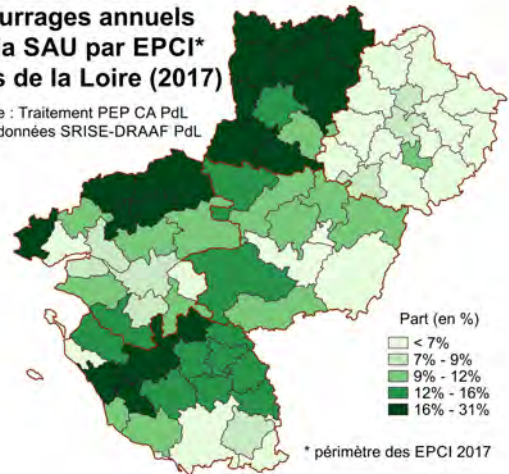
Part de la surface en prairies (permanentes, temporaires et artificielles) dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



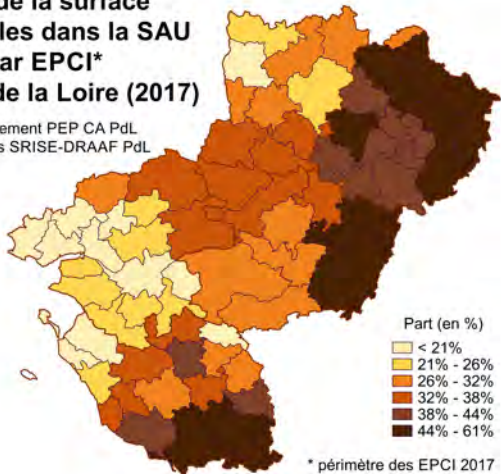
Part de la surface en fourrages annuels dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



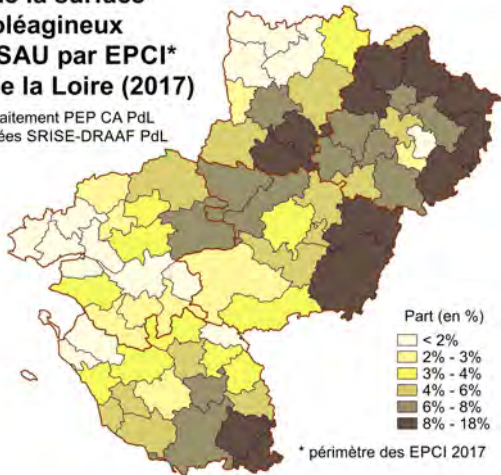
Part de la surface en céréales dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



Part de la surface en oléagineux dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



Les cultures de vente prédominent en Sarthe, Vendée et Maine-et-Loire, sur la frange sud-est de la région (transition vers le bassin parisien et Poitou Charentes).

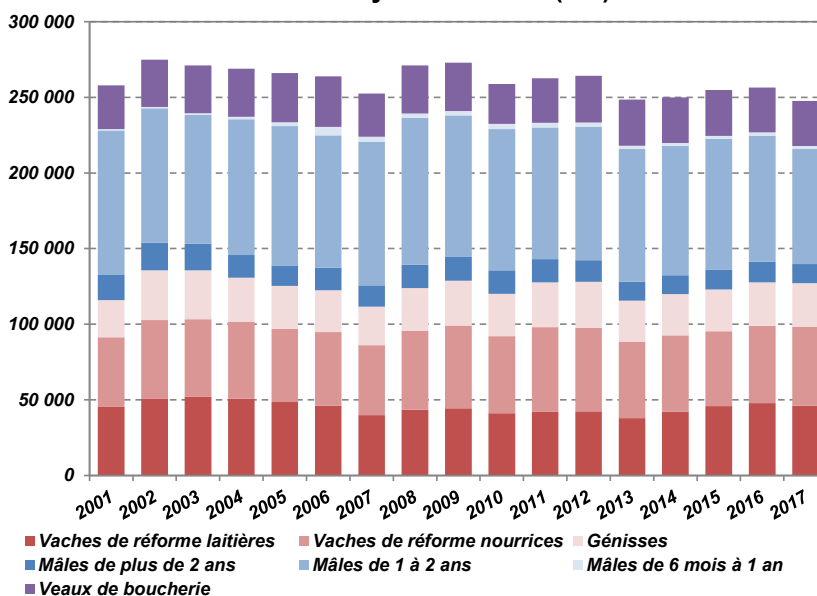
Les régions d'élevage allaitant extensif se caractérisent par une part plus importante de prairies permanentes (exemple des Coëvrons), alors que les fourrages cultivés (maïs ensilage principalement) sont très présents dans les zones laitières de la Mayenne et de la Loire-Atlantique, ainsi que dans les communautés de communes vendéennes fortement orientées vers l'engraissement de jeunes bovins et de produits laitiers.



La production de viande bovine

La production régionale totale oscille depuis 2000 entre 250 000 et 280 000 tec par an, mais en 2017, elle a atteint un point bas à 247 700 tec. La production de gros bovins (217 800 tec) a baissé de près de 10 % sur son record de 2009 (241 000 tec). Issue de diverses catégories d'animaux (génisses, vaches, jeunes bovins ou bœufs), de plusieurs races, elle est régulière sur l'ensemble de l'année.

Evolution de la production totale de viande bovine en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2017

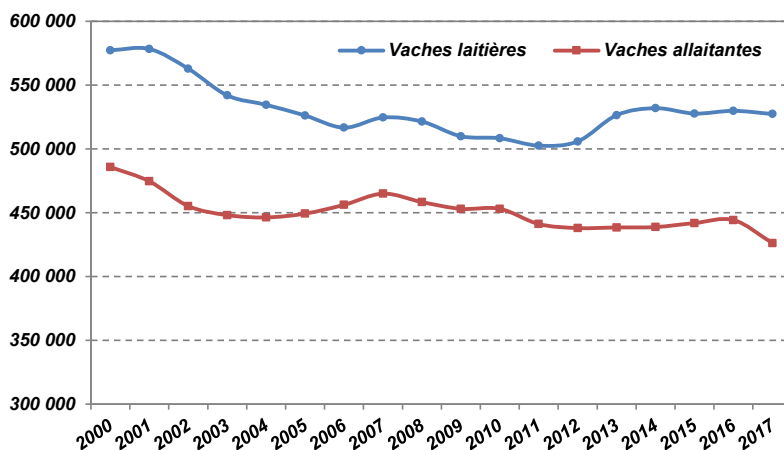
- 247 700 tec¹ de viande bovine produite soit 17,4 % de la production nationale
- 1^{er} rang au plan national en termes de production
- 1 050 M€ de chiffre d'affaires

La production de viande blanche (veaux de boucherie) est aussi en recul d'environ 10 % depuis dix ans à 29 800 tec, mais s'est stabilisée en 2017.

La région est aussi exportatrice de bovins vivants. Des broutards (et laitones) partent pour l'engraissement, vers d'autres régions ou vers l'Italie, l'Espagne, voire plus loin. La région expédie aussi des reproducteurs mâles et femelles, valorisant ainsi les efforts des éleveurs pour la génétique. Le manque de veaux laitiers pour les ateliers de veaux de boucherie tend à s'effacer, laissant place à des déséquilibres saisonniers.

Le cheptel souche bovin

Evolution du cheptel souche bovin en Pays de la Loire (têtes)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Depuis 2012-13, le cheptel laitier régional s'est stabilisé autour de 525 000 vaches laitières. L'ajustement de la taille des troupeaux semble pouvoir se faire sans déstabiliser le marché des viandes par les effets de capitalisation et décapitalisation.

Le cheptel allaitant régional s'est stabilisé jusqu'en 2016, regagnant même quelques effectifs. Mais l'année 2017 semble marquer une rupture avec près de 20 000 vaches disparues (-4 %). Les effectifs de génisses en hausse modèrent cependant la baisse constatée.

¹ tec : tonnes équivalent carcasse

Le nombre total de vaches en 2017 (953 000), reste supérieur au point bas de 2011-12, d'environ 10 000 vaches.

L'équilibre des naissances de veaux bouge de ce fait (moins de veaux de race à viande en 2017), mais la double origine de la production de viande régionale, issue de races laitières et de races spécialisées, n'est pas remise en cause.

Ce n'est pas la baisse du cheptel de souche qui a provoqué celle de la production régionale de viande rouge, mais le fort recul des mises en engraissement de bovins mâles. Depuis 2010, la baisse du tonnage produit est de 19,2 % et de 18,5 % pour les jeunes bovins, catégorie la plus nombreuse. Cette diminution de l'engraissement s'inscrit dans une tendance beaucoup plus ancienne : un

Répartition du cheptel souche bovins par département en Pays de la Loire en 2017						
(têtes)	44	49	53	72	85	PdL
Vaches laitières	127 670	91 219	171 422	58 565	78 481	527 357
Vaches nourrices	70 462	99 188	62 829	59 668	134 056	426 203

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de viande bovine en Pays de la Loire				
(tec)	2002	2010	2017	Evolution 2002/2017
Total gros bovins	243 739	232 531	217 837	-10,6%
dont vaches de réforme	102 825	92 139	98 357	-4,3%
dont jeunes bovins	88 813	93 310	76 074	-14,3%
dont génisses	32 720	28 015	28 729	-12,2%
Total veaux de boucherie	31 120	26 302	29 843	-4,1%
Total bovins	274 859	258 833	247 681	-9,9%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

tiers d'animaux en moins depuis 1991.

La production de viande de veaux semble s'être stabilisée en 2017 juste sous les 30 000 tec. La progression sensible des races à viande semble compenser le recul persistant de la production de veaux laitiers en batterie.

Les exploitations bovines

La typologie Inosys dénombreait 20 452 élevages détenteurs de bovins en Pays de la Loire d'après le recensement agricole de 2010. Les petits élevages représentaient près du quart du total. La Mayenne est le département détenant le plus d'élevages bovins (28 %), la majorité d'entre eux étant orientée vers la production laitière. A l'opposé, la Vendée confirme son orientation « bovins viande ».

7 417 exploitations ont plus de 20 vaches allaitantes. Il y avait pratiquement autant de systèmes naisseurs que de systèmes avec engraissement. Tous ces systèmes étaient présents sur l'ensemble du territoire ligérien. Près de 1 900 exploitations engraisaient plus de 20 bovins mâles par an sans détenir un cheptel allaitant. C'étaient très majoritairement des systèmes laitiers, 48 %

d'entre eux se situant en Mayenne.

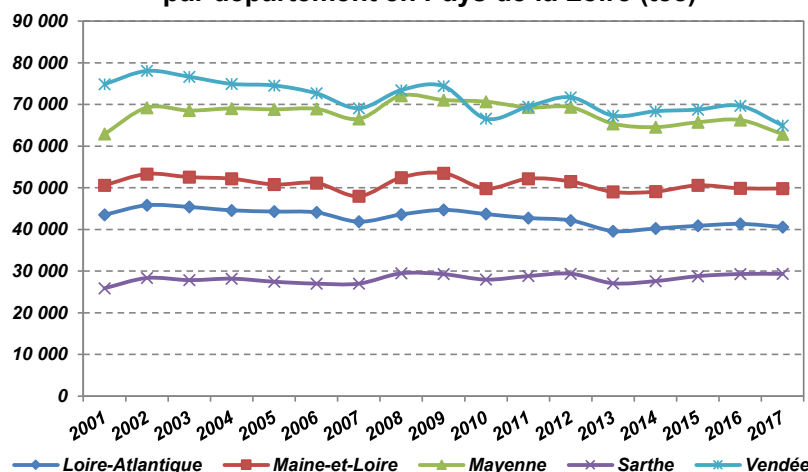
Depuis ce recensement, la tendance à l'agrandissement des élevages s'est certainement poursuivie, mais le recul de la production de jeunes bovins est sans doute le changement le plus marquant, avec la re-spécialisation de gros élevages laitiers et le passage d'éleveurs de vaches allaitantes en naisseurs.



Spécificités départementales

Pour les volumes de production bovine, Mayenne et Vendée sont quasiment d'égale importance. Cependant la part de races laitières est bien plus grande en Mayenne. Depuis 2010, la production de viande y a reculé plus vite, par l'abandon de l'engraissement de mâles, pour de la relance laitière. En 2017, la Vendée lui emboîte à nouveau le pas.

Evolution de la production totale de viande bovine par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Outre la vocation plus ou moins laitière de chaque département, les façons de produire s'adaptent surtout aux structures d'exploitation et au contexte pédoclimatique local, qui déterminent le niveau et le type de production fourragère,

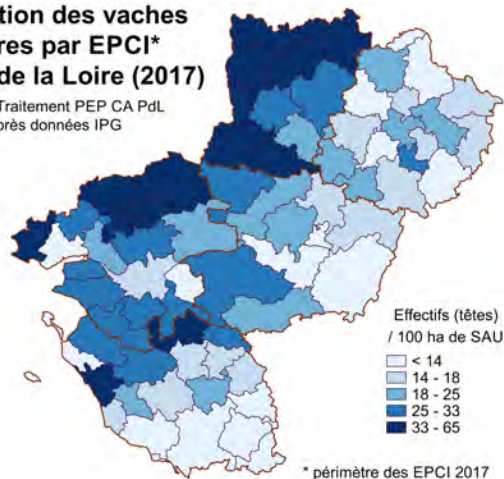
et la place de l'élevage par rapport à l'engraissement.

Les cartes ci-dessous montrent effectivement que le bassin laitier régional a plusieurs pôles : le nord et l'ouest mayennais, le nord Loire-

Atlantique et au sud-Loire le bocage vendéen et les Mauges. Pour les races à viande, on retrouve le grand bocage vendéen et les Mauges comme zones de plus forte concentration.

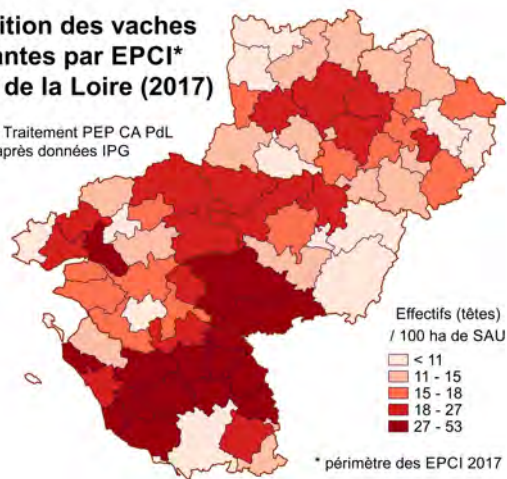
Répartition des vaches laitières par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



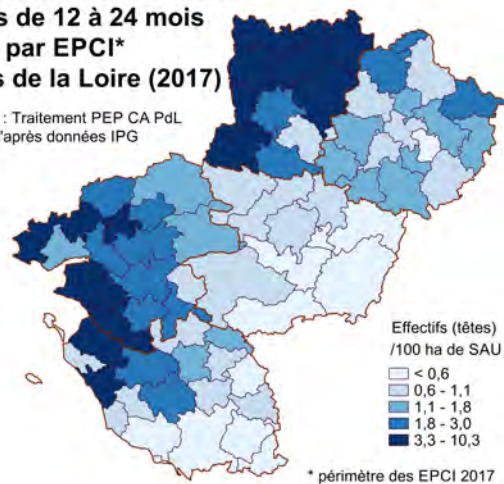
Répartition des vaches allaitantes par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



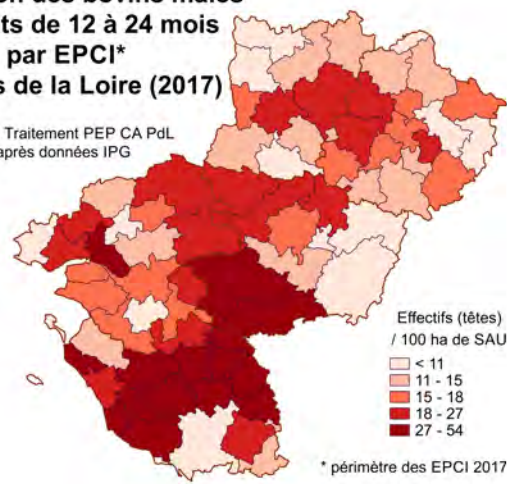
Répartition des bovins mâles laitiers de 12 à 24 mois par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



Répartition des bovins mâles allaitants de 12 à 24 mois par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

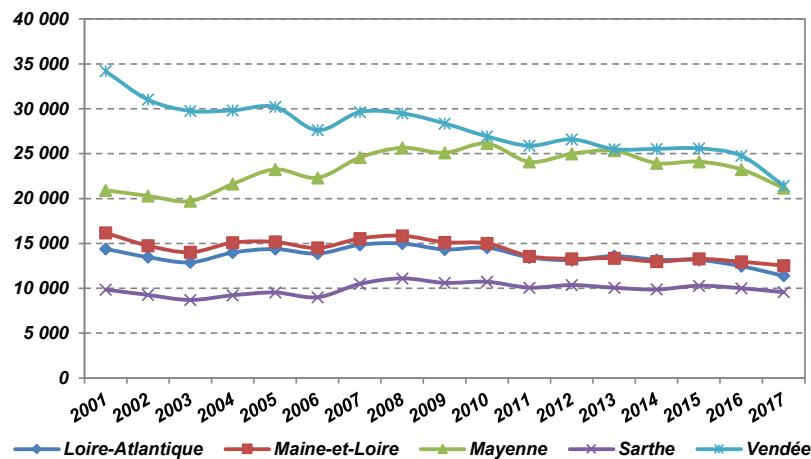
Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



La répartition géographique des mâles en engraissement correspond à celle des cheptels de souche. Les secteurs à forte production laitière, sont aussi à fort potentiel d'engraissement. Les zones humides de la façade atlantique s'y distinguent aussi pour l'élevage de bœufs (valorisation de marais). La finition des mâles de races à viande se fait majoritairement dans les secteurs à forte présence de vaches allaitantes.

Au final, les difficultés à maintenir la production de bovins mâles, qui touchaient surtout les départements les plus laitiers se sont élargies aux systèmes et aux régions plus tournées vers les races à viande en 2017.

Evolution de la production de bovins mâles de 1 à 2 ans par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

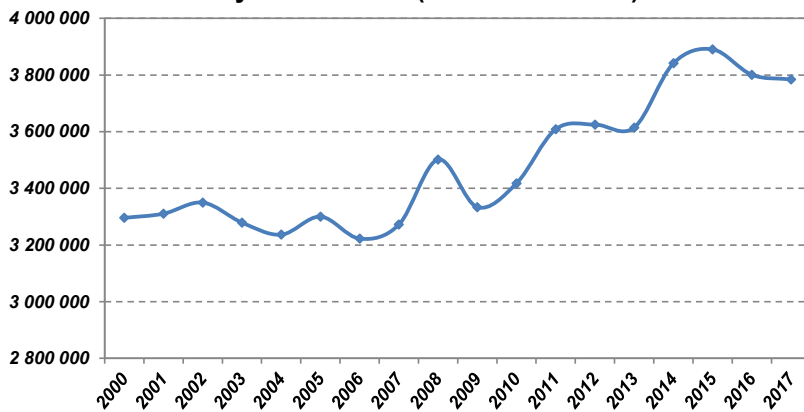
Source : Agreste



Les livraisons de lait

Avec 3,78 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière sur l'année civile 2017, la région se situe au deuxième rang français derrière la Bretagne (5,44 milliards de litres).

**Evolution des livraisons laitières
en Pays de la Loire (milliers de litres)**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Stabilisées autour de 3,3 milliards de litres jusqu'en 2007, les livraisons laitières régionales ont ensuite connu une forte progression (+16 % entre 2007 et 2017), du fait de la réattribution de références supplémentaires par l'Union européenne (avant la suppression définitive des quotas en mars 2015).

Cette progression a été plus marquée en région qu'au plan national (+7 % sur la même période), tout comme sur l'ensemble du Grand Ouest qui a gagné des parts de marché en France. Depuis 2015, les livraisons ont toutefois marqué le pas, sous l'effet de la dégradation de la demande mondiale.

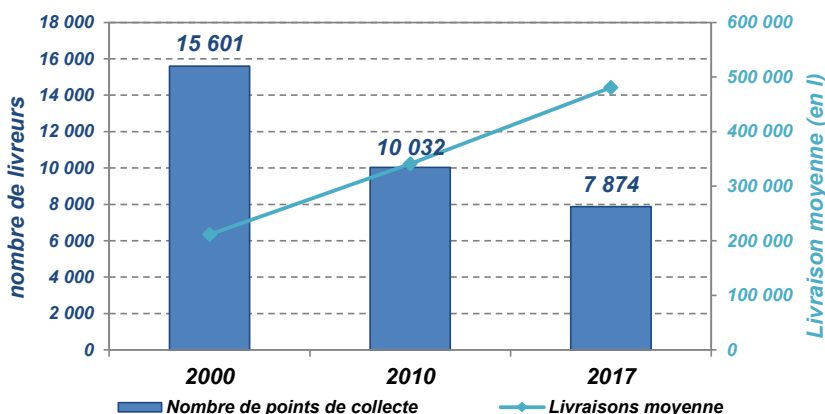
Chiffres clés 2017

- 3,78 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière soit 15,8 % de la production nationale
- 2^e rang au plan national en termes de livraisons
- 1 350 M€ de chiffre d'affaires



Les exploitations laitières

**Evolution du nombre de points de collecte
et de la livraison laitière moyenne en Pays de la Loire**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste, FranceAgriMer

Depuis le début des années 2000, l'élevage laitier ligérien s'est fortement restructuré. Le nombre d'élevages a été divisé par deux tandis que la livraison moyenne par point de collecte est passée de 211 000 litres en 2000 à 480 000 litres en 2017 (année civile).

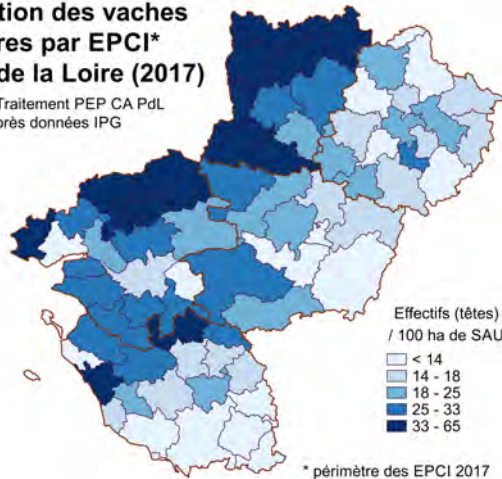
Cette progression de la livraison moyenne par point de collecte s'explique également par le fort développement des formes sociétaires sur cette période.



Spécificités départementales

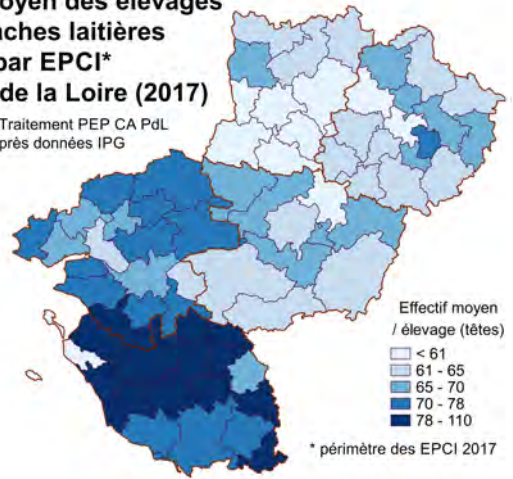
Répartition des vaches laitières par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



Effectif moyen des élevages de vaches laitières par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



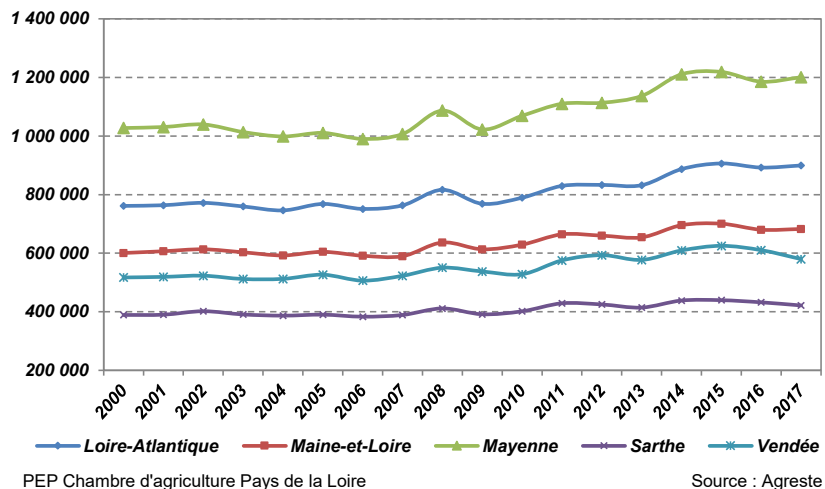
Premier département laitier de la région, la Mayenne a accru son poids au sein des livraisons régionales depuis 2007, et surtout depuis 2010.

A partir de cette date en effet, la gestion départementale des quotas laitiers a été abandonnée au profit d'une gestion par grand bassin (jusqu'à leur suppression en 2015). Le département a ainsi pu accéder à des droits à produire issus de la réserve du bassin laitier Grand Ouest et accroître sa production.

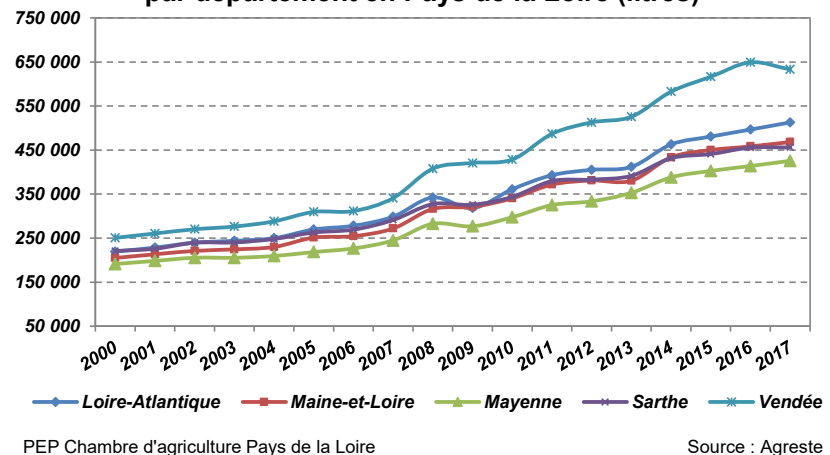
La taille des ateliers mayennais a également progressé mais elle reste néanmoins la plus faible de la région (426 000 litres par point de collecte en 2017).

A l'inverse, la Vendée détient les plus gros ateliers de la région (633 000 litres par point de collecte). Rattachée au bassin laitier Poitou-Charentes, le département a notamment pu bénéficier de volumes libérés au sud du bassin, par l'arrêt d'ateliers laitiers au profit des productions végétales.

Evolution des livraisons laitières par département en Pays de la Loire (en milliers de litres)



Evolution de la livraison moyenne par point de collecte par département en Pays de la Loire (litres)



Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2017						
	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (en millions de litres)	899	680	1 201	422	580	3 782
Nombre de livreurs	1 754	1 458	2 821	925	916	7 874
Livraison moyenne (en litres)	512 794	466 383	425 601	455 825	633 116	480 266

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

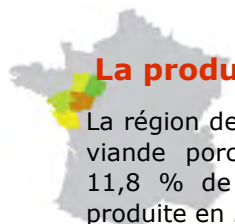
Avec un peu plus de 2 800 points de collecte, la Mayenne réunit plus du tiers des livreurs laitiers de la région. Elle se positionne au quatrième rang national pour les volumes de lait livrés, derrière l'Ille-et-Vilaine, la Manche et les Côtes d'Armor. C'est dans la moitié ouest du département que la production laitière est la plus dense, avec de nombreuses petites structures. La présence d'ateliers d'engraissement de jeunes bovins est fréquente dans les exploitations laitières.

En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire qui comptent respectivement près de 1 800 et 1 500 livreurs laitiers, la production se concentre dans deux régions principales : le bassin de Redon et les plateaux Nantais en Loire-Atlantique, ainsi que la région des Mauges en Maine-et-Loire.

Dans les Mauges, la production laitière est fréquemment associée à la production de viande bovine, de porcs ou de volailles.

La Sarthe compte un peu plus de 900 élevages, avec une production peu dense, répartie sur l'ensemble du territoire. Le lait y est souvent associé à un atelier de volailles et/ou des grandes cultures.

Quant à la Vendée qui compte également un peu plus de 900 élevages, la production laitière y est localisée au nord du département, dans des troupeaux de bonne dimension, associant fréquemment lait et jeunes bovins et/ou cultures.

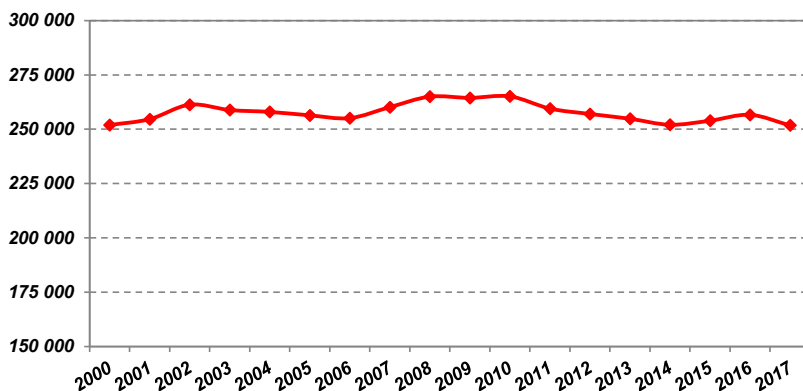


La production de viande porcine

La région des Pays de la Loire est la deuxième région productrice de viande porcine en France derrière la Bretagne. Elle représente 11,8 % de la production nationale soit 251 800 tec de viande produite en 2017.

Au cours des années 90, la production porcine s'est fortement développée dans la région. Les années 2000 marquent le début d'une phase de stagnation. Et depuis 2010, la production régionale a amorcé un repli. Elle a baissé de 5 % entre 2010 et 2014. Le manque de compétitivité de la filière porcine française affecte nos exportations et accroît la concurrence des importations. A cela s'ajoute le poids croissant des enjeux environnementaux et la baisse de consommation de viande de porc en France qui impactent la production porcine française et régionale. La production s'est légèrement redressée en 2015 et 2016. La bonne conjoncture de marché, avec l'augmentation de la demande chinoise, y a été favorable. Mais c'est de nouveau une baisse qui est observée en 2017 (importations chinoises en net recul).

Evolution de la production de viande de porc en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : Uniporc et CRP



Chiffres clés 2017

- 251 800 tec de viande porcine produite soit 11,8 % de la production nationale
- 2^e rang au plan national en termes de production
- 340 M€ de chiffre d'affaires

Le cheptel souche porcin

Les effectifs de truies ont progressé dans la région jusqu'en 2000. Depuis cette date, le cheptel est en repli. Entre 2000 et 2010, le cheptel s'est réduit de 20 % selon les

enquêtes annuelles Agreste. Après quelques années de baisse plus modérée, le cheptel s'est de nouveau fortement réduit en 2016 et 2017. Ainsi, la région a encore perdu une part

conséquente de son cheptel (-12 % depuis 2010).

L'amélioration de la productivité des truies ne compense pas la baisse du cheptel souche.

Evolution des effectifs de truies en Pays de la Loire

(têtes)	2000	2010	2017	Evolution 2000/2010	Evolution 2010/2017
Truies	171 737	138 291	122 301	-19,5%	-11,6%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

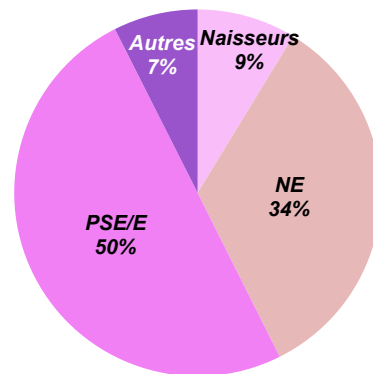
Source : Agreste

Les exploitations porcines

En 2010, 1 871 exploitations détenaient un atelier porcin. Hors petits ateliers porcs (<20 truies ou <50 places d'engraissement), les exploitations porcines étaient au nombre de 1 611. Entre 2000 et 2010, la région a perdu un tiers de ses élevages (source RA).

L'élevage de porcs se caractérise par un nombre croissant de multi sites (organisation de l'élevage sur plusieurs sites). Ainsi, en nombre de sites porcins, la région recensait 2 153 sites en 2010 (source CRP -BDPorc). En 2017, 1 800 sites étaient dénombrés, soit une baisse de 16 % depuis 2010. La moitié des sites sont des ateliers d'engraissement (PSE/E) et 34 % sont naisseurs-engraisseurs (NE). Le nombre de naisseurs s'est réduit et représente aujourd'hui 9 % des sites avec une évolution de l'activité de naissage : davantage de maternités collectives et de naisseurs en couplage avec des PSE.

Les sites porcins par système en Pays de la Loire en 2017



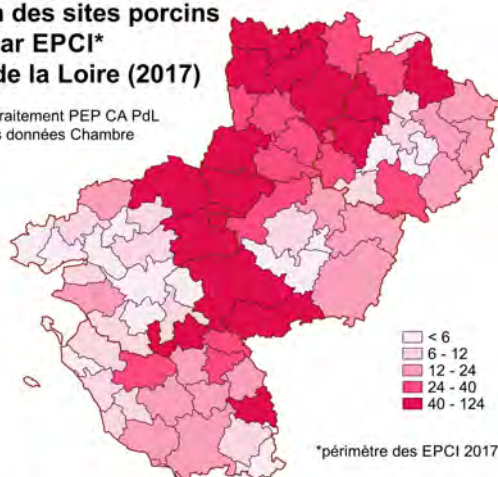
PEP CA PdL d'après données CRP-BDPorc



Spécificités départementales

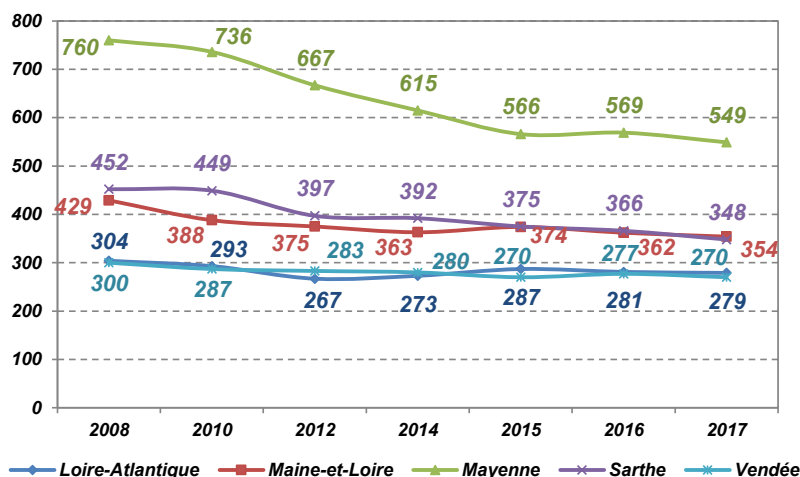
Répartition des sites porcins par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données Chambre



Remarque : prendre en compte l'hétérogénéité de la dimension des EPCI pour la lecture des données.

Evolution du nombre de sites porcins par département en Pays de la Loire



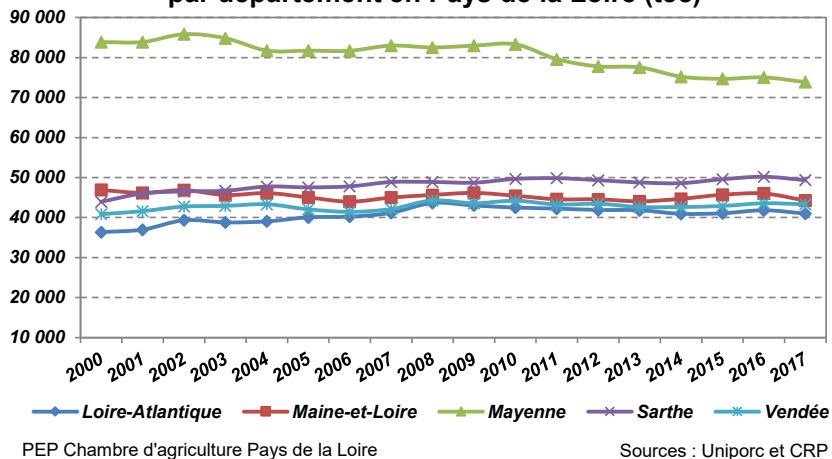
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : CRP-BDPorc

Sur le plan géographique, les exploitations porcines se localisent essentiellement sur un axe central nord-sud, avec une forte présence sur le département de la Mayenne (cinquième département français de production porcine, derrière les quatre départements bretons) qui recense 31 % des sites porcins ligériens.

En Mayenne, les porcs sont très souvent associés à la production de bovins lait et les élevages sont très fréquemment des ateliers d'engraissement (58 % des sites porcins). Le département a perdu un quart de ses sites depuis 2008. 20 % des élevages se localisent en Maine-et-Loire, où les ateliers PSE/E sont en proportion moindre. 12 % des sites sont orientés vers le naissage. La Sarthe est le troisième département ligérien. La production porcine s'y est développée plus tard que dans les autres départements. La Vendée et la Loire-Atlantique comptent moins d'élevages mais ils sont plus grands et plus spécialisés.

Evolution de la production de viande de porc par département en Pays de la Loire (tec)



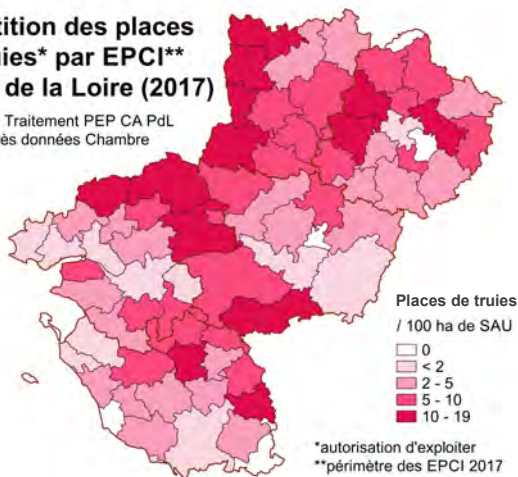
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : Uniporc et CRP

Avec 29 % de la production porcine régionale, la Mayenne est le premier département porcin des Pays de la Loire. Elle a connu une réduction importante du nombre de ses sites porcins ces dernières années, avec notamment l'arrêt d'ateliers porcins dans les exploitations laitières. Ce département est le plus affecté par le recul de la production porcine : -11 % entre 2010 et 2017. La baisse de la production porcine est de moindre ampleur dans les autres départements de la région (de -1 à -3 %).

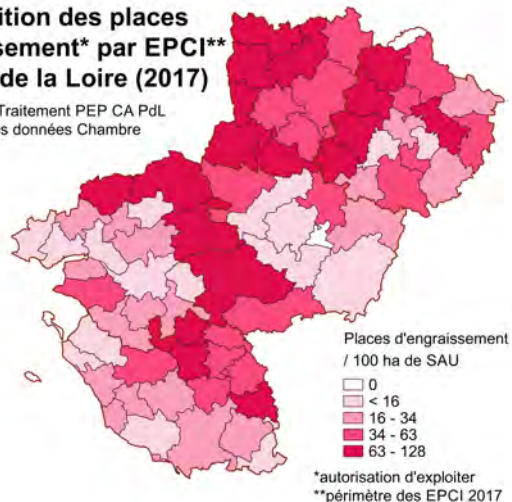
Répartition des places de truies* par EPCI** en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données Chambre



Répartition des places d'engraissement* par EPCI** en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données Chambre





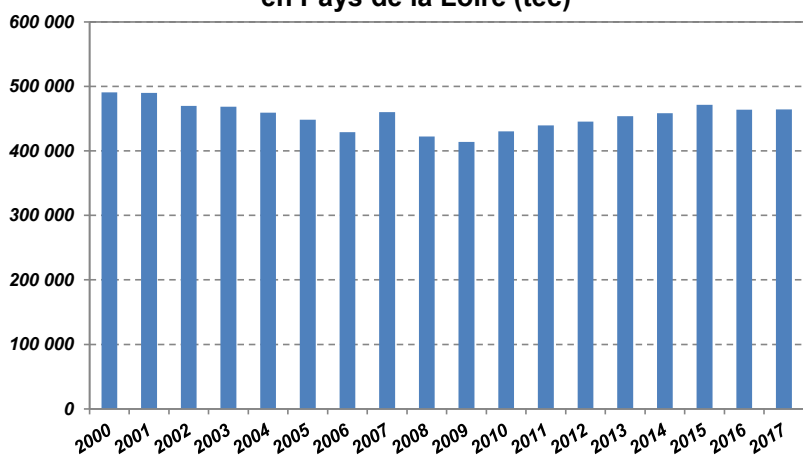
La production de viande de volailles

En 2017, les éleveurs de la région Pays de la Loire ont produit 464 300 tonnes de volailles, soit 26 % de la production française. Entre 2001 et 2009, la production ligérienne s'est contractée pour deux raisons principales : d'une part la perte de compétitivité française et la montée en puissance de nouvelles concurrences au sein de l'UE et d'autre part la diminution des débouchés sur pays tiers, vers le Moyen-Orient notamment. Depuis cette date, portée par le développement de la production de poulet elle remonte progressivement.

Chiffres clés 2017

- 464 300 tec de viande de volailles produite soit 26 % de la production nationale
- 2^e rang au plan national en termes de production
- 790 M€ de chiffre d'affaires

Evolution de la production de viande de volailles en Pays de la Loire (tec)



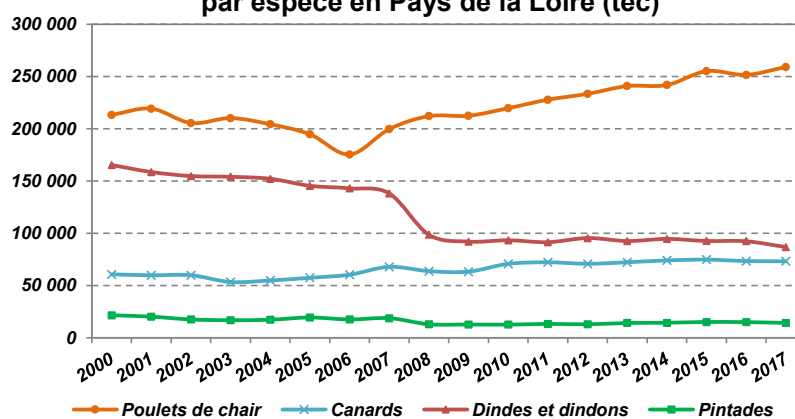
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Depuis 2009, la forte dynamique de la consommation de poulet en France ainsi que, de façon moins durable, de meilleures performances à l'exportation sur pays tiers ont permis un redémarrage de la production de poulet (+13 % depuis 2009, en France, +22 % en Pays de la Loire). En dinde, la diminution des volumes produits dans la région (-6 %) est moins rapide qu'au niveau national (-11 %). La production de canard à rôti progresse tandis que celle de canards gras recule. La production de pintade porte sur de faibles volumes qui sont en progression (+12 % par rapport à 2009). La place de la région dans la production nationale s'améliore.

Evolution de la production de volailles par espèce en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Par ailleurs, l'aviiculture de chair ligérienne est caractérisée par une forte proportion de production de volailles Label Rouge (41 % des abattages nationaux en 2015). Les statistiques nationales indiquent que cette production, en baisse entre 2000 et 2011, progresse depuis 2012, grâce au développement des découpes de volaille (+39 % entre 2012 et 2017).

Production de volailles en Pays de la Loire en 2017		
(en tec)	2017	% France
Ensemble Gallus *	265 955	22,8%
Canards gras	19 756	21,1%
Canards à rôtir	73 237	62,7%
Dindes et dindons	86 840	23,2%
Oies	309	21,1%
Pintades	14 205	39,5%
Cailles d'élevage	4 016	40,2%

* L'ensemble Gallus comprend les coqs et poules, poulets, chapons et poulardes

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

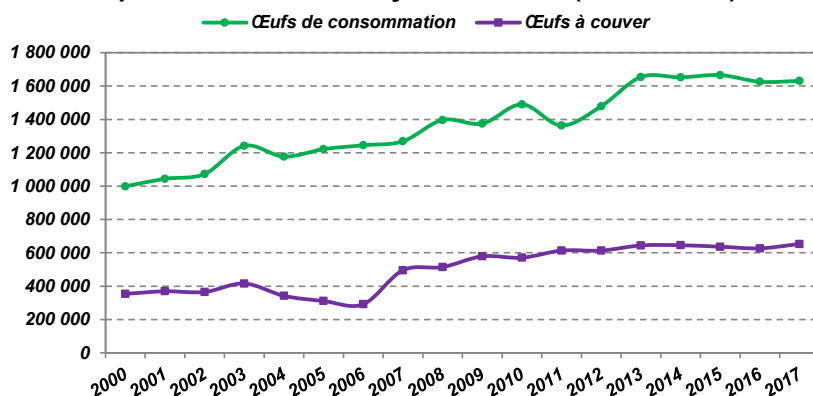
Source : Agreste

Deuxième région française de production de volaille derrière la Bretagne, la région des Pays de la Loire est cependant au premier rang pour les productions de canards, pintades et cailles avec près de 40 % du volume national. Elle se situe au troisième rang pour la production de canards gras derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

La production d'œufs

Forte région productrice de volailles de chair et de canards gras, les Pays de la Loire sont aussi une région d'implantation d'entreprises leader de l'accoupage, et produisent 32 % des œufs à couver français. La production ligérienne d'œufs à couver a été multipliée par 2,2 depuis 2006 (année de la crise médiatique de l'influenza aviaire), alors que la production française augmentait de 54 %.

Evolution de la production d'œufs des élevages professionnels en Pays de la Loire (1 000 œufs)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La production d'œufs de consommation en Pays de la Loire à connu une croissance soutenue. 1,631 milliard d'œufs ont été produits en 2017 soit 11 % de la production nationale. L'obligation d'adapter les bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal au 1^{er} janvier 2012 a provoqué, en 2011, un recul de 8 % de la production nationale et régionale. Au cours des deux années qui ont suivi, la production s'est redressée plus rapidement en Pays de la Loire qu'en France, mais elle s'est stabilisée depuis quatre ans, l'essor des œufs alternatifs compensant le recul de l'œuf standard.

Les exploitations avicoles

Selon le recensement de l'agriculture de 2010, 4 500 exploitations avaient une activité avicole dans les Pays de la Loire, dont 3 900 avaient des volailles de chair. La surface des bâtiments dédiée à la production de volailles de chair s'élevait à 5,3 millions de m² dont 27 % destinés à la production sous Label Rouge. La production avicole est souvent une activité de diversification de

l'exploitation qui vient en complément d'un atelier bovins viande, bovins lait, cultures ou porcs.

La production de canards gras est assurée par 510 exploitations. Cette activité s'est développée sous l'impulsion de nombreuses entreprises organisant la production, principalement situées en Vendée. Les

exploitations pratiquant le gavage sont de plus en plus spécialisées.

En 2010, 540 exploitations possédaient un atelier de poules pondeuses. Pour 37 % d'entre elles, il s'agit d'un élevage Label Rouge et pour 20 % d'un élevage biologique. Seulement 13 % des élevages sont des élevages de poules pondeuses en cages.



Spécificités départementales

La Vendée est le premier département avicole de la région. Elle compte 31 % des exploitations avicoles contre 26 % en Sarthe, 17 % en Maine-et-Loire, et 13 % en Loire-Atlantique comme en Mayenne.

Les surfaces de bâtiments de volailles de chair se localisent essentiellement en Vendée (32 % des surfaces de bâtiments régionales), en Sarthe (25 %) et dans le sud du Maine-et-Loire (18 %). Les surfaces moyennes de bâtiments des exploitations avicoles sont les plus élevées en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée. Elles sont plus faibles en Mayenne et en Sarthe où la part de la production Label Rouge est plus importante. La moitié des exploitations ligériennes de volaille Label Rouge sont en Sarthe.

55 % des élevages de canards gras sont situés en Vendée, 20 % en Loire-Atlantique et 16 % en Maine-et-Loire. L'activité de gavage est prépondérante en Vendée et Loire-Atlantique alors que l'orientation vers le prégavage est plus forte en Maine-et-Loire.

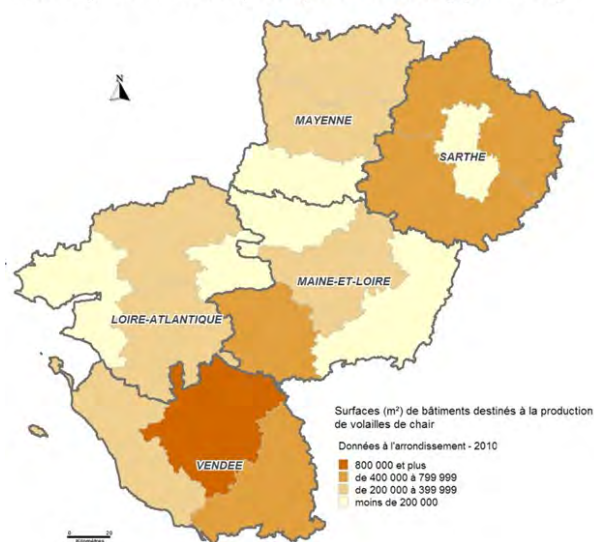
La Vendée est également le département qui produit le plus d'œufs de consommation dans la région avec un tiers des effectifs de poules pondeuses et

des tailles d'élevage les plus élevées de la région (19 000 poules pondeuses en moyenne).

Le Maine-et-Loire (24 %) et la Sarthe (22 %) sont également des producteurs importants avec respectivement 16 000 pondeuses en moyenne pour le Maine-et-Loire et 6 100 en Sarthe. La production sarthoise d'œufs connaît une augmentation soutenue depuis dix ans sous l'impulsion des Fermiers de Loué (œufs Plein-air, Label Rouge et Bio). 70 % des exploitations ligériennes productrices d'œufs Label Rouge sont en Sarthe. La Loire-Atlantique compte 12 % des effectifs de poules pondeuses et la Mayenne 10 %.

La production d'œufs à couver est principalement localisée en Vendée (41 % des effectifs) et en Maine-et-Loire (25 %).

Les surfaces (en m²) de bâtiments destinés à la production de volailles de chair en Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)



Les données RA 2010 sont rapportées à la commune du siège d'exploitation.

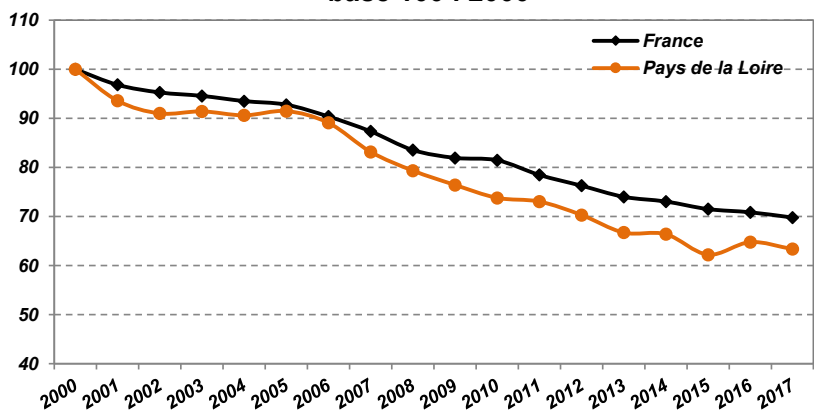
© MAAF - DRAAF Pays de la Loire
 SRISE - Pôle géomatique & analyse territoriale - 29/07/2013
 Sources : AGRESTE - Recensement agricole 2010;
 ©IGN-BDCarto®



Le cheptel ovin

Le cheptel de brebis primées s'élève à 83 539 têtes en 2017 en Pays de la Loire. Il est très majoritairement orienté vers la production de viande. La production laitière est très marginale, les brebis laitières ne représentant que 1 % du cheptel souche total (moins de 1 000 brebis). Le cheptel de souche ovin ligérien représente par ailleurs une faible part du cheptel français (2 %, dixième rang national). Alors que le recul du cheptel de souche semblait marquer une pause en Pays de la Loire au début des années 2000, il a à nouveau suivi une tendance baissière jusqu'en 2015. Il tend depuis à se stabiliser.

**Evolution du cheptel souche ovin (brebis mères)
base 100 : 2000**



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2017

- **2 800 tec de viande ovine produite**
- **10^e rang au plan national en termes d'effectif de brebis**
- **13 M€ de chiffre d'affaires**

Le rééquilibrage de la PAC en faveur des ovins, décidé dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2009 et appliqué à partir de 2010, laisse envisager une poursuite de la professionnalisation de l'élevage ovin ligérien (pas d'aides ovines octroyées sous le seuil de 50 brebis). Il n'a par contre pas pu enrayer la baisse de l'effectif de brebis primées dans tous les départements ligériens, même s'ils ont tendance à se maintenir depuis 2015 (83 539 brebis primées dans 435 élevages¹ en 2017 ; voir spécificités départementales). Parmi eux, 37 nouveaux producteurs ont déclaré des brebis pour la première fois en 2017.

Les exploitations ovines

D'après le travail de typologie Inosys réalisé à partir du recensement de l'agriculture, un peu plus de 2 400 exploitations détenaient des brebis en Pays de la Loire en 2010, mais les détenteurs d'un cheptel d'au moins 100 brebis ne représentaient que 11 % des exploitations ovines. Un peu plus du tiers de ces élevages étaient spécialisés. La majorité d'entre eux se situaient en Maine-et-Loire, en Vendée et en Loire-Atlantique. En 2017, 435 élevages¹ priment leurs brebis dont 263 priment plus de 100 brebis. Ces derniers élèvent un cheptel moyen de 275 brebis primées par élevage. Une trentaine d'exploitations élèvent plus de 500 brebis en Pays de la Loire. Leur cheptel moyen s'élève à 674 brebis.



¹ d'au moins 50 brebis



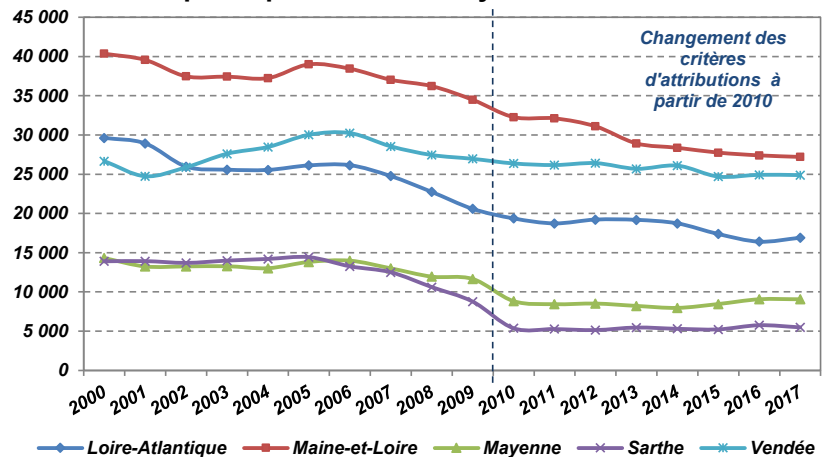
Spécificités départementales

Avec un tiers du cheptel régional de brebis primées, le Maine-et-Loire est le premier département détenteur en Pays de la Loire. La Vendée détient 30 % du cheptel souche et la Loire-Atlantique 20 %. La production ovine professionnelle est plus anecdotique en Mayenne et en Sarthe où la part des élevages primés de moins de 100 brebis est plus importante (respectivement 53 % et 47 % contre 40 % en moyenne régionale).

La dimension économique moyenne des élevages de plus de 100 brebis est plus importante en Vendée (306 brebis par exploitation) que dans les autres départements : 284 en Loire-Atlantique, 280 en Maine-et-Loire, 260 en Mayenne et 163 en Sarthe.

Les brebis sont localisées sur l'ensemble du territoire ligérien. Quelques territoires concentrent néanmoins un troupeau plus important : le bocage angevin, le choletais, la région d'embouche de l'Erve et l'ensemble du département vendéen.

Evolution du nombre de brebis primées par département en Pays de la Loire

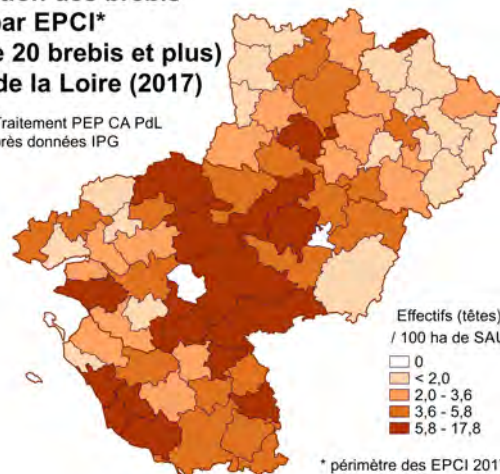


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : DDT(M)

Répartition des brebis par EPCI* (cheptel de 20 brebis et plus) en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



* périmètre des EPCI 2017

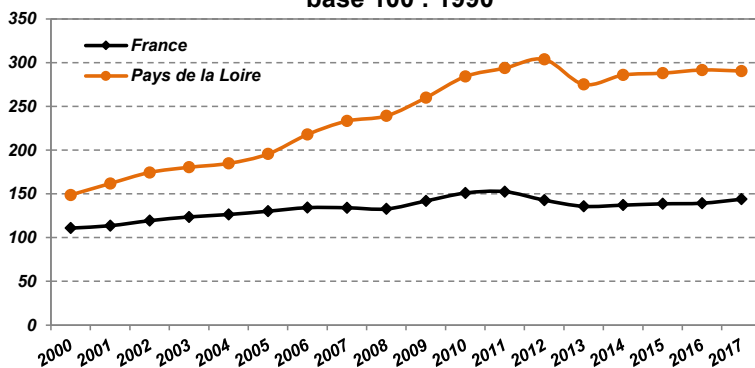


La production de lait de chèvre

La production caprine s'est fortement développée en Pays de la Loire, plaçant rapidement la région au second rang national derrière la Nouvelle-Aquitaine, le berceau de la production de lait de chèvre avec la région Centre. La croissance fut ininterrompue jusqu'en 2012. Elle est passée de 33 millions de litres en 1990 à presque 99 millions de litres en 2012 soit 16 % de la production nationale.

La France a subi une profonde crise en lait de chèvre en 2012 et en 2013 avec un ciseau des prix très défavorable (prix du lait de chèvre en baisse et forte hausse des coûts de production) affectant la production.

**Evolution de la production de lait de chèvre
base 100 : 1990**



PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2017

- **94,3 millions de litres produits soit 15,3 % de la production nationale**
- **2^e rang au plan national en termes de livraison**
- **73 M€ de chiffre d'affaires**

Et depuis, malgré un contexte de marché porteur, une reprise timorée de la production est observée en France et en Pays de la Loire.

En 2017, 94,3 millions de litres ont été produits dans la région.

Les exploitations caprines

En 2010, les Pays de la Loire comptaient 365 livreurs et 70 fromagers (ou mixtes). La production de lait de chèvre régionale est essentiellement assurée par des livreurs, livrant à des laiteries de la région ou des régions limitrophes. Chez les fromagers, la principale voie

de commercialisation est le circuit court.

En 2017, le nombre de livreurs était de 319 dont 53 % localisés en Vendée et un tiers en Maine-et-Loire. La région a perdu 20 % de ses livreurs depuis la crise caprine (2012).

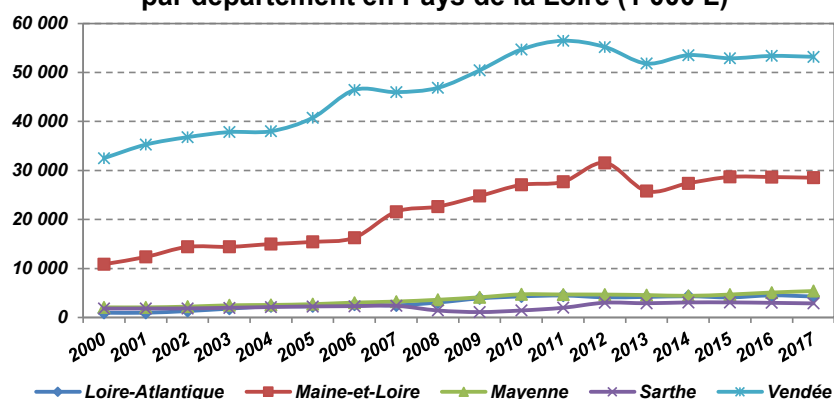
On recense environ aujourd'hui 90 fromagers présents surtout en Sarthe et en Loire-Atlantique auxquels il faudrait ajouter les mixtes (non évalués) pour apprécier réellement le nombre de fromagers. 95 % du lait de chèvre produit dans la région est livré.



Spécificités départementales

La production de lait de chèvre s'est développée en Vendée après la mise en place des quotas laitiers, en débordement de la région Nouvelle-Aquitaine, bassin de la production caprine et en lien avec la présence des principaux opérateurs. Elle s'est progressivement étendue vers le Maine-et-Loire. Ces

Evolution de la production de lait de chèvre par département en Pays de la Loire (1 000 L)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

départements représentent à eux deux près de 90 % de la production régionale. La Mayenne, la Sarthe et la Loire-Atlantique ont une production plus limitée. La Mayenne et la Sarthe sont excentrées des zones de collecte et la Loire-Atlantique a connu un désengagement de collecte par le passé. La production destinée à la collecte a néanmoins rebondi au début des années

2000 dans ce département qui s'était tourné vers la production fromagère fermière. La Sarthe compte essentiellement des producteurs fromagers.

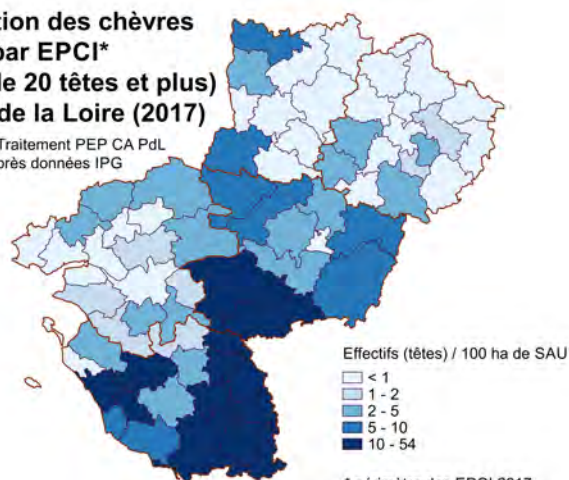
En 2012, la Vendée a connu une petite réduction de sa production (-2 %), largement compensée par la hausse enregistrée en Maine-et-Loire. En 2013, une forte baisse de production est constatée dans

ces deux départements (-18 % en Maine-et-Loire et -6 % en Vendée). De 2014 à 2017, la production régionale se redresse timidement.

Le nombre de chèvres atteint 106 270 têtes en 2017. Après trois années de recul, pendant la crise caprine, le cheptel s'est ensuite stabilisé. Une hausse modérée du cheptel est observée en 2016 et 2017.

Répartition des chèvres par EPCI* (cheptel de 20 têtes et plus) en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données IPG



* périmètre des EPCI 2017

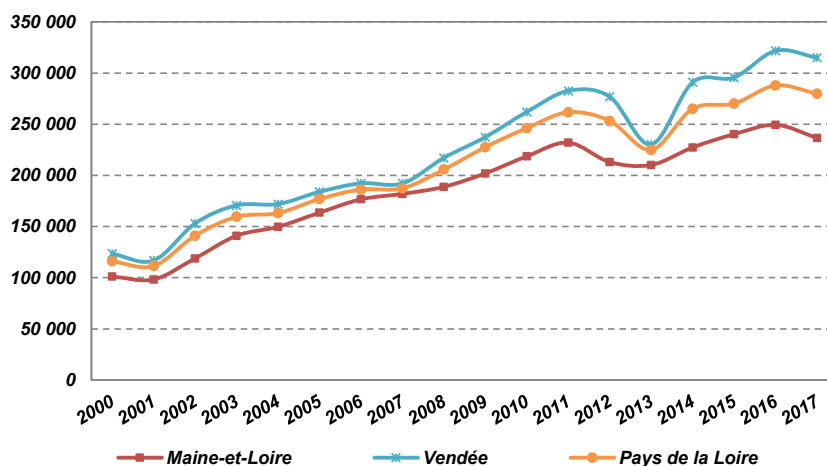
86 % du cheptel caprin est réparti en Vendée et en Maine-et-Loire. Dans les autres départements, leur présence est plus restreinte.



La livraison moyenne de lait de chèvre par point de collecte s'établit à près de 280 000 litres en Pays de la Loire en 2017, largement au dessus de la moyenne française (189 000 litres). Les livraisons moyennes ont nettement progressé. Depuis 2000, elles se sont accrues de plus de 140 %.

La taille moyenne des exploitations caprines ligériennes est de 301 chèvres quand en France le nombre moyen de chèvres est de 164 chèvres (exploitations de plus de 10 chèvres).

Evolution de la livraison moyenne par point de collecte en Pays de la Loire (en litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2017

	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (en milliers de litres)	3 915	25 558	5 404	1 460	52 922	89 259
Nombre de livreurs	20	108	16	7	168	319
Livraison moyenne (en litres)	195 735	236 650	337 763	208 529	315 013	279 808

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



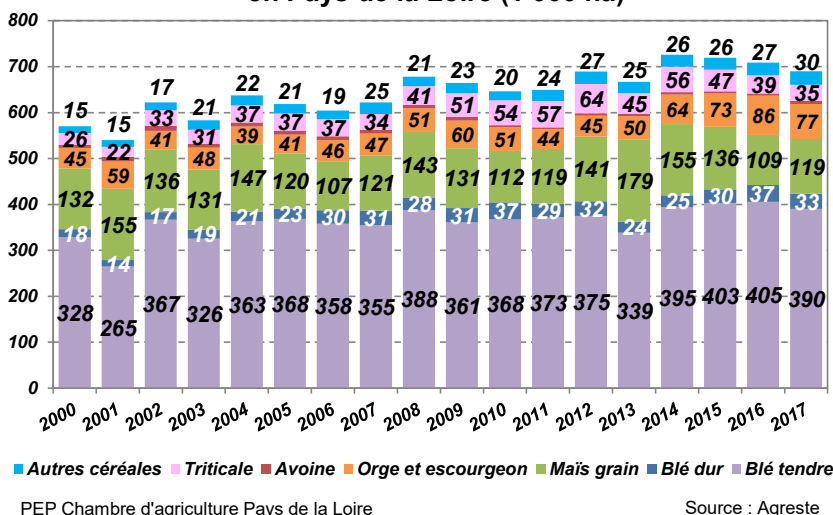
Surfaces et production de céréales

Les céréales sont présentes dans les deux tiers des exploitations ligériennes. Sous l'effet de la fin du gel des terres obligatoire et d'un contexte économique plus difficile en élevage, leurs surfaces ont augmenté de 156 000 ha depuis 2000 pour atteindre un maximum de 726 000 ha en 2014. En 2017, elles se sont repliées à 690 000 ha. Alors qu'elles n'en représentaient que 25 % en 2000, les céréales ont occupé, en 2017, 32 % de la SAU régionale.

Chiffres clés 2017

- 5,1 millions de tonnes de céréales produites soit 7,4 % de la production nationale, 690 000 ha de surfaces
- 7^e rang au plan national en termes de surfaces
- 679 M€ de chiffre d'affaires

Evolution de la surface cultivée en céréales en Pays de la Loire (1 000 ha)



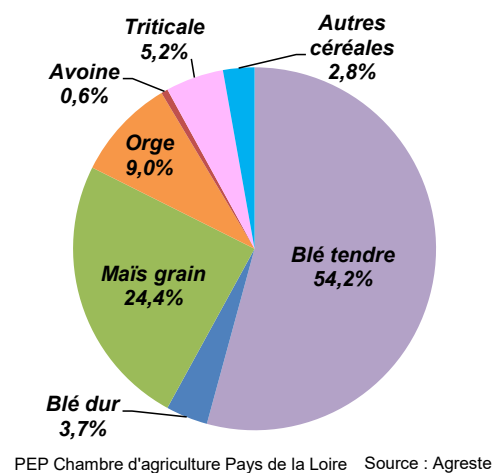
Plus de la moitié (57 % en 2017) des surfaces céréalières sont occupées par du blé tendre en augmentation depuis 2000 (+62 000 ha). Dépendante des besoins en maïs fourrage, la surface de maïs grain est sensible aux conditions météorologiques de la campagne et n'affiche pas une tendance marquée. Ces dernières années, le triticale, difficile à commercialiser, a cédé du terrain tandis que l'orge progresse sensiblement.

Production de céréales en Pays de la Loire en 2017

	Production (1 000 t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
Total céréales	5 084	690 024	74
Blé tendre	2 828	390 325	72
Blé dur	215	32 947	65
Seigle	6	1 154	56
Orge	504	76 632	66
Avoine	42	6 718	62
Maïs	1 114	118 952	94
Sorgho	19	2 920	65
Triticale	213	34 677	61
Mélanges	75	12 163	62
Autres céréales	67	13 536	49

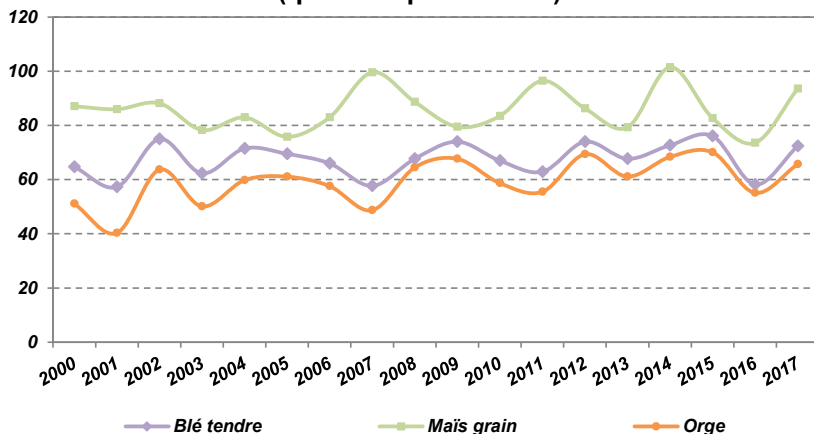
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire Source : Agreste

Répartition de la production céréalière en Pays de la Loire (moyenne 2013-17)



Les rendements

Evolution des rendements en céréales en Pays de la Loire
(quintaux par hectare)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Mis à part la récolte 2016, où les rendements ont plongé par suite de la pluviométrie excessive du printemps, on assiste depuis 2000, à une stabilisation ou, du moins, à un ralentissement de la progression des rendements. Ainsi en moyenne olympique 2013-2017,

le rendement est de 72 q/ha pour l'ensemble des céréales, 71 q/ha en blé tendre, 67 q/ha en orge et 85 q/ha en maïs. Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette stagnation : la simplification des itinéraires techniques avec des rotations raccourcies, la

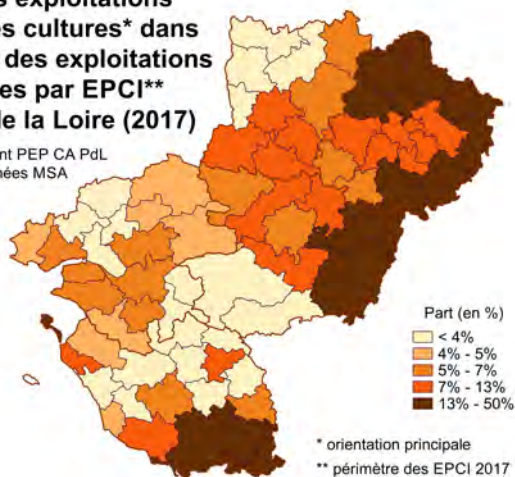
Entre 1990 et 2000, les rendements ont fortement augmenté. En moyennes triennales centrées sur 1990 et 2000, le rendement toutes céréales est passé de 55 à 70 q/ha. C'est le rendement en maïs grain qui a le plus progressé. Il est passé de 53 à 87 q/ha, celui du blé tendre de 57 à 68 q/ha et celui de l'orge de 49 à 62 q/ha.

dégradation des sols, et le contexte économique de forte hausse du coût des intrants avec la recherche de l'optimisation des marges plutôt que celle du rendement maximum.

Spécificités départementales

Part des exploitations de grandes cultures* dans l'ensemble des exploitations agricoles par EPCI** en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



Les systèmes d'exploitation à orientation céréalière se rencontrent plus fréquemment en Maine-et-Loire, Vendée et Sarthe, plus précisément au sud et à l'est des Pays de la Loire, où la proximité avec les grandes plaines céréalières des régions limitrophes influence fortement les productions de ces territoires.

Ces trois départements concentrent 80 % des exploitations céréalières et 70 % des surfaces de céréales. Environ 10 % seulement des exploitations ligériennes sont spécialisées en grandes cultures.

Au recensement agricole de 2010, la surface céréalière moyenne des exploitations (moyennes et grandes) était de 32 ha. Elle atteignait 46 ha en Sarthe, 39 ha en Vendée, 27 ha en Loire-Atlantique et 24 ha en Mayenne.



Surfaces de céréales par département en Pays de la Loire en 2017					
(ha)	44	49	53	72	85
Blé tendre	56 156	85 568	78 890	88 580	81 131
Blé dur	167	4 475	107	533	27 665
Orge	12 353	16 527	16 299	20 878	10 575
Maïs grain	9 293	23 958	8 059	34 743	42 899
Triticale	7 310	6 983	5 985	6 454	7 945
Autres céréales	7 287	14 802	4 166	4 843	5 393

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Sarthe et la Vendée sont les départements les plus céréaliers de la région avec, en moyenne '2016' (moyenne triennale centrée sur 2016), respectivement 40 % et 37 % de leur SAU consacrés aux céréales.

La Mayenne se distingue par sa forte proportion de blé tendre (70 % de ses surfaces céréaliers). Cette proportion est de 56 % en moyenne régionale et seulement de 46 % en Vendée.

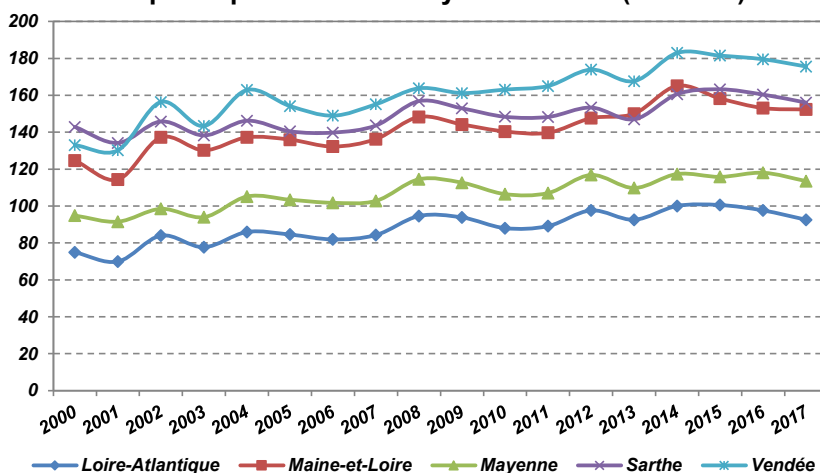
Le maïs, deuxième céréale cultivée, est bien représenté en Vendée et en Sarthe où il occupe respectivement 25 % et 23 % des surfaces céréaliers contre 18 % en moyenne régionale. Les superficies de maïs grain irrigué ont diminué depuis 2000. Elles représentent 37 % du maïs grain cultivé dans la région, 52 % en Vendée, 49 % en Maine-et-Loire, 34 % en Sarthe et 32 % en Loire-Atlantique. La part du maïs irrigué est nettement plus faible en Mayenne (8 %).

En troisième position, l'orge occupe 11 % des surfaces céréaliers.

Le triticale (5 %) est très présent en Loire-Atlantique où sa part atteint 8 %.

Enfin, la part du blé dur n'est que de 5 % au niveau régional. Il est cultivé principalement en Vendée où il atteint 16 % de la sole céréaliers.

Evolution de la surface cultivée en céréales par département en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Sur les 142 000 ha de céréales supplémentaires depuis '2000' dans la région, 42 000 ha sont situés en Vendée, 31 000 ha en Maine-et-Loire, 24 000 ha en Mayenne, et 23 000 ha en Loire-Atlantique tandis qu'en Sarthe, département de tradition céréaliers plus ancienne, les surfaces n'ont progressé que de 21 000 ha.

En blé tendre, 26 % des 85 000 ha supplémentaires sont imputables à la Vendée (22 000 ha de plus soit +37 %). C'est également le département à l'origine de la forte progression des surfaces de blé dur (+15 000 ha sur les 17 000 ha supplémentaires en Pays de la Loire).

Les surfaces régionales d'orge ont progressé de 30 000 ha dont +9 000 ha en Mayenne et 8 000 ha en Maine-et-Loire

La surface de triticale (+13 000 ha au total) a diminué en Loire-Atlantique et a progressé dans les autres

départements notamment en Maine-et-Loire (+6 000 ha).

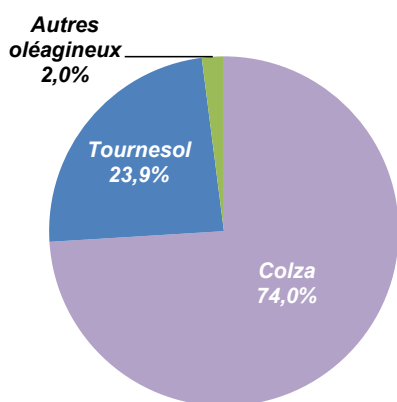
La culture du maïs grain a perdu 15 000 ha depuis '2000', par suite de réductions de 9 000 ha en Maine-et-Loire et de 8 000 ha en Sarthe.



Surfaces et production d'oléagineux et protéagineux

Avec 413 620 tonnes en 2017, la production ligérienne d'oléagineux représente 5,6 % de la production française. La participation de la région à la production nationale de protéagineux est un peu plus élevée : 7,1 % pour une production de 69 900 tonnes. Le rang de la région Pays de la Loire est relativement stable au fil des ans.

Répartition de la production d'oléagineux en Pays de la Loire (moyenne 2013-17)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire Source : Agreste

Chiffres clés 2017

- 113 950 ha en oléagineux et 20 350 ha protéagineux
- 8^e rang au plan national pour les oléagineux et protéagineux en termes de surfaces
- 117 M€ de chiffre d'affaires pour les oléagineux et 13 M€ pour les protéagineux

Production d'oléagineux et de protéagineux en Pays de la Loire en 2017

	Production (t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
Oléagineux	413 620	113 950	36
<i>dont colza</i>	313 927	80 081	39
<i>dont tournesol</i>	90 424	29 122	31
Protéagineux	69 914	20 346	34
<i>dont pois</i>	47 942	12 501	38

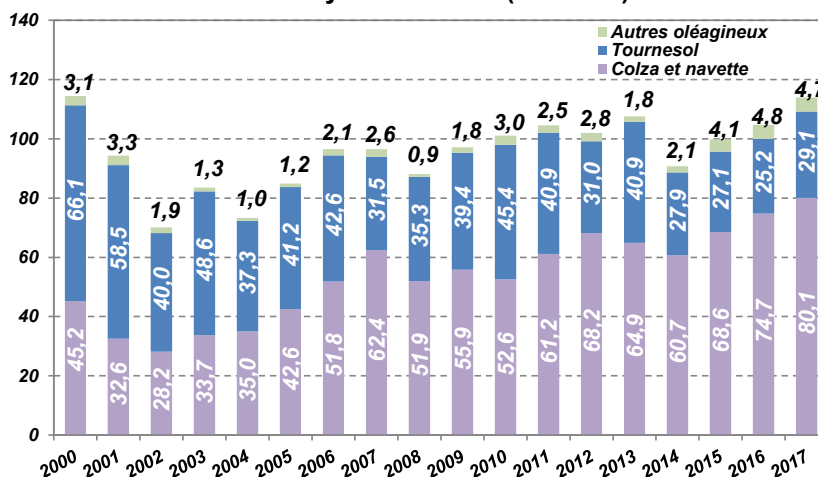
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Aujourd'hui comme au début des années 2000, les oléagineux occupent 5 % de la SAU des Pays de la Loire, mais la répartition entre oléagineux a changé. Alors qu'en '2000' (moyenne triennale centrée sur 2000), le tournesol dominait avec 59 % des surfaces oléagineuses, en '2016' sa part n'est que de 26 %. La production de tournesol a diminué de 53 %. A l'inverse la proportion de colza dans la surface oléagineuse est passée de 37 % à 70 %. Pousée par le développement du biodiesel, la production de colza a été multipliée par 2,25.

Déjà faible en '2000' (1,2 %), la part des protéagineux dans la SAU régionale s'est réduite pour tomber à 0,6 % en '2014' car faute de débouchés

Evolution de la surface cultivée en oléagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

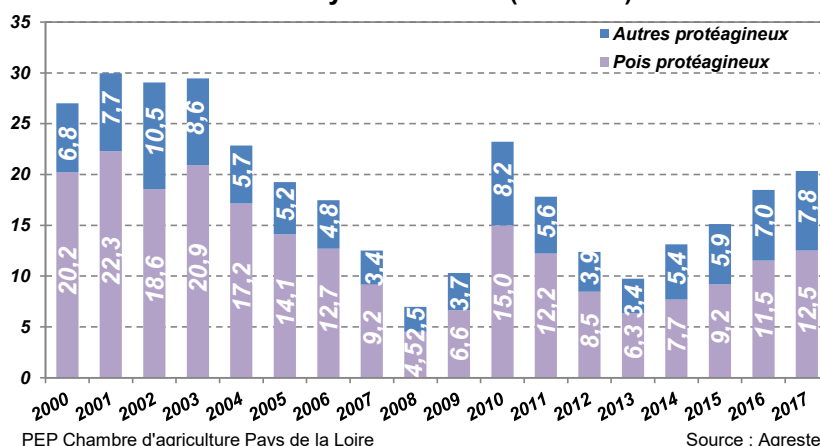
Source : Agreste

rémunérateurs, cette production peine à se maintenir. En 2010, dans le cadre du Bilan de Santé de la PAC, une aide supplémentaire à l'hectare a relancé provisoirement la production, mais plus faible que prévu, son effet a été bref. En 2015, une aide plus incitative a été

mise en place avec la réforme de la PAC et la surface est en progression depuis quatre ans se répartissant entre 62 % de pois, 29 % de féverole et 9 % de lupin doux.

Depuis '2000', ce sont les surfaces de pois (-10 100 ha) et de lupin (-3 400 ha) qui ont supporté la baisse tandis que les surfaces de féverole se sont accrues (+4 100 ha).

Evolution de la surface cultivée en protéagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



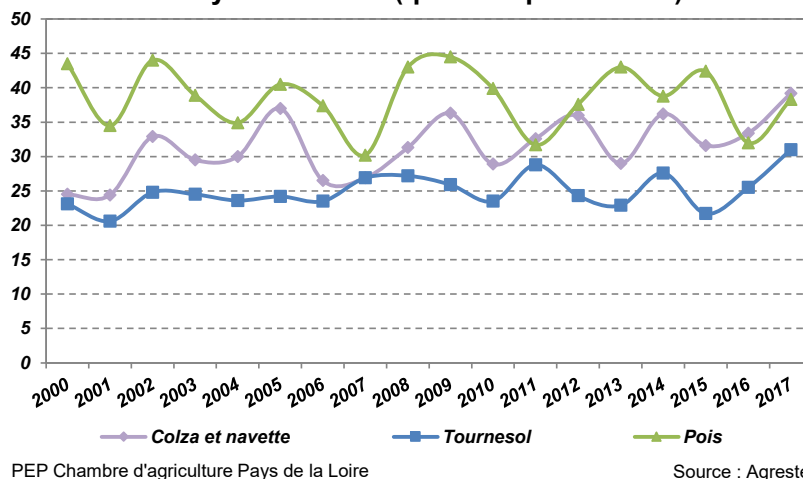
Les rendements

Les rendements des oléagineux ont progressé de 45 % depuis les années 1990. Cette hausse s'est essentiellement observée depuis 2000. En effet, calculé en moyenne triennale le rendement moyen des oléagineux était de 22 q/ha en '1990', 23 q/ha en '2000' et 32 q/ha en '2016'.

Depuis '2000', la hausse de productivité par hectare a été plus forte en colza (+9 q/ha) qu'en tournesol (+4 q/ha). En '2016', le rendement du colza est de 35 q/ha, celui du tournesol de 26 q/ha.

Très sensibles aux conditions climatiques de l'année, les rendements en protéagineux sont irréguliers et, depuis 2000,

Evolution des rendements en protéagineux et en oléagineux en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



ils ont tendance à diminuer (-7 q/ha en moyenne). En '2016', le rendement du pois est de 38 q/ha, celui de la féverole de 27 q/ha et celui du lupin de 21 q/ha.



Spécificités départementales

La Sarthe est le premier département ligérien producteur de colza avec 35 % des surfaces. La Vendée et le Maine-et-Loire arrivent en tête pour le tournesol avec respectivement 39 % et 36 % des surfaces.

Premier département producteur, le Maine-et-Loire totalise 25 % de la surface de protéagineux.

La Loire-Atlantique se caractérise par sa forte

Surfaces en oléagineux et en protéagineux par département en Pays de la Loire en 2017					
(ha)	44	49	53	72	85
Colza	10 856	15 924	15 240	27 868	10 193
Tournesol	1 614	10 638	1 009	4 653	11 208
Pois	2 215	3 037	1 917	3 288	2 044
Autres protéagineux	1 463	2 062	1 437	1 118	1 765

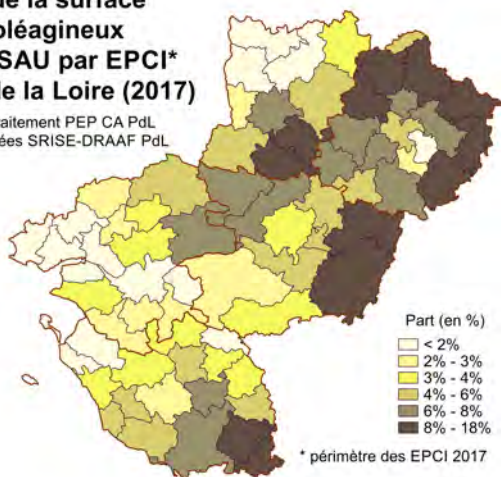
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

production de lupin. Environ 60 % des surfaces ligériennes de lupin sont localisées dans ce département.

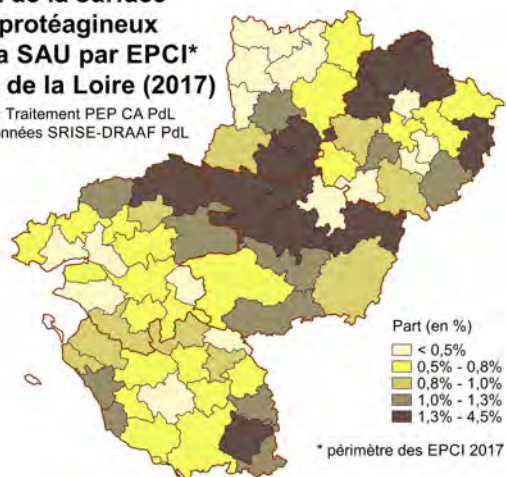
Part de la surface en oléagineux dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



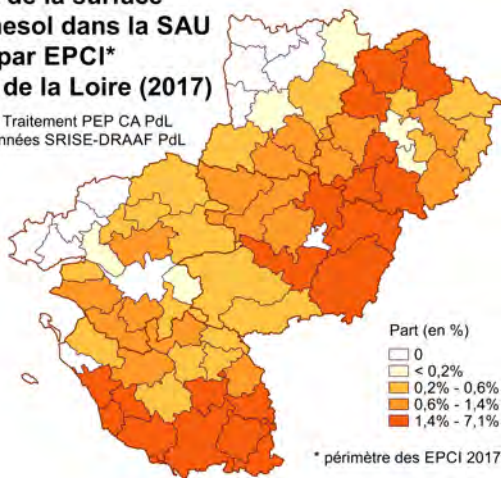
Part de la surface en protéagineux dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



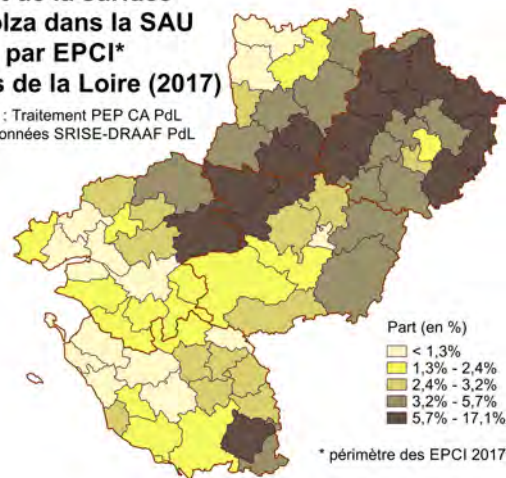
Part de la surface en tournesol dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL

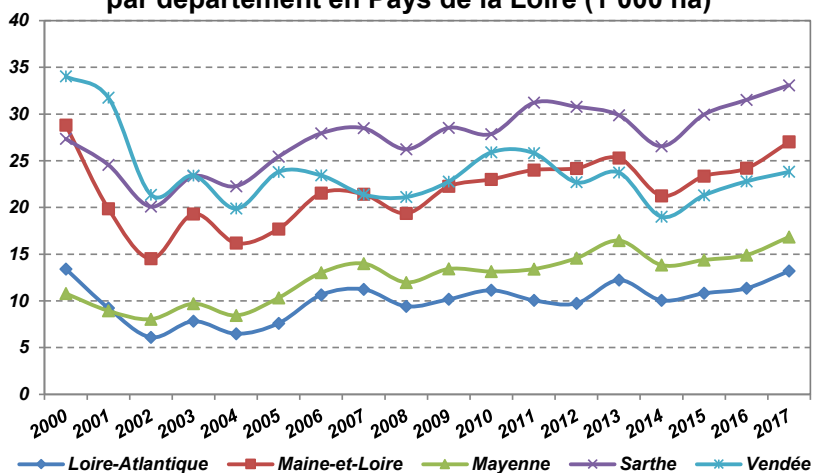


Part de la surface en colza dans la SAU par EPCI* en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données SRISE-DRAAF PdL



Evolution de la surface cultivée en oléagineux par département en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Grâce à l'expansion de la culture de colza, les surfaces oléagineuses ont, depuis le point bas de 2002, augmenté d'au moins 60 % dans quatre des départements ligériens. En Vendée, en raison de la forte proportion de tournesol, production déclinante, les surfaces ont progressé de seulement 11%.

C'est toujours le colza qui explique la progression des surfaces observée depuis trois ans, y compris en Loire-Atlantique et en Vendée, départements faiblement producteurs.



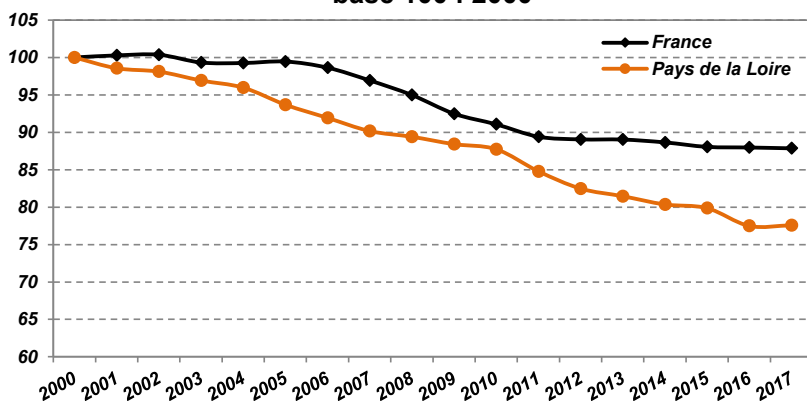


Surfaces en vignes et production de vins

A l'ouest du bassin viticole du Val de Loire, le vignoble des Pays de la Loire représente 4 % des vignes exploitées en France. Mais il peine à conserver ses positions : il a perdu 4 270 ha de vignes en production depuis 2010, soit près de 12 %, contre 3,4 % en France (25 900 ha). Cela n'empêche pas la viticulture régionale de connaître de vrais succès sur certains types de vins, en France, en Europe, et même pour le grand export.

La production annuelle dépassait 2 millions d'hl jusqu'en 2010. Depuis elle régresse, mais si elle est descendue jusqu'à à peine plus de 1,375 millions d'hl en 2017, c'est à cause du gel printanier. 2016 avait aussi été marquée par un épisode de gel (1,35 millions d'hl), mais il faut remonter à 2012 pour trouver une récolte plus faible (1 266 000 hl).

Evolution de la surface totale en production de vignes à raisin de cuve base 100 : 2000



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2017

- Surface viticole en production : **31 600 ha**
- **7^e rang au plan national en termes de surfaces**
- **265 M€ de chiffre d'affaires**

83 % des vignes ligériennes sont cultivées pour produire des vins sous AOP (appellation d'origine protégée). Pour une petite majorité des autres vignes, (9 % contre 8 %), il n'y a pas d'autres IGP (indication géographique protégée) que l'origine France. Pour 40 % de ces vins, on peut y ajouter un nom de cépage. Les autres vignes produisent des vins vendables avec une IGP.

Chaque catégorie de vin peut se diviser en appellations, pour lesquelles sont mises en valeur des caractéristiques propres, qui vont faciliter leur mises en marché.

Les exploitations viticoles

Le recensement agricole de 2010 dénombrait 1 750 exploitations de plus d'un hectare de vignes (sur 2 290 au total). Pour la plupart d'entre elles (1 529), la viticulture était une activité essentielle, une majorité nette (1 195) étant même spécialisées. Avec en moyenne 23 ha de vigne chacune, elles regroupent les trois quarts du vignoble de la région. La réduction du vignoble depuis six ans a certainement réduit sensiblement le nombre d'exploitations.

Les modes de commercialisation du vin varient selon les petites régions et les appellations, mais la plupart des viticulteurs sont producteurs de vin. Certains apportent cependant leurs raisins à des vendangeurs (privés ou coopératives) ou vendent leurs moûts, mais dans ce cas, le plus souvent ils pratiquent l'apport partiel.

Les appellations sont basées sur des terroirs, des cépages, et des modes de vinification différents. Elles reposent aussi sur des

cahiers des charges qui peuvent préciser les pratiques locales. Elles ont amené un rapprochement des modes de production pour un même vin sur un même terroir, pour la recherche de qualités meilleures et plus homogènes.

Les exploitations se distinguent quant à elles par leurs structures et les types de vins produits, mais de plus en plus aussi par leur niveau d'engagement dans les activités commerciales.



Pour chaque appellation, le lien avec les acheteurs peut évoluer de manière singulière. Toutes

ne connaissent pas la même réussite commerciale. On se doit de constater que la

production se concentre sur les terroirs dont la renommée des vins se renforce.

Production viticole par département en Pays de la Loire en 2017						
	Surfaces de vignes AOP (ha)	Surfaces de vignes avec IGP (ha)	Surfaces de vignes sans IGP (ha)	Surfaces totales de vignes en 2010 (ha)	Surfaces totales de vignes en 2017 (ha)	Production de vin (1 000 hl)
Loire-Atlantique	8 080	1 553	1 404	14 519	11 235	412
Maine-et-Loire	17 438	1 013	918	20 033	19 698	889
Sarthe	144	7	47	263	205	6
Vendée	502	260	188	1 623	971	44
Total PdL	26 164	2 833	2 557	36 438	32 109	1 351
% PdL	83%	9%	8%			

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Plus de 60 % des vignes ligériennes sont aujourd'hui en Maine-et-Loire. La production y est plus diversifiée avec quatre catégories de vins très différentes :

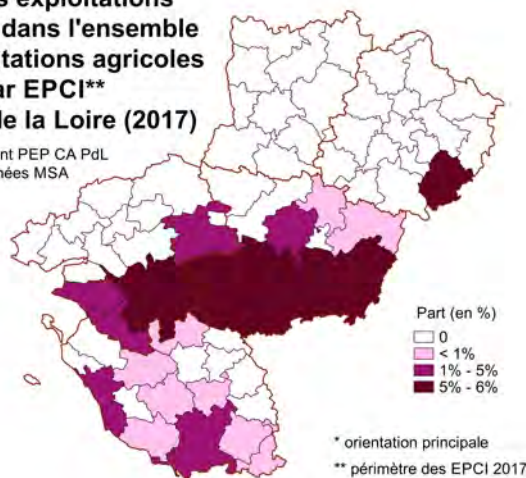
- rosés (450 000 hl/an sous les appellations Cabernet d'Anjou, Rosé d'Anjou ou Rosé de Loire),
- vins pétillants (200 000 hl sous les appellations « fines bulles » de Crémant de Loire et de Saumur mousseux principalement),
- rouges, (dont Saumur-Champigny et Anjou rouge) : 150 000 hl,
- blancs : 90 000 hl. La moitié sont dits moelleux (dont les Coteaux du Layon), et l'autre moitié comprend les Anjou Blanc, Saumur Blanc et Savennières notamment.

La Maine-et-Loire n'a perdu que 300 ha de vignes en sept ans (-1,5 %).

La Loire-Atlantique produit surtout des vins blancs, dont l'appellation Muscadet est la

Part des exploitations viticoles* dans l'ensemble des exploitations agricoles par EPCI** en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



* orientation principale
** périmètre des EPCI 2017

plus importante en surfaces et en volumes (350 000 hl/an ; vingt fois plus qu'en Gros Plant). On y a perdu près de 3 300 ha de vignes en sept ans, soit les trois quarts des pertes de surface régionales et plus de 20 % du vignoble.

En Vendée, une partie des vins est vendue sous l'appellation Fiefs Vendéens, mais la production est surtout écoulee localement. C'est aussi le département où le taux de perte de vignes en sept ans est le plus élevé : -40 %.

En Sarthe, les appellations Jasnières et Coteaux-du-Loir sont de faibles volumes. Les surfaces en vigne ont aussi diminué de plus de 20 % sur cette zone plus excentrée du bassin de production.

Les vins IGP de cépage sont répartis sur l'ensemble du vignoble. Les principaux sont le Sauvignon et le Chardonnay en blanc, et le Gamay en rouge.



Surfaces et production de légumes

Les 14 115 hectares consacrés aux cultures légumières (hors pommes de terre) sur la région se répartissent entre différents types de légumes, entrant dans une grande diversité de modes de production et de commercialisation.

Les serres chauffées, fournissent les plus gros volumes pour l'expédition (tomates et concombres pour la France entière et l'export). Les surfaces maraîchères sont plutôt réservées à d'autres légumes frais pour l'expédition et pour les besoins locaux en filières courtes. Des légumes sont aussi produits dans les rotations avec des cultures, souvent pour des industries de transformation.

Chiffres clés 2017

- **18 600 ha de surfaces développées¹ en cultures légumières**
- **6^e rang au plan national en termes de surfaces**
- **251 M€ de chiffre d'affaires**

La région est reconnue pour son positionnement dans les filières de légumes frais. Pour certaines espèces, (mâche : 84 % de la production nationale 2017 est ligérienne ; radis : 30 %), elle est devenue leader. La région, principalement le bassin nantais, reste aussi présente sur les productions primeurs pour l'export vers les pays nordiques (mâche fraîche d'hiver, poireau et navet primeur).

La diversité des légumes frais produits est l'autre particularité du bassin ligérien : une gamme étendue de salades, choux, et autres racines et même fruits (fraises ou aubergines) pour des acheteurs souvent plus locaux (en circuits courts), sur des saisons assez longues et avec des volumes réguliers.

Des spécialités d'Anjou complètent la gamme pour des offres souvent plus saisonnières. La production d'asperges qui semblait relancée a fortement déçu en 2017, alors que l'oignon et l'échalion remplacent souvent l'échalote. L'Anjou a longtemps été une région de fraises, mais l'évolution de la production est devenue plus irrégulière.

Les spécificités locales vendéennes progressent bien : le melon (au sud près du bassin charentais), les légumes secs (IGP mogettes et lentilles). Et l'île de Noirmoutier tient à sa pomme de terre primeur.

Le légume pour l'industrie (conserverie, congélation...) constitue une filière bien distincte. Des producteurs ligériens fournissent les

Principales productions de légumes frais en Pays de la Loire en 2017

(tonnes)	2000	2010	2017
Tomates	44 647	83 635	92 803
Mâche	24 364	30 936	34 981
Poireaux	41 742	30 368	23 715
Concombres	27 025	25 228	31 025
Salades diverses	29 242	21 496	20 972
Melon	13 561	16 948	19 146
Radis	12 821	13 038	14 805
Carottes	12 392	9 391	12 990
Céleris raves	4 056	3 004	3 159
Echalotes et oignons	10 382	5 212	7 823
Navets	9 210	5 874	5 361
Choux	10 118	7 895	5 751
Courgettes, poivrons et aubergines	5 416	3 833	6 862
Haricots secs	1 714	3 234	5 100
Fraises	3 474	2 998	2 471
Asperges	1 173	1 347	889
Lentilles	0	495	849
Autres légumes	16 014	15 273	21 040
Total légumes frais	267 350	280 203	309 741

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Principales productions de légumes pour l'industrie* en Pays de la Loire en 2017

(tonnes)	2000	2010	2017
Champignons**	95 979	59 208	38 440
Autres légumes	14 249	13 734	16 875
dont choux à choucroute	4 290	4 134	3 208
dont carottes	4 731	2 899	5 838
dont petits pois	936	1 841	1 696
dont haricots verts	2 350	3 180	4 224
dont céleris branche	515	372	458

*essentiellement conserves et surgelés

**dont une petite part vendue en frais

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

¹Surfaces développées : toute surface avec plusieurs cultures dans l'année est comptée autant de fois.

conserveries de Bretagne qui cherchent à allonger leur saison tout en diversifiant leurs gammes de légumes. Les conserveurs de la région sont positionnés sur les champignons (Maine-et-Loire), mais résistent mal dans un environnement difficile. Les haricots secs (Vendée), semblent de plus en plus demandés, contrairement aux choux à choucroute (Sarthe).

A côté de ces filières organisées des volumes non négligeables de production sont faits par des producteurs indépendants, commercialisant leurs légumes autrement, soit par des circuits courts de proximité, soit directement sur des marchés de producteurs. Longtemps cantonnés près des centres urbains et des zones côtières, Ils ont été rejoints par des nouveaux acteurs qui misent

beaucoup sur l'évolution de la demande vers davantage de produits locaux et vers des produits issus de l'agriculture biologique. Ils essaient de s'organiser pour structurer cette filière biologique et se tournent vers les marchés de la restauration collective. Leurs gammes de produits sont très étendues pour maintenir une offre large sur l'année.

Les exploitations légumières

1 799 exploitations ont déclaré une activité de production légumière au recensement agricole de 2010. Elles mettaient en valeur 13 001 ha. Elles étaient 1 491 à exploiter plus d'un demi hectare (ou son équivalent), seuil retenu pour définir une production significative.

La diversité des modes d'organisation enlève tout sens aux calculs de moyennes générales. Les maraîchers spécialisés, serristes ou de plein champ, sont de gros employeurs de main d'œuvre salariée, de plus en plus qualifiée. Les productions pour l'industrie sont

pour la plupart très mécanisées et s'insèrent dans les rotations avec des grandes cultures (sauf les champignons). Les exploitations maraîchères en circuits courts sont souvent de type familial, plus petites et avec moins de salariés.



Spécificités départementales

Les productions légumières d'expédition sont très localisées sur des bassins spécifiques, principalement le long de la Loire : vers Nantes pour la mâche, le poireau, les légumes primeurs ou le radis, et vers Saumur pour l'asperge, l'échalote et aussi radis et mâche.

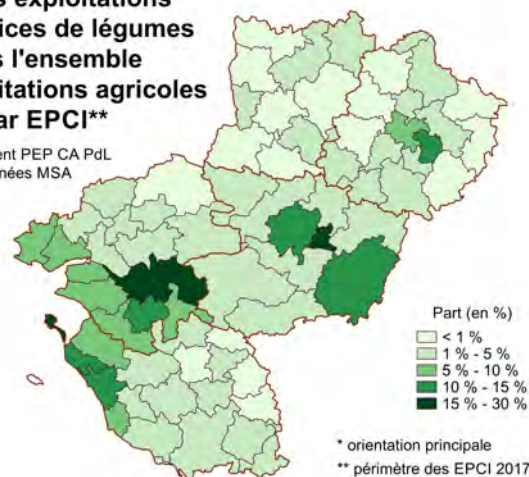
Les productions de légumes sous serres se développent essentiellement dans la région nantaise avec quelques débordements sur la Vendée limitrophe. Les producteurs cherchent à rester proches pour s'organiser ensemble, tant pour le commerce que pour la gestion des ressources.

Les autres productions sont également assez localisées soit sur un territoire remarquable (primeurs à Noirmoutier, chou en Sarthe), soit sur des zones plus larges (légumes secs, légumes d'industrie).

La présence d'exploitations légumières sur les autres zones, y compris sur la bande côtière, est assurée par des producteurs vendeurs en circuits courts.

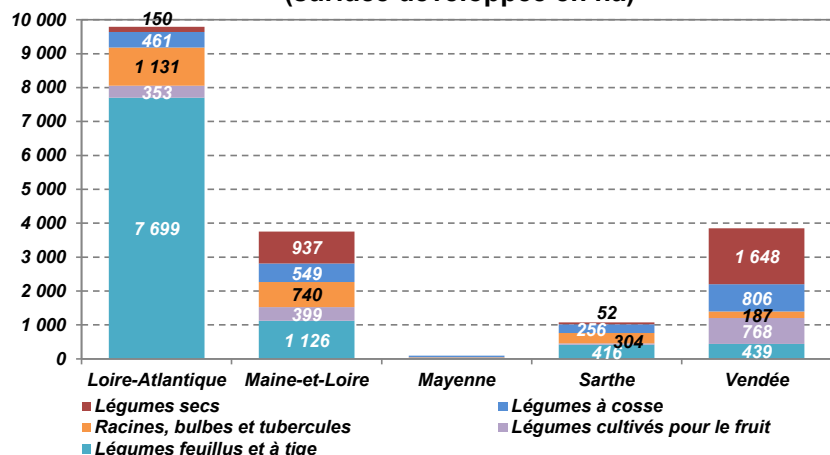
Part des exploitations* productrices de légumes dans l'ensemble des exploitations agricoles par EPCI**

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



* orientation principale
** périmètre des EPCI 2017

Répartition de la surface légumière par département en Pays de la Loire en 2017 (surface développée en ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Surface et production de fruits

Le secteur arboricole génère un chiffre d'affaires de 175 millions en 2017 (3 % du chiffre d'affaires régional). La région des Pays de la Loire se situe au quatrième rang français pour la production de pommes de table et au premier rang pour les petits fruits rouges.

En 2017, le verger des Pays de la Loire s'étend sur 7 700 ha et regroupe plusieurs productions, dans l'ordre d'importance suivant :

Les pommes de table (4 780 ha) soit 62 % de la surface arboricole régionale et 13 % du verger national. Régionalement, des variétés traditionnelles bien présentes (Golden, Gala, Braeburn, Granny Smith) mais aussi un programme de rénovation variétale dynamique (Pink Lady, Ariane, Jazz...) mis en place depuis de nombreuses années,

Les pommes à cidre (1 380 ha), 11 % de la production nationale,

Les baies (près de 800 ha) constituées essentiellement de cassis (fabrication de sirops) et de myrtilles,

Les poires de tables (340 ha), soit 6 % de la production nationale,

Les fruits à coque (290 ha),

Les fruits à noyau (130 ha), la cerise essentiellement.

Depuis 2000, la région a perdu près de 30 % de la surface de verger, essentiellement sur les pommes de table sous le poids des crises arboricoles successives.

La récolte ligérienne de pommes de table a reculé d'1,6 % à 233 000 tonnes en 2017 après la baisse de 7 % en 2016 en raison des conditions météorologiques.

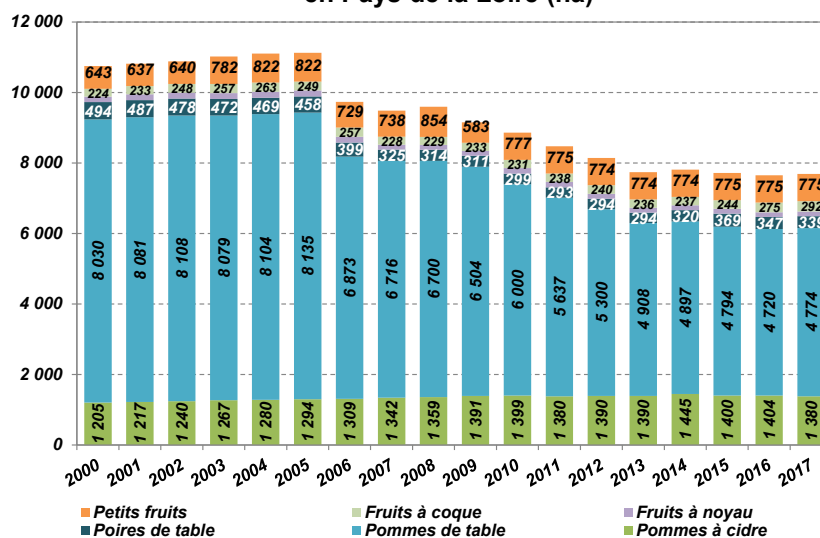
Chiffres clés 2017

- 7 700 ha en surface de verger
- 4^e rang au plan national en termes de surfaces
- 175 M€ de chiffre d'affaires

Les exploitations fruitières

On recensait en 2010, 645 exploitations de plus de 1 ha de fruits en Pays de la Loire avec une surface moyenne de vergers de 14 ha.

Evolution de la surface en production de fruits en Pays de la Loire (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de fruits en Pays de la Loire

(tonnes)	2000	2010	2017
Fruits	400 993	334 380	278 678
Fruits à noyau	1 096	971	773
Fruits à pépins	396 677	338 681	273 793
<i>dont pommes de table</i>	355 205	289 361	232 791
<i>dont poires</i>	12 630	9 540	12 474
Fruits à coques	411	406	493
Petits fruits	2 816	3 446	3 619

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

En 2016, les conditions pluvieuses du printemps ont retardé la floraison et diminué le nombre de fruits, puis la sécheresse de l'été a impacté le développement et le calibre des fruits. En 2017, c'est le gel printanier qui a porté atteinte au potentiel de production. Sur

les dix dernières années, la rénovation du verger, la mise en place de filets de protection et les améliorations techniques dans la conduite du verger ont permis une amélioration sensible des rendements qui compense partiellement la perte des surfaces.

La filière de pommes de table est largement tournée vers l'extérieur. Une part importante de la production régionale est expédiée en dehors de la région (France, UE et grand export).



Le Maine-et-Loire est le principal département producteur de fruits de la région avec un verger de près de 4 000 ha en 2017 (la moitié de la surface régionale de vergers). En 2017, la pomme de table représente à elle seule 2 760 ha. La surface du verger de poires, en régression, se situe aux alentours de 200 ha. Le département produit également la plus grande part des baies avec 570 ha de cassis (essentiellement) et myrtilles. Les pommes à cidre sont présentes dans le nord-ouest du département avec 134 ha.

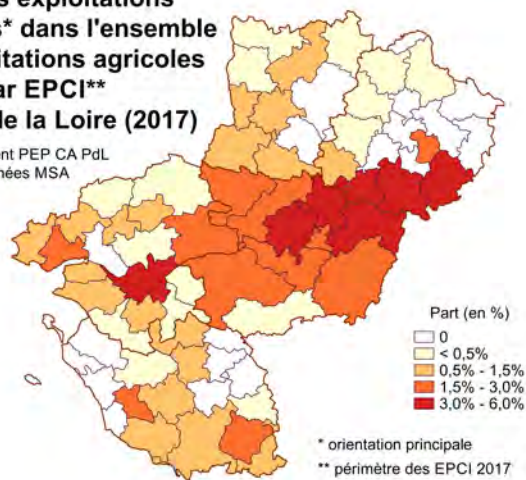
Les principaux vergers de la Sarthe sont localisés dans le sud du département. Un verger de pommes de table (1 100 ha) et un verger de pommes à cidre plus diffus sur le département de 616 ha (45 % de la surface régionale).

La Mayenne exploite une surface presque aussi équivalente de pommes à cidre (538 ha soit 39 % du verger régional).

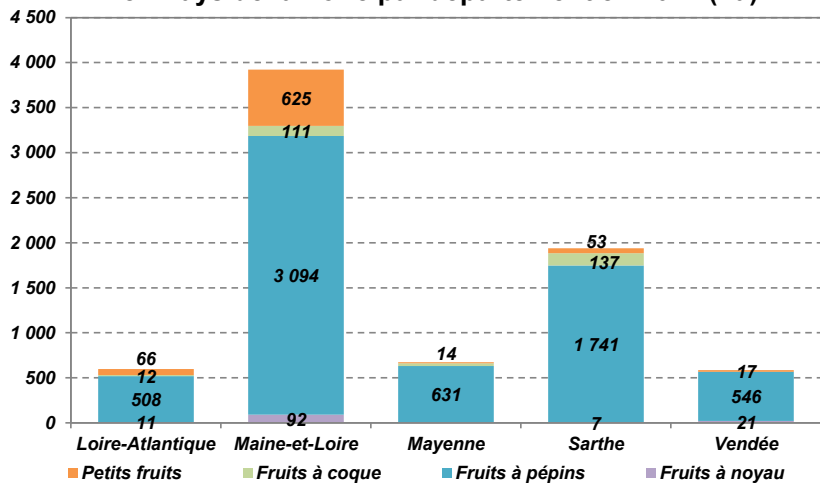
La Loire-Atlantique (380 ha de pommes de table) et la Vendée (500 ha de pommes de table) ont une production fruitière moins localisée mais bien présente.

Part des exploitations arboricoles* dans l'ensemble des exploitations agricoles par EPCI** en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données MSA



Répartition de la surface du verger en Pays de la Loire par département en 2017 (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

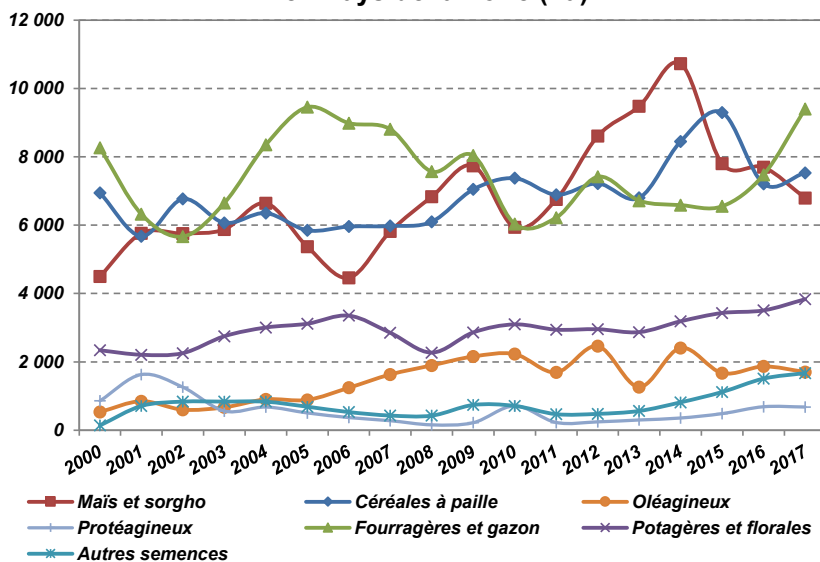


Surfaces en semences

La région des Pays de la Loire est une région de tradition semences qui bénéficie de compétences et de savoir-faire.

En 2017, la région Pays de la Loire a consacré près de 32 000 ha à la production semencière (+5 % par rapport à 2016). Trois grandes catégories de semences sont présentes dans la région : 16 700 ha de semences de grandes cultures (céréales à paille, maïs et sorgho, oléagineux et protéagineux), 9 400 ha de semences fourragères et gazons et 3 800 ha de semences potagères et florales.

Evolution des surfaces de semences en Pays de la Loire (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS

Chiffres clés 2017

- 16 700 ha de semences grandes cultures, 9 400 ha de semences fourragères et gazons et 3 800 ha de semences potagères et florales soit 8,7 % de la surface nationale
- 6^e rang au plan national en termes de surfaces
- 63 M€ de chiffre d'affaires

Les différentes catégories de semences ne suivent pas toutes la même dynamique. Alors que les semences fourragères poursuivent leur hausse en 2017, celles de céréales à paille renouent avec la hausse après une forte baisse en 2016. Celles de protéagineux se stabilisent, tandis que les semences de maïs poursuivent leur recul. Les autres catégories poursuivent leur progression.

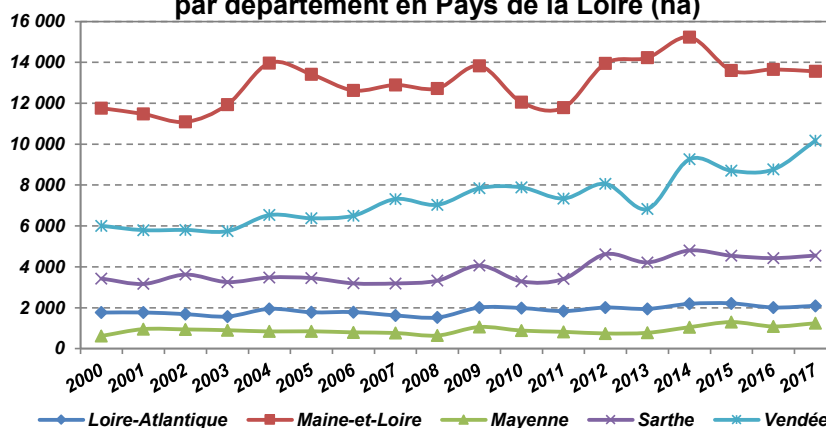
Les exploitations semencières

En 2017, on recense en Pays de la Loire plus de 1 800 exploitants multiplicateurs de semences (32 000 ha de semences).

Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le leader régional en production de semences avec des particularités fortes, 69 % des surfaces de maïs (4 700 ha), 71 % des surfaces en potagères et florales (2 700 ha) et l'essentiel des semences de chanvre (1 400 ha). La coopérative des producteurs de semences de chanvre est localisée à Beaufort-en-Vallée en plein cœur de la zone de production.

Evolution de la surface totale en semences par département en Pays de la Loire (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS

Surfaces des différentes productions semencières par département en Pays de la Loire en 2017						
(ha)	44	49	53	72	85	PdL
Betteraves chicorée	0	49	0	5	0	54
Céréales à paille	1 513	1 351	707	1 160	2 804	7 535
Fourrages et gazon	330	3 127	214	2 079	3 653	9 404
Lin et Chanvre	47	1 394	123	54	0	1 618
Maïs et Sorgho	0	4 668	0	790	1 339	6 797
Oléagineux	0	76	0	26	1 603	1 704
Potagères et florales	177	2 709	109	92	746	3 833
Protéagineux	27	187	86	346	31	677
Total	2 093	13 561	1 240	4 552	10 175	31 622

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS

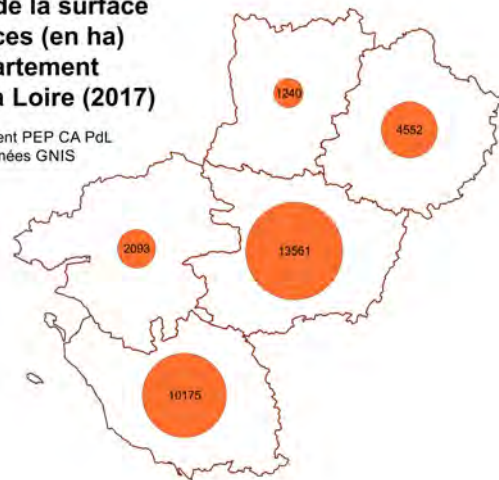
Globalement, les cultures de semences sont principalement localisées dans la vallée de l'Authion où se retrouvent installés les grands établissements semenciers. Le département comptabilise 835 agriculteurs-multiplificateurs.

La Vendée se situe en deuxième position régionale pour les surfaces de semences. Ce département produit principalement des semences de céréales à paille (2 800 ha), fourragères (3 700 ha), d'oléagineux (1 600 ha ; 94 % de la surface régionale) et de maïs (1 300 ha). La coopérative agricole des producteurs de plants de pommes de terre (Les Epesses) valorise l'essentiel de la production régionale (260 ha). La Vendée compte près de 560 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est également présente dans la Sarthe (4 600 ha). Les semences fourragères (2 100 ha), les céréales à paille

Répartition de la surface en semences (en ha) par département en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données GNIS



(1 200 ha) et le maïs (800 ha), représentent l'essentiel des cultures de semences. Le département compte près de 230 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est aussi présente sur deux autres départements et concernent surtout les céréales à paille en Loire-Atlantique (1 500 ha) et Mayenne (700 ha).



Nombre d'agriculteurs concernés et surfaces de semences par département en Pays de la Loire en 2017						
	44	49	53	72	85	PdL
Nombre d'agriculteurs concernés	115	835	93	227	557	1 827
Surfaces semences (ha)	2 093	13 561	1 240	4 552	10 175	31 622

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : GNIS



Les surfaces en horticulture et pépinières

La région des Pays de la Loire se hisse dans les premiers rangs français de production d'horticulture et de pépinière. Son savoir-faire reconnu et historique lui confère une renommée nationale et internationale dans le secteur.

En 2015, les surfaces de production en horticulture et pépinière couvrent près de 3 000 ha dans la région (source : FranceAgriMer) dont 68 % en pleine terre, 20 % en conteneurs et 12 % en surfaces couvertes (tunnels ou serres).

Les surfaces en horticulture sont assez stables mais les mises en production ont baissé. Les surfaces en pépinières se sont réduites de près de 20 % en quinze ans.

Chiffres clés 2017

- Près de 3 000 ha
- 3^e rang au plan national en termes de production
- 288 M€ de chiffre d'affaires

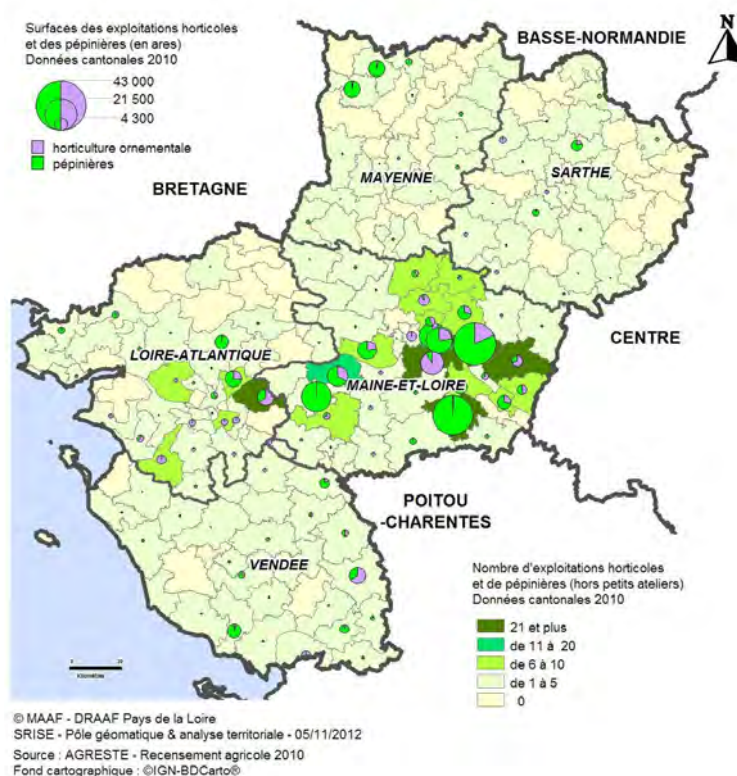
Deux bassins de production se distinguent : le Maine-et-Loire et la région nantaise.

Jusqu'en 2011, malgré la baisse du nombre d'entreprises et un contexte difficile depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires a toujours augmenté grâce à une productivité croissante et une activité de négoce en expansion.

Pour la première fois en 2012, le chiffre d'affaires a diminué. Et depuis, la baisse perdure. Il atteint 288 millions d'euros en 2017 (5 % du chiffre d'affaires agricole régional). Toutefois, l'année 2017 semble avoir rompu avec la spirale baissière du nombre d'entreprises et de mises en production. La concurrence étrangère reste forte. Néanmoins, la prise de conscience des consommateurs, des collectivités, des paysagistes d'acheter des végétaux français favorise l'approvisionnement local.

Le regain d'intérêt pour le végétal, notamment de la part des plus jeunes, la reprise du végétal en ville sont

Les exploitations d'horticulture ornementale et de pépinière en région Pays de la Loire (hors petits ateliers) (RA 2010)



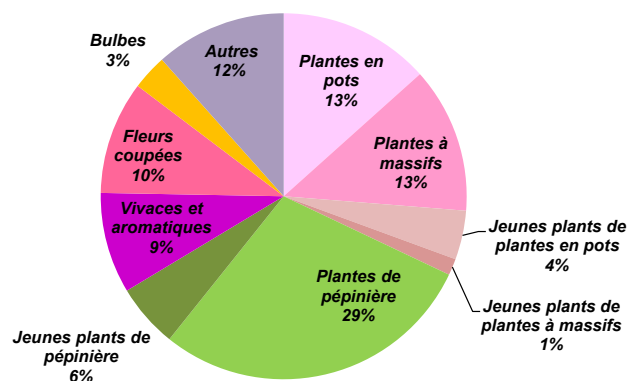
indiscutables. La conjoncture plus florissante recrée une dynamique d'investissements. 4 entreprises sur 10 (enquête FranceAgriMer sur un panel) souhaitent investir dans les trois ans.

Les plantes de pépinière dominent les ventes avec 30 % de la valeur de production de la filière. Viennent ensuite les plantes en pot (13 % du chiffre d'affaires, mais en forte baisse), puis les plantes à massif (13 % du chiffre d'affaires). Les plantes vivaces et aromatiques ainsi que les plants potagers ont vu leur valeur de production progresser. Quant à la production de fleurs coupées et de bulbes, secteurs très concurrencés, elle est en nette baisse.

La filière horticole régionale demeure un grand secteur utilisateur de main d'œuvre (3 900 actifs ETP en 2015), majoritairement salariée.

Les Pays de la Loire sont une grande région d'expédition

Répartition du chiffre d'affaires horticole par produit en Pays de la Loire en 2015



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer

comparé à la France où la vente locale aux particuliers domine. 54 % des ventes se réalisent hors région et 8 % sont exportées vers l'UE.

Les exploitations horticoles et pépinières

En 2010, 715 entreprises valorisent 3 500 ha d'horticulture et de pépinières en Pays de la Loire (source RA). Parmi ces exploitations, 438 dégagent plus de 80 % de

leur chiffre d'affaires dans l'activité horticole (source FAM). En 2015, on recensait 318 entreprises (source FAM), soit une forte concentration des structures.

La filière a connu plusieurs années difficiles avec pour conséquence des baisses de mises en production et des arrêts d'entreprises.



Le Maine-et-Loire est le leader régional en horticulture ornementale et pépinière. La production y est moins spécialisée que dans les autres départements. On remarque notamment dans les vallées de l'Authion et du

Saumurois une association de l'horticulture ou de la pépinière avec des semences ou des légumes. En Loire-Atlantique, l'horticulture est davantage présente que la pépinière. Les ateliers sont de plus grande taille. La région nantaise est la

principale pourvoyeuse de muguet de l'hexagone (plus de 80 % de la production nationale). Dans les trois autres départements, l'orientation vers l'horticulture ou la pépinière est moins fréquente mais de belles structures se sont développées.



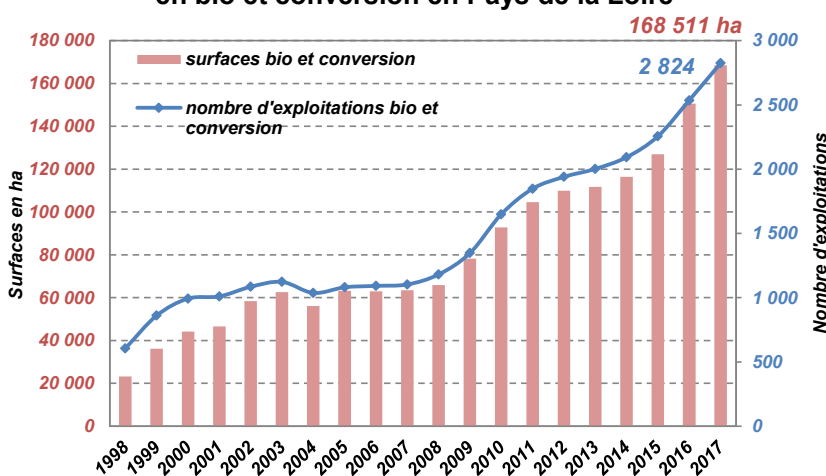
L'agriculture biologique

Les Pays de la Loire sont une des régions phares en agriculture biologique. En 2017, ce sont 168 511 ha qui lui sont consacrés, soit 8,1 % de la SAU, quand en France cette proportion atteint 6,5 %. Les Pays de la Loire se positionnent au quatrième rang national en surface bio. L'agriculture biologique concerne 2 824 exploitations, soit 9,2 % de l'ensemble des exploitations ligériennes¹. Le taux de mixité (systèmes à la fois en bio et en conventionnel) est de 15 %.

Chiffres clés 2017

- **168 511 ha soit 8,1 % de la SAU ligérienne**
- **4^e rang au plan national en termes de surfaces bio**
- **2 824 exploitations en agriculture biologique**

Evolution des surfaces et des exploitations en bio et conversion en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agence bio et ORAB PdL

Les surfaces conduites en agriculture biologique ont fortement progressé sur la région. Après un ralentissement observé au début des années 2000, les conversions se sont accélérées de 2009 à 2011. Le cap des 100 000 ha en bio a été franchi. Puis le contexte a été moins favorable de 2012 à 2014.

Les conversions, très dynamiques depuis 2015 se sont poursuivies sur un rythme soutenu en 2017. Elles ont été nombreuses en bovins, en grandes cultures et en lait de chèvre. Et un développement appuyé perdure en volailles.

Productions animales conduites en bio en Pays de la Loire en 2017

(Effectifs ou m ²)	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Volailles de chair (m ²)	Poules pondeuses	Truies	Chèvres	Brebis
Bio et conversion	29 498	37 083	191 681	1 064 751	2 612	10 896	15 152
Total	425 810	527 248	5 256 000*	5 623 000	122 301	106 269	87 028
Part bio	6,9%	7,0%	3,6%	18,9%	2,1%	10,3%	17,4%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

*Données RA 2010

Source : ORAB et Agreste

Une large diversité de productions est conduite en bio, reflet de la richesse agricole régionale. Le fort engagement de notre région vers l'agriculture biologique la hisse au premier plan national. Elle se classe au premier rang français en poulets

de chair bio, seconde en poules pondeuses, truies, vaches allaitantes et vaches laitières. En poules pondeuses bio, la région se place derrière la Bretagne et les effectifs bio représentent près de 19 % des poules pondeuses ligériennes.

En production ovine, ce sont plus de 17 % des brebis qui sont conduites en bio. L'agriculture biologique est particulièrement représentée dans ces deux productions.

Productions végétales conduites en bio en Pays de la Loire en 2016

(ha)	Grandes cultures	Légumes frais	Légumes secs	Fruits	Viticulture	Surfaces fourragères
Bio et conversion	40 967	1 947	835	1 423	3 504	117 065
Total	826 157	12 090	2 838	8 400	31 969	1 170 956
Part bio	5,0%	16,1%	29,4%	16,9%	11,0%	10,0%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB et Agreste

¹30 750 exploitations selon Agreste en 2017 en Pays de la Loire (nombre total d'exploitations agricoles sans seuil de surface ou d'activité)

69 % de la sole bio sont des surfaces fourragères et les grandes cultures recouvrent désormais 24 % de la SAU, les conversions dans ce secteur ayant été importantes ces dernières années. La présence notoire du végétal spécialisé confère à la région une place prépondérante dans le secteur. La production de légumes bio est particulièrement développée : 23 % des surfaces en légumes secs et 17 % des surfaces en légumes frais sont orientées en agriculture

biologique. Entre 2009 et 2017, les surfaces en légumes bio ont été multipliées par 3. Les surfaces orientées en fruits bio se sont développées sur le même rythme. Et les surfaces viticoles ont progressé de 140 %.

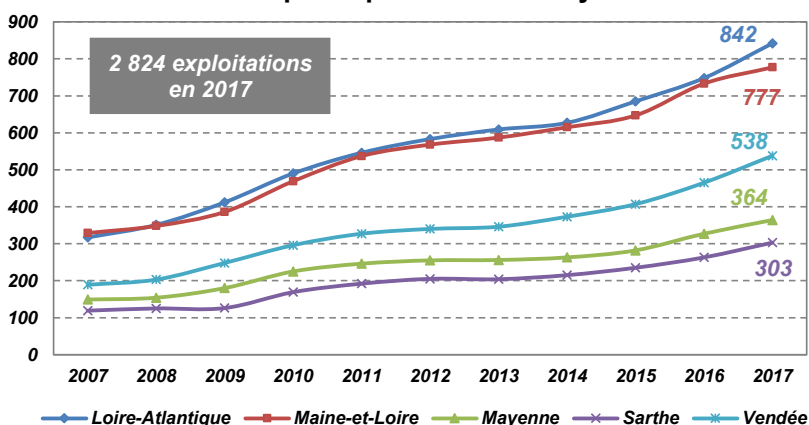
La vente en circuit court est très répandue chez les agriculteurs bio : la moitié des exploitations commercialisent en partie leur production par cette voie. Elle est particulièrement pratiquée en végétal spécialisé.

20 % des exploitations bio ligériennes transforment une partie de leur production à la ferme. Cette activité est fréquemment présente en exploitations viticoles et arboricoles. Les fabrications de farine ou de pain, de fromages ou autres produits laitiers peuvent être également réalisées à la ferme.

L'agriculture biologique est génératrice d'emplois : 12,2 % des ETP agricoles de la région travaillent en exploitations bio.



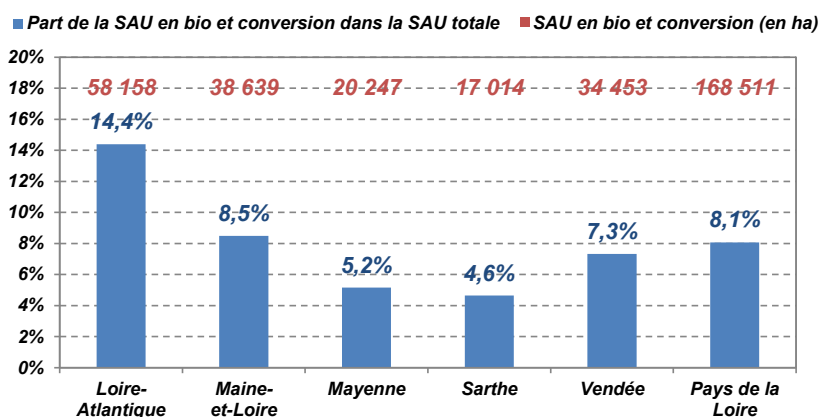
Evolution du nombre d'exploitations en bio et conversion par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB

SAU cultivée en mode de production biologique par département en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB

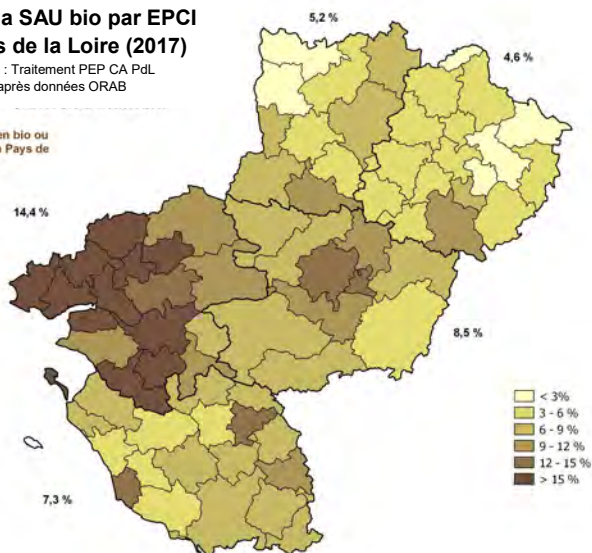
Ces dernières années, tous les départements ligériens ont connu un accroissement du nombre d'exploitations en bio et en conversion, particulièrement prononcé en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces deux départements rassemblent près de 60 % des exploitations en bio et en conversion de la région en 2017.

8,1 % de la SAU régionale est orientée en mode de production biologique. La Loire-Atlantique fait figure de leader avec 14,4 % de sa SAU en bio. Celle-ci atteint plus de 58 000 ha en 2017. Elle est suivie par le Maine-et-Loire avec 38 600 ha (8,5 % de la SAU). La Vendée compte 34 500 ha soit 7,3 % de sa SAU. Enfin, la part de SAU en bio atteint désormais 5,2 % en Mayenne et 4,6 % en Sarthe.

Part de la SAU bio par EPCI en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données ORAB

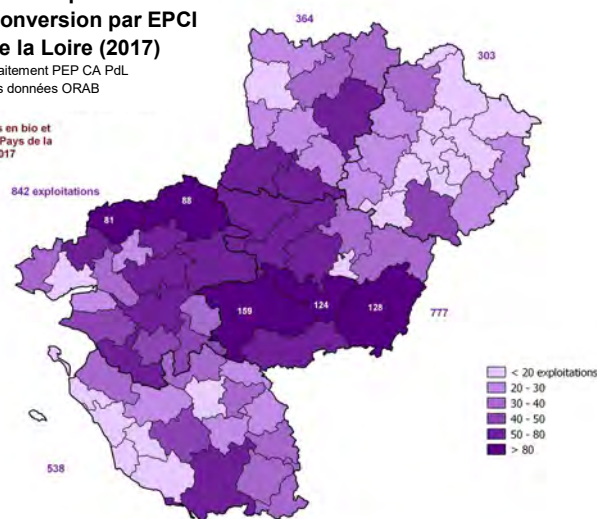
8,1 % de la SAU en bio ou en conversion en Pays de la Loire



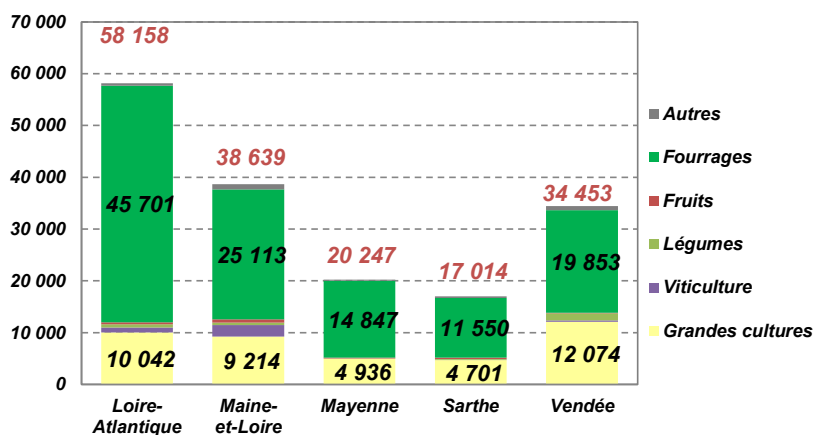
Répartition des exploitations en bio et en conversion par EPCI en Pays de la Loire (2017)

Source : Traitement PEP CA PdL d'après données ORAB

2824 exploitations en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2017



Utilisation des surfaces en bio et conversion par département en Pays de la Loire en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB

A l'intérieur même des départements, il existe de fortes hétérogénéités. Les zones à fort dynamisme bio poursuivent leur développement :

- le Pays de Redon (44) avec un développement vers le Pays de Châteaubriant,
- le Vihier-Choletais (49) avec un développement vers la Vallée de la Loire,
- Le bocage angevin (Segré-Craon),
- Le sud de la Loire-Atlantique,
- Le sud de la Vendée avec le développement des grandes cultures bio.

L'agriculture biologique s'accroît dans tous les territoires. Le nord ouest Mayenne et l'est sarthois restent toutefois un peu moins denses.

Le Maine-et-Loire se distingue par l'importance du végétal spécialisé (10 % de la sole bio). Les grandes cultures sont particulièrement présentes en Vendée (35 % de la SAU bio). On y souligne également une présence notable de légumes (surtout des légumes secs) qui représentent 4 % des surfaces.

Les grandes cultures ont une place prépondérante dans la sole bio sarthoise : 28 % de la SAU.

Les surfaces fourragères représentent environ les trois quart de la SAU bio de la Loire-Atlantique et de la Mayenne, leurs exploitations ayant une orientation éminemment bovine.



Les signes de qualité

La région Pays de la Loire est l'une des principales régions françaises de production de produits de qualité avec plus de 7 600 exploitations hors agriculture biologique engagées en 2016. Trois signes français (Label Rouge, AOC et agriculture biologique) et deux signes européens (AOP et IGP) sont officiellement reconnus. L'agriculture biologique est traitée dans la partie qui lui est dédiée.



Il s'agit d'un label garantissant la qualité supérieure d'un produit. La région Pays de la Loire est parmi les leaders régionaux en produits Label.

Près de 3 600 exploitations sont engagées dans un des 109 cahiers des charges Label Rouge de la région. Les produits concernés sont par exemple la volaille, les œufs, le bœuf fermier, l'agneau, la moquette...



L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit qui tire sa typicité et son authenticité de son origine géographique, de son terroir. Près de 2 800 exploitations agricoles sont concernées dans la région Pays de la Loire au travers d'une trentaine dont la majorité en vins, une en fabrication beurre et une en viande bovine (Rouge des Prés). La vigne en AOC s'étend sur 31 000 ha.



L'appellation d'origine protégée (AOP) est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne. Elles sont au nombre de deux en Pays de la Loire. Il s'agit du beurre Charentes Poitou et de la Viande bovine Rouge des Prés.



L'indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont au moins une des étapes de production ou de fabrication a lieu dans une zone géographique bien déterminée. Ce nom géographique est protégé au niveau européen. 19 IGP sont reconnues en Pays de la Loire dont la majorité en volailles ainsi que par exemple la viande bovine, la mâche nantaise ou le sel de Guérande.

Nombre d'exploitations produisant sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)						
	44	49	53	72	85	Pays de la Loire
AOC-AOP non viticole	52	168	44	28	883	1 175
AOC-AOP viticole	582	997	s*	35	6	s**
IGP non viticole	507	312	157	887	1 147	3 010
IGP viticole	308	385	0	6	34	738
Label Rouge	261	539	440	1 081	1 359	3 679
Total produisant au moins un SIQO hors agriculture biologique	1 447	1 965	544	1 204	2 455	7 615

*secret statistique compris entre 0 et 3 non inclus

**secret statistique induit

NB : certaines exploitations combinent plusieurs SIQO excepté pour le chiffre total

Source : enquêtes structures, INAO, 2016



Les circuits courts dans les exploitations

Les circuits courts se caractérisent par leur grande diversité : transformation ou non à la ferme, type de produits, modes de commercialisation, importance de l'activité dans le chiffre d'affaires de l'exploitation. On désigne généralement par circuits courts les modes de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Cela recouvre donc :

- la vente directe du producteur au consommateur : à la ferme, sur les marchés, dans les magasins de producteur, en AMAP...
- la vente indirecte, via un intermédiaire qui peut être un commerçant détaillant, une GMS, un restaurant commercial ou collectif etc.

Selon le dernier recensement agricole, 5 300 exploitations (soit 15 % des exploitations ligériennes) pratiquent la vente en circuits courts dans les Pays de la Loire. Le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont les deux départements où cette activité est la plus développée du fait de l'importance de la viticulture et de la présence de grands bassins de consommation (agglomération de Nantes, Saint-Nazaire, Angers).

Nombre d'exploitations ligériennes commercialisant en circuits courts par département en 2010

	44	49	53	72	85	PdL
Exploitations vendant en circuits courts	1 582	1 805	431	602	881	5 301
% d'exploitations vendant en circuits courts	25%	22%	5%	11%	14%	15%
Hors viticulture :						
% d'exploitations vendant en circuits courts	1 071	1 074	431	566	837	3 979

Source : Agreste, RA 2010

Les circuits courts selon le type de production

	Exploitations vendant en circuits courts	% d'exploitations de la filière vendant en circuits courts
Produits animaux⁽¹⁾	1 980	9%
Vin	1 322	58%
Légumes	706	43% ⁽²⁾
Œufs et volailles	459	7%
Fruits	338	38% ⁽³⁾
Produits laitiers	267	2%
Miel	137	42% ⁽⁴⁾
Autres produits	629	-

⁽¹⁾ autre que lait, œuf et volailles

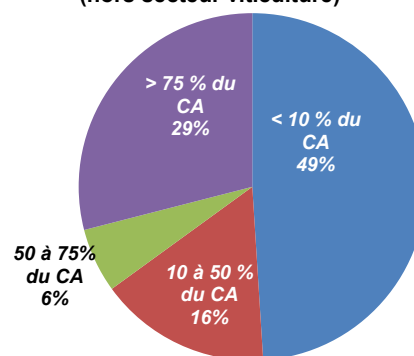
⁽³⁾ des surfaces en fruits

⁽²⁾ des surfaces en légumes hors pommes de terre

⁽⁴⁾ des ruches

Source : Agreste, RA 2010

Répartition des exploitations vendant en circuits courts selon la part du CA total de l'exploitation générée par ce type de vente (hors secteur viticulture)



Source : Agreste, RA 2010

La viande (bœuf, porcs, agneau...) et le vin sont les produits phares de la vente en circuits courts dans la région. Mais la part d'exploitations pratiquant ce type de commercialisation est très variable entre les productions : importante en vin (58 % des

exploitations concernées), légumes et fruits, elle est inférieure à 10 % dans le secteur de l'élevage, largement dominé par les filières longues en Pays de la Loire.

Hors viticulture, 35 % des exploitations en circuits courts

génèrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires par ce type de vente. Il existe un effet « taille d'exploitation » important : plus l'exploitation est grande et moins la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires est élevé.

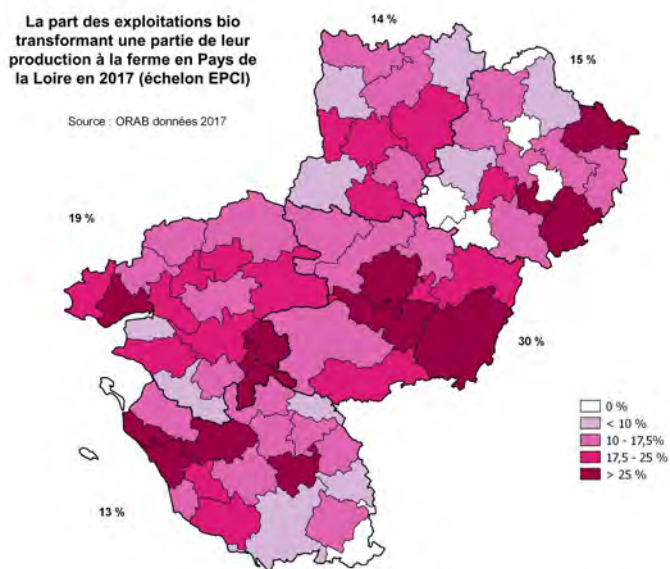
Les circuits courts : un mode de commercialisation fréquent en agriculture biologique

Pourcentage de producteurs et de volume de production écoulé en circuits courts en agriculture biologique par production en 2017					
	% volumes en circuits courts	% producteurs en circuits		% volumes en circuits courts	% producteurs en circuits
Lait	4,5 %	12 %	Grandes cultures	11 %	15 %
Vaches allaitantes	23 %	35 %	Vins	91 %	94 %
Vaches laitières de réforme	6 %	12 %	Fruits	70 %	71 %
Agneaux	52 %	73 %	Légumes	43 %	72 %
Œufs	7 %	36 %			
Poulets	9 %	41 %			
Lait de chèvre	20 %	55 %			
Porcs	13 %	63 %			

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire
d'après source ORAB

Les circuits courts sont très répandus dans le secteur bio : 54 % des exploitations bio ligériennes pratiquent ce mode de commercialisation. En maraîchage, arboriculture, et vins, la vente en circuits courts est très fréquente. En productions animales, la vente directe de volailles de chair, d'œufs, de viande de porc, de viande bovine et ovine est aussi très répandue.

20 % des exploitations bio ligériennes transforment à la ferme. Cette activité est particulièrement présente en exploitations viticoles et arboricoles (notamment jus de pommes mais aussi confitures, gelées, compotes...). Dans le Maine-et-Loire, département à forte orientation viticole, 30 % des exploitations bio transforment leur produit à la ferme.



Les circuits courts : un secteur en pleine évolution

Le rapport des français à l'alimentation est en forte évolution et l'achat de produits fermiers en circuits courts s'inscrit dans cette tendance de fond. 43 % des ligériens achètent des produits fermiers au moins une fois par semaine et 22 % plusieurs fois par semaine. De leur côté, les collectivités travaillent à relocaliser l'approvisionnement de leurs établissements de restauration collective. Le marché est donc porteur.

Côté offre, les circuits courts attirent un nombre croissant d'agriculteurs. Ainsi, la proportion de projets en vente directe accueillis dans les Points Accueil Installation des Pays de la Loire est passé de 23 % en 2015 à 49 % en 2017¹. Selon les départements, de 6 à 26 % des installations aidées comportent un volet « circuits courts » (avec une dynamique particulièrement forte en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire).



¹ Observatoire régional installation transmission



L'agritourisme et l'oénotourisme

L'agritourisme constitue à la fois un facteur de valorisation du territoire et un moyen pour les agriculteurs de diversifier leur revenu. Ce concept recouvre différents types de prestations d'accueil sur les fermes :

- hébergement en gîtes, chambres d'hôtes ou campings. Selon le RA de 2010, 338 exploitations ligériennes proposent de l'hébergement touristique¹,

- loisirs : visites découverte des productions agricoles, activités équestres, animations diverses (ateliers cuisine, journée vendange, labyrinthe de maïs...), location de salles...

- accueil de scolaires sur des fermes pédagogiques,
- restauration (ferme auberge, goûters à la ferme...).

Sans être véritablement une activité touristique, la vente directe de produits de la ferme

et de vin constitue par ailleurs un volet important de la mise en tourisme des territoires.

Compte tenu de la diversité des activités, de la frontière parfois floue avec l'activité agricole (vente directe), il est difficile d'établir un recensement précis du nombre d'agriculteurs impliqués dans l'agritourisme en Pays de la Loire, en dehors des activités d'hébergement. Bien que non exhaustif, l'activité des réseaux spécialisés sur ce secteur apporte un éclairage sur l'agritourisme ligérien.

Les réseaux généralistes : Bienvenue à la ferme et Accueil Paysan



Bienvenue à la ferme réseau des Chambres d'agriculture rassemble exclusivement des agriculteurs en activité. Il

compte 223 adhérents en Pays de la Loire.

Accueil Paysan compte 62 adhérents parmi lesquels

41 agriculteurs (Accueil paysan labellise également des « acteurs ruraux » non agriculteurs).

Nombre d'adhérents par département en 2018 (un adhérent peut proposer différentes prestations)



	44	49	53	72	85	Pays de la Loire
 Bienvenue à la ferme	47	50	49	39	38	223
 Accueil Paysan	18 (13)*	17 (10)*	8 (5)*	s*	17 (12)*	s**

*secret statistique compris entre 0 et 3 non inclus

**secret statistique induit

* Nombre d'adhérents (nombre d'adhérents agriculteurs)

Nombre d'adhérents par type de prestation des deux réseaux d'agritourisme en 2018

	Hébergement et accueil camping car	Loisirs, fermes pédagogiques	Produits de la ferme-restauration
 Bienvenue à la ferme	43	37	195
 Accueil Paysan*	44	24	27

* Agriculteurs et acteurs ruraux confondus

¹ Source : DRAAF Pays de la Loire

Les démarches œnotouristiques

Elles sont coordonnées par l'interprofession des vins de Loire, Interloire. Dans l'œnotourisme également, les acteurs se fédèrent pour mutualiser les moyens de promotion autour de deux démarches et professionnaliser l'offre et plusieurs démarches.



La charte **Caves touristiques du vignoble de Loire**, gérée par Interloire est une démarche de qualité d'accueil en cave destinée à valoriser une offre touristique viticole de qualité (avec un niveau « excellence » distinguant les meilleures prestations). 192 domaines viticoles adhèrent aujourd'hui à cette démarche en Pays de la Loire dont 41 sont labellisées « cave d'excellence »

Nombre de domaines labellisés caves touristiques Vignoble de Loire (hors coopératives)			
	Vignobles nantais	Anjou-Saumur	Sarthe (Vallée du Loir)
Domaines « labellisés »	64	119	9
Domaines « cave d'excellence »	16	24	s*

*secret statistique compris entre 0 et 3 non inclus

En 2017 et à l'échelle du Val de Loire (régions Pays de la Loire et Centre soit un total de 348 caves labellisées), 1,2 millions de visiteurs ont été accueillis entre avril et septembre, dont 20 % en août, générant un chiffre d'affaires de 53 millions d'euros¹.



Les Pays de la Loire se distinguent avec trois de ses destinations viticoles labellisées « **Vignobles & Découvertes** » :

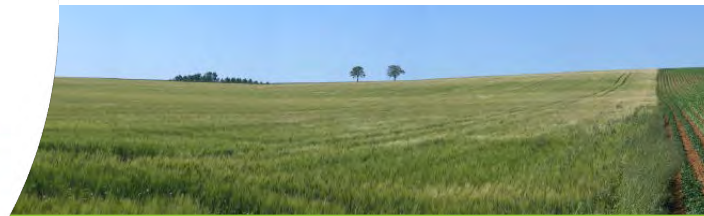
- Vallée du Loir,
- Anjou-Saumur, Val de Loire,
- Muscadet Loire Océan.



Ce label, délivré par Atout France, garantit une qualité d'accueil et rassemble tous les professionnels ayant un lien prégnant au vin et permettant sa découverte .

En 2017, les Pays de la Loire ont également inauguré 17 routes du vin. Il s'agit de circuits thématiques permettant aux touristes de sillonner les vignobles et de rencontrer les professionnels du vins.

¹ Source : Interloire



Sont comptabilisés comme exploitation agricole

- Maraîchage, floriculture, horticulture
- Arboriculture fruitière
- Pépinière
- Cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures"
- Viticulture
- Autres cultures spécialisées
- Elevages bovins lait
- Elevages bovins viande
- Elevages bovins mixte
- Elevages ovins, caprins
- Elevages porcins
- Elevages de chevaux
- Autres élevages de gros animaux
- Elevage de volailles, lapins
- Autres élevages de petits animaux
- Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage

Panorama réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire à partir de données MSA et Agreste - SRISE DRAAF PdL, traitées par le PEP CA PdL.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Chambre d'agriculture Pays de la Loire

9 rue André-Brouard
CS 70510

49105 ANGERS Cedex 02

Tél. : 02 41 18 60 00

accueil@pl.chambagri.fr

<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr>